LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 DECEMBRE 1969 PRIX 10c

A la Commission des Frontières

Les Educateurs Franco-Manitobains et la MTS demandent des garanties législatives pour les écoles françaises

C'est avec un réel intérêt que les membres de la Commission des Frontières ont reçu, jeudi dernier, le mémoire préparé et présenté conjointement par les Educateurs Franco-Manitobains (E.F.M.) et la Manitoba Teachers' Society (M.T.S.). La rencontre eut lieu à McMaster House, siège social de la M.T.S.

Trois recommandations majeures ressortent du document:

- **Les E.F.M. demandent en premier lieu que dans tout remaniement des frontières scolaires l'on tienne compte du milieu culturel et linguistique et que l'on prévoit des garanties législatives assurant, dans l'occurrence, des écoles françaises.**
- **Là où de telles écoles ne pourront pas être établies, les fonds publics devront servir à défrayer les dépenses encourues par les élèves qui seront forcés d'aller chercher une éducation ailleurs.**
- **Les E.F.M. demandent en outre une certaine flexibilité quant au minimum d'élèves requis pour une école élémentaire, secondaire ou collégiale, surtout si les distances à parcourir sont étendues ou encore, si des droits culturels et linguistiques sont en cause.**

(Voir le texte du mémoire en deuxième page)

Le président de la Commission, M. R. G. Smellie, a tenu à exprimer son appréciation pour le caractère constructif du mémoire et il a engagé la discussion notamment sur l'importance de l'ambiance pour le maintien et l'épanouissement d'une culture particulière, surtout dans les cas où celle-ci est menacée par une culture majoritaire. Les membres de la Commission posèrent également de nombreuses questions sur la façon la plus pratique d'assurer les droits linguistiques et culturels de la population francophone de certaines régions éloignées tout en lui fournissant un système d'éducation de qualité.

La position officielle de la M.T.S.

Au cours de la conférence de presse qui a précédé la rencontre avec la Commission des Frontières, M. Ed Kowalchuk, président de la M.T.S., et le Frère Louis Courcelles, C.S.V., président des E.F.M., ont expliqué aux journalistes les principaux points du mémoire. Après avoir souligné que le document présente la position officielle des deux organismes (M.T.S. et E.F.M.) relativement à l'éducation chez les Franco-Manitobains, M. Kowalchuk a affirmé en substance que si l'on veut que le français soit une langue vivante au Manitoba, malgré l'influence prédominante de l'anglais, il faut lui don-

(Suite à la seizième page)

SECTION SPECIALE

Nous publions en supplément cette semaine les rapports qui seront présentés au Congrès de la S.F.M. samedi et dimanche prochains.

Les amateurs d'art sont invités à visiter l'exposition d'oeuvres d'artistes manitobains qui se tient présentement au Centre Culturel de St-Boniface, à l'occasion de la semaine d'activités culturelles du Manitoba français. Ci-dessus une huile, "Rue des Moutons (Bergerac)", de Mme Pauline Boutal, artiste bien connue de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

Le premier ministre Schreyer parlera au banquet de la S.F.M.

M. Hubert Philippot, organisateur du deuxième Rallye de la S.F.M., a annoncé que le premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer, a accepté d'être l'orateur invité au banquet de clôture du congrès.

La direction de la S.F.M. s'attend à ce que le premier ministre manitobain profite de cette occasion pour énoncer la politique de son gouvernement sur le bilinguisme et le biculturalisme au Manitoba.

C'est la première fois qu'un premier ministre du Manitoba s'adressera à un organisme représentant les Francophones du Manitoba.

Le banquet du samedi 6 décembre, qui aura lieu au Gymnase Notre-Dame, n'est pas réservé uniquement aux délégués. Le public y est également invité.



Le seul sourire que la Saskatchewan put arborer en fin de semaine, aux festivités de la Coupe Grey, ce fut celui de Laura Medland, Miss Roughriders de la Saskatchewan, qui remporta le titre de Miss Coupe Grey. Mlle Medland a 19 ans et est étudiante à l'Université de Saskatchewan. On la voit ci-dessus avec la réplique florale du célèbre trophée de football qui lui a été présentée par les artistes montréalais de la Florists' Transworld Association. Cette réplique était composée de 700 roses sweetheart et de 200 pompons. (Photo Malak)

Lettre du président de la S.F.M.

A tous les Franco-Manitobains

C'est à titre de président de la Société Franco-Manitobaine que je vous demande de faire un effort spécial pour être présents au banquet annuel de la Société Franco-Manitobaine qui se déroulera au Gymnase Notre-Dame le 6 décembre 1969, à 6 h du soir.

L'invité d'honneur sera le Premier ministre du Manitoba, l'honorable Edward Schreyer. Il appert que M. Schreyer profitera de cette occasion pour annoncer le programme de son gouvernement à l'intention de toute la communauté franco-manitobaine. Il est à souhaiter que la grande majorité des gens qui n'ont pas hésité de contester, par leur présence aux assemblées, le rapport de la Commission des Frontières, choisiront de se rendre à St-Boniface pour faire connaître leur attitude au Premier ministre du Manitoba. Seule une présence massive au banquet saura laisser les impressions favorables pour assurer un programme éclairé en matière de bilinguisme au Manitoba.

Je vous demande donc d'appuyer la Société Franco-Manitobaine par votre présence et de voir à ce que vos parents et amis soient eux aussi présents à cette grande manifestation.

En l'attente de vous rencontrer en personne samedi soir, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président général
de la Société Franco-Manitobaine,
Etienne Gaboury.

le 1er décembre 1969.

N.B. Vous pourrez vous procurer des billets au Bureau de la S.F.M., Salle 201 — Centre Culturel de St-Boniface. Téléphone: 233-4915.

Ne tardez pas, les organisateurs ont besoin de votre collaboration.

Communiqué

La Caisse Populaire d'Ile-des-Chênes fête son 25e anniversaire de fondation

Cette année marquant le vingt-cinquième anniversaire de fondation de sa Caisse Populaire, la population d'Ile-des-Chênes a tenu à souligner l'événement par une fête spéciale, le dimanche 23 novembre dernier.

Parmi les visiteurs qui avaient été invités au souper-buffet préparé pour la circonstance par les dames de l'endroit, on remarquait le ministre de la Consommation et des Corporations du Manitoba, M. René Toupin, accompagné de son épouse.

Au terme de son discours où il se plut à relever l'extraordinaire expansion des "Caisses Desjardins" à travers tout le Canada français, M. Toupin parla brièvement de son ministère et de ses fonctions et réaffirma son ardent désir de travailler concrètement au progrès de la communauté franco-manitobaine.

L'autre orateur de circonstance fut M. Maurice Gauthier, nommé récemment officier de développement culturel auprès du Secrétariat d'Etat. M. Gauthier mit en évidence l'héritage supérieur du Canadien français, lequel, possédant une langue et une culture distinctes, se trouve en mesure de connaître et d'apprécier la langue des autres Canadiens, ses voisins. A ce titre, de conclure M. Gauthier, le Canadien français est appelé à contribuer de façon spéciale au développement culturel et économique du Manitoba français, il est appelé à s'épanouir et à rayonner.

(Suite à la seizième page)

"L'Etoile de Noël" au Planétarium

Chaque dimanche du mois de décembre, à 7 h 30 du soir, le Planétarium de Winnipeg présentera en français "L'Etoile de Noël", spectacle préparé spécialement pour la saison des Fêtes.

Se basant sur des renseignements historiques, astronomiques et même théologiques, ce programme présentera la voûte céleste telle qu'on la voyait il y a deux mille ans à la naissance du Sauveur. On cherchera également à expliquer ce phénomène étrange que fut l'étoile de Bethléem.

Le guichet du planétarium est ouvert de 2 h à 5 h et de 6 h à 9 h, du lundi au samedi.

Le Conseil des Eglises se prononce sur la pauvreté, la dualité canadienne et la guerre au Vietnam

MONTREAL — Le congrès annuel du Conseil canadien des Eglises, formé de représentants des confessions non-catholiques du Canada, s'est terminé vendredi dernier à Montréal, par une série de décisions portant sur les problèmes concrets qui agitent le monde actuel, et plus particulièrement sur le sous-développement, les relations entre les deux majorités canadiennes, la participation du gouvernement canadien à la guerre au Vietnam et la promotion du mouvement oecuménique.

La dualité canadienne

Au niveau des relations entre les deux cultures canadiennes, les délégués ont nettement pris position en faveur du droit à l'autodétermination du Québec tout en exprimant le désir que les Canadiens français puissent s'épanouir à l'intérieur de la Confédération.

Le conseil des Eglises qualifie de "remarquable" le traitement assuré à la minorité québecoise par le bill 63 et recommande aux autres provinces d'imiter cette attitude.

Le Conseil des Eglises a aussi recommandé que tout le clergé québecois soit bilingue et que les Eglises sensibilisent leurs fidèles des autres provinces à toutes les injustices que les Canadiens français ont ressenties depuis si longtemps.

Le sous-développement

Pour lutter contre la pauvreté qui sévit partout au Canada, le conseil des Eglises a décidé de lancer une souscription de $250,000 dans toutes les Eglises membres pour pouvoir informer vraiment les fidèles, la population en général et le gouvernement sur les problèmes urgents du développement.

Dans la même ligne, le conseil a décidé jeudi soir de donner une subvention annuelle de $10,000 à la "National Black Coalition", organisme qui cherche à défendre les droits de tous les gens de race noire au Canada.

Enfin, toujours pour mieux lutter en faveur du développement et de la promotion sociale de tous les Canadiens, les Eglises ont décidé d'élaborer conjointement leurs plans d'action et d'étudier la possibilité de faire de même avec la Conférence catholique canadienne.

La guerre au Vietnam

Le conseil des Eglises demande au gouvernement canadien de cesser de collaborer au programme de guerre des Etats-Unis et de cesser de lui donner ainsi son appui.

En union avec le Conseil national des Eglises des Etats-Unis, le conseil canadien a demandé aux Etats-Unis de cesser toute activité militaire au Vietnam. "A mesure que les années s'écoulent, le seul résultat a été une plus grande dévastation morale et physique", disent-ils.

Les congressistes se sont aussi élevés unanimement contre le massacre de Song My et autres actions militaires "qui sont un affront à toute moralité humaine".

Les représentants ont aussi dénoncé les témoins qui sont restés muets si longtemps, les compagnies qui ont acquis des droits exclusifs sur les photos du drame pour en tirer profit et les membres de l'administration américaine qui ont essayé d'enterrer l'affaire.

Les délégués ont aussi adopté à l'unanimité des mesures qui visaient à favoriser le mouvement oecuménique qui risque trop souvent de créer des

(Suite à la seizième page)



La présence de Maurice (le "Rocket") Richard a attiré plus de 200 amateurs sportifs au banquet de l'équipe de hockey "Les Voyageurs" du Collège de St-Boniface, jeudi dernier. Plus tôt dans la journée, Maurice Richard avait rencontré une salle bondée de Collégiens qui lui possèrent toutes sortes de questions sur sa carrière avec les Canadiens. — A l'occasion du banquet, un prix d'entrée de $1,000 fut gagné par MM. Antoine Guertin et Arthur D'Eschambault. — On voit ci-dessus le "Rocket" (à l'extrême gauche) en compagnie de: M. Roland Couture; l'abbé Rocan, président de l'équipe "Les Voyageurs"; M. Bill Mosienko, ancienne étoile de la Ligue nationale de hockey, et M. René Toupin, ministre de la Consommation et des Corporations. (Cliché Winnipeg Tribune)

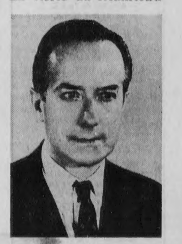
L. Desjardins représente le Manitoba à la Conférence sur l'éducation à Paris

Le premier ministre Ed Schreyer et le ministre de l'Education et de la Jeunesse Saul Miller ont nommé le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, pour représenter le gouvernement manitobain à la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones qui se déroule actuellement à Paris, du 1er au 4 décembre.

M. Desjardins fait partie de la délégation canadienne qui est composée de représentants du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba ainsi que du ministère fédéral des Affaires extérieures.

La conférence de Paris fait suite à celle qui s'est tenue en janvier dernier à Kinshasa et dont le but est de favoriser l'entraide et les échanges culturels entre les pays francophones du monde.

En visite au Manitoba



M. Pierre Siraud, ambassadeur de France au Canada, est arrivé à Winnipeg hier soir, pour une visite de deux jours au Manitoba. Il sera reçu au Collège de St-Boniface et à la Société Franco-Manitobaine jeudi après-midi.

ÉDITORIAL

Le bilan d'une première année

Nous publions en supplément cette semaine les rapports que l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine soumettra au congrès de samedi et dimanche prochains. Ceux qui se donneront la peine de lire ces documents pourront constater que, malgré les apparences, la première année de la S.F.M. n'en fut pas une de chômage.

S'il convient de le souligner, c'est que trop souvent l'on se permet de juger ou de critiquer sans avoir tout d'abord pris connaissance de ce qui s'est passé ni même de ce qui a été publié là-dessus.

Une chose que révèlent ces rapports, c'est qu'il fut excessivement difficile de mettre en place les nouvelles structures qui avaient été recommandées par le congrès de décembre 1968. Il a fallu des heures de réunions, et surtout d'innombrables démarches avant de trouver des personnes capables d'assumer, en plus de leurs obligations personnelles, la responsabilité d'un directorat ou d'un service de la S.F.M. — Les hommes qualifiés et disponibles ne foisonnent pas au Manitoba français. —

Cependant, tout considéré, le bilan de ce qui a été entrepris en moins de douze mois demeure imposant. On semble lancé sur la bonne voie.

Il reste toutefois un mécanisme important à améliorer. C'est celui des contacts ou des rencontres personnelles entre la direction et la population manitobaine à tous les niveaux. Si l'administration ne parvient pas à établir des relations de personne à personne avec l'ensemble des Franco-Manitobains, la S.F.M. risque de tomber dans la bureaucratie, et de cela on en a déjà trop dans le monde.

Sans aucun doute, il fallait un secrétariat bien équipé et efficient. Maintenant que c'est chose faite, voyons à établir, entre l'exécutif et la population, un agent de liaison qui, en plus d'entrer en contact avec la population, verra à stimuler les échanges entre les directorats et l'exécutif et entre les directorats eux-mêmes.

Nous nous permettons d'espérer que le Congrès de la fin de semaine trouvera les moyens de mettre en branle tous ces mécanismes qui ont été mis en place au cours de la première année, et qui sont destinés à donner plus de dynanisme aux francophones du Manitoba.

J.-P. A.

Un autre geste positif

Le gouvernement Schreyer vient de se faire représenter à la conférence des ministres de l'Education des pays francophones à Paris. Voilà un autre de ces gestes positifs que le gouvernement actuel n'hésite pas de poser pour faire du Manitoba une province où la dualité canadienne peut exister dans l'harmonie et le respect.

Les Manitobains ont tout à gagner à se mettre en contact avec les divers pays francophones. Nous n'avons peut-être rien à apprendre en matière d'équipement techque scolaire, même si nous n'utilisons pas toujours à fond, celui que nous possédons. Sur le plan des méthodes pédagogiques relativement à la formation culturelle des jeunes cependant, nous avons probablement beaucoup de progrès à faire et il n'est pas inutile de voir ce qui se fait ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Nous félicitons le gouvernement d'adopter, en matière de bilinguisme et de culture du moins, une attitude ouverte et positive qui fait oublier les régimes d'antan. A la population maintenant de faire preuve d'imagination et d'initiative en présentant des projets aussi réalistes qu'audacieux. L'avenir n'est pas dans le statu quo.

J.-P. A.

Inauguration d'un nouveau centre d'enseignement des langues à Ottawa

OTTAWA — Un nouveau centre d'enseignement des langues, qui pourra accueillir 1,400 fonctionnaires dès 1971, a été inauguré le 13 novembre à Ottawa.

Ce centre, aménagé à un coût total de près de $3 millions, sera utilisé par la Commission de la fonction publique pour enseigner le français aux fonctionnaires anglophones, et l'anglais aux fonctionnaires francophones, dans le cadre du programme de bilinguisme de la fonction publique.

Présentement, quelque 370 fonctionnaires fréquentent le centre, sur le chemin Carson, à Ottawa. On prévoit que l'an prochain le centre accueillera un nombre accru de fonctionnaires et qu'il sera rempli à pleine capacité dès 1971.

En plus de ce centre linguistique, la Commission de la fonction publique possède à Hull une autre école qu'elle utilisera à des fins de spécialisation, notamment pour l'expérimentation de nouvelles méthodes d'enseignement des langues et la mise au point des programmes.

Le nombre total de fonctionnaires inscrits au cours de langues de la fonction publique s'élève cette année à 5,200. Le nombre d'inscriptions atteindra 7,200 au cours de 1970-71, et 9,200 au cours de 1971-72.

Ce programme d'enseignement des langues officielles aux fonctionnaires fédéraux s'inscrit dans le cadre de la politique générale du bilinguisme adoptée par le gouvernement Trudeau, à la suite de l'adoption de la loi sur les langues officielles.

L'un des objectifs de ce programme est de disposer, en 1975, de cadres bilingues dans la fonction publique, dans une proportion de 60 p. cent.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.



Vers 4 h du matin samedi dernier, l'école St. Mary's de Winnipeg était la proie des flammes. L'édifice servit d'école paroissiale pendantplus de soixante ans, sous la direction tout d'abord de frères enseignants puis des religieuses des Saints Noms. Désaffectée depuis quelques années, l'école abritait cependant un jardin d'enfants Montessori et les bureaux du "CRYPT" (Committee Representing Youth Problems Today). Personne n'était dans l'édifice au moment de l'incendie. L'immeuble était assuré. (Cliché Winnipeg Tribune)

Mémoire des Educateurs Franco-Manitobains et de la Manitoba Teachers' Society présenté à la Commission des Frontières

L'intérêt que suscite actuellement votre rapport intérimaire sur la réorganisation des Frontières incite les Educateurs Franco-Manitobains à vous présenter leurs vues comme mémoire complémentaire à celui de la Manitoba Teachers' Society.

Nous, Educateurs Franco-Manitobains, sommes généralement d'accord sur les objectifs à poursuivre tels que formulés dans la première recommandation du mémoire de la Manitoba Teachers' Society à votre Commission. Nous sommes aussi d'accord sur la plupart des critères pratiques de cette réorganisation.

Cependant nous déplorons le fait que votre rapport provisoire ne donne qu'une considération marginale au bilinguisme et à la culture française dans la nouvelle organisation des divisions scolaires.

Nous estimons que le développement de la culture française chez les Franco-Manitobains et, en conséquence, du bilinguisme au Manitoba, doit être un facteur de base dans cette réorganisation.

D'abord, au plan canadien, la Commission Laurendeau-Dunton a fortement souligné le besoin de développer des citoyens canadiens bilingues pour la survivance même du Canada; de plus, elle a fait ressortir qu'un tel objectif ne peut être atteint que par un système scolaire organisé à cette fin, et qu'il y avait grande urgence à le faire. La Manitoba Teachers' Society s'est inscrite dans la même ligne de pensée en entérinant spécifiquement le droit des parents d'éduquer leurs enfants dans la langue officielle de leur choix. (1)

Au Manitoba, par ailleurs, une grande majorité de Franco-Manitobains désirent fortement, et depuis longtemps, que l'organisation scolaire manitobaine réponde davantage à leurs aspirations culturelles propres (2) et ils sont heureux de constater que ces aspirations rejoignent les politiques générales canadiennes. Ces Franco-Manitobains constatent toutefois, que les récentes modifications à l'Acte scolaire de leur province ne sont guère applicables dans la plupart des cas en raison des limitations administratives. De fait, le français est moins utilisé et enseigné dans les écoles d'aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans. (3) Une enquête spéciale de la Commission Laurendeau-Dunton confirme nettement cette constatation. De plus, si votre plan de réorganisation des frontières des divisions scolaires est accepté sans garanties législatives basées sur le milieu culturel et linguistique, les Educateurs Franco-Manitobains craignent la disparition du français comme langue vivante et véhicule de culture.

Les raisons qui militent en faveur de garanties législatives pour les écoles françaises sont les suivantes:

a) Le nombre d'années que l'enfant passe à l'école a augmenté tout aussi bien que le temps que ce dernier passe chaque jour en dehors de la famille.

b) Il est maintenant reconnu que la langue a de nombreuses implications psychologiques et sociales. Les études linguistiques et sociologiques révèlent qu'une langue ne peut être vivante si elle n'est qu'une matière enseignée entre autres. (4) Elle est en soi un système qu'il faut respecter. Elle affecte profondément toute la personnalité de l'élève. Pour être valable et utile elle doit être chaînon d'habitudes autant qu'objet de connaissances. Pour être véhiculé de culture elle doit être pratiquée d'une façon courante.

c) On ne peut plus s'appuyer sur l'attachement aux traditions comme c'était le cas autrefois pour motiver des étudiants de langue française. Aujourd'hui, il faut que les jeunes Franco-Manitobains voient davantage leur langue maternelle comme médium ouvrant à de nouvelles valeurs.

Ces raisons psychologiques démontrent la nécessité d'avoir un milieu favorable à l'enseignement d'une langue. D'autre part, les études sociologiques révèlent que ce milieu doit être organisé et structuré de façon spécifique pour assurer la vie ou la survivance d'une langue dans une situation de bilinguisme. (5) Ceci, en pratique, implique que, dans une société à prédominance anglaise, le français doit être langue dominante dans les écoles fréquentées par les Franco-Manitobains.

Sommairement: à moins que des garanties législatives pour l'existence d'écoles françaises n'accompagnent vos recommandations pour la réorganisation des frontières des divisions scolaires, nous considérons que celles-ci signifient le déclin et la disparition possible du français comme langue vivante.

Conséquemment, en raison des vues exprimées ci-haut, nous proposons les changements suivants aux recommandations inscrites dans votre rapport intérimaire.

Recommandations des E.F.M.

1. Que la Commission des frontières justifie la nouvelle réorganisation des frontières qu'elle propose en formulant et spécifiant les objectifs et améliorations qu'elle veut atteindre, tant aux plans éducatif et culturel, qu'aux plans administratif et financier.
2. Que "chance égale d'éducation" comprenne chance égale pour le Canadien français d'avoir une éducation selon ses aspirations.
3. Que le milieu culturel et linguistique soit considéré comme un des critères essentiels pour l'organisation des écoles et qu'il y ait des garanties législatives basées sur ce critère.
5. Nous sommes d'accord en général (avec le nombre minimum d'élèves proposé par la Commission des Frontières et la M.T.S. pour les écoles élémentaires), cependant lorsque la mise en vigueur de ce critère implique
a) le transport à un centre éloigné de la localité, ou lorsqu'il implique
b) la fusion d'un groupement culturel distinct, que l'on soit flexible sur le nombre minimum.
c) par ailleurs, lorsqu'on juge opportun d'établir de telles écoles, que le critère "égalité de chance pour tous" soit garanti.
N.B. Ce commentaire s'applique également aux critères 4 et 5 de la Commission et 4, 5 et 6 de la M.T.S.
7. (au sujet des écoles secondaires, même remarque qu'en 5.)
8. (au sujet du minimum requis pour les écoles du niveau collégial, même remarque qu'en 5 et 7.)
— Lorsqu'une division scolaire ne peut offrir l'éducation au plan culturel tel que le désireraient certains étudiants, que l'administration scolaire leur permette d'aller ailleurs, et que les dépenses encourues par ces étudiants soient **défrayées par les fonds publics.**
9. Que la Commission étudie la possibilité d'établir une école d'arts et métiers où le français serait la langue d'usage, et qui pourrait desservir tous les Canadiens français de la province qui voudraient y aller.

Résumé

Pour assurer le maintien de l'harmonie, l'unité canadienne, et chance égale pour tous tant au plan scolaire proprement dit qu'au plan culturel, les Educateurs Franco-Manitobains recommandent que toute réorganisation des écoles manitobaines prévoie un système d'éducation complet où le français serait langue vivante au plan psychologique, social et administratif.

Soumis par:

Louis Courcelles, président des Educateurs Franco-Manitobains;

E. Kowalchuk, président de la Manitoba Teachers' Society.

(1) Résolution 145 de la réunion générale annuelle de la M.T.S. de 1969, vol. 2, chapitre 1, numéro 7.

(2) a) **Synthèses du Rallye du Manitoba** français B - — Education, p. 1 (Priorité); b) **Les Franco-Manitobains et leurs média de communication** — étude sociologique, par Gérald Labossière, 1969, Winnipeg, pp. 48-49, 59, 62-65.

(3) a) **Problème Français-French**, enquête faisant suite à la Résolution 42, assemblée générale de la M.T.S. Pâques, 1968, Appendice C; b) **L'acculturation chez les Canadiens français du Manitoba** — rapport numéro 14 à la Commission Royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, par Gérard Jolicoeur, université Laval, p. 112.

(4) Voir Bibeau, Brazeau, Jolicoeur de la bibliographie.

(5) **Bilingualism as a World Problem and Dimensions and Causes of Bilingualism**, par William Mackey, université McGill, 1966.

Le Japon projette de construire le chemin de fer le plus extraordinaire

Les Chemins de fer nationaux du Japon projettent de construire une deuxième "Nouvelle ligne Tokaido" en se servant des premiers véhicules à propulsion linéaire au monde. Ce genre de chemin de fer n'a pas besoin de roues mais il se déplace le long d'une voie spéciale sur un coussin d'air.

La "Nouvelle ligne Tokaido" actuelle, la fierté du Japon, fonctionne par l'action d'une force de frottement et par conséquent est limité à une vitesse de 250 kilomètres à l'heure.

Pour surmonter cette limite de vitesse, on a pensé à un moteur à fusée ou à un moteur linéaire à électro-aimant. Le moteur à fusée était trop bruyant et produisait une quantité excessive de gaz d'échappement surtout dans les tunnels. Par conséquent, l'Institut de recherches techniques des chemins de fer a dépensé les trois dernières années à développer le moteur linéaire.

Dans le cas des moteurs ordinaires comme ceux qui sont employés dans les laveuses domestiques, la bobine rotative intérieure (rotor) tourne lorsqu'un courant électrique passe dans la bobine extérieure (stator). Dans le moteur linéaire, le rotor est constitué d'une plaque en aluminium hautement conductrice et est placé au milieu de la voie.

Par ailleurs, la bobine stator est attachée aux wagons de chemins de fer de façon à ce qu'elle couvre la plaque d'aluminium sur la voie. Lorsque le courant électrique est appliqué, le stator attaché aux wagons et le rotor fixé à la voie réagissent ensemble comme un moteur pour faire avancer le train. C'est ce qu'on appelle le moteur à induction linéaire.

Après plus de trois ans d'expérimentation de base, l'Institut de recherches techniques des chemins de fer en est arrivé à la conclusion que le véhicule linéaire est réalisable. En avril 1969, il a développé avec succès un appareil de triage de wagons de marchandises employant un moteur linéaire. Ce fut la première application pratique du moteur linéaire au monde. Ce succès a confirmé la possibilité de développer un chemin de fer ultra rapide.

Le système de coussin d'air n'impose aucune limite de vitesse, mais les chemins de fer désirent maintenir la vitesse du train à 500 ou 550 kilomètres à l'heure.

Ceci permettra aux chemins de fer de faire concurrence aux avions à réaction entre Osaka et Tokyo. Un avion à réaction couvre la distance en 55 minutes. Le train à moteur linéaire ne prendrait qu'une heure.

(Bulletin du Japon, oct. 69)

L'éducation permanente, une nécessité pour tous

Parmi les quelques dizaines de mots et d'expressions que la réforme de l'éducation a rendu populaires, plusieurs se rapportent plus ou moins directement à l'éducation permanente.

Mais on confond trop souvent cours du soir, éducation des adultes, récupération scolaire, recyclage, enseignement post-secondaire, perfectionnement et éducation permanente comme si c'était une même chose. En réalité, il y a là une confusion assez grave...

L'éducation permanente est une conception nouvelle de l'éducation, qui rejette l'adage pratique "l'étude avant vingt ans, la vie après" et qui considère que l'éducation ne s'arrête pas au séjour plus ou moins prolongé qu'on fait dans les diverses structures de l'enseignement. Le concept d'éducation permanente signifie que l'éducation peut et doit se poursuivre tout au long de l'existence, selon toutes espèces de formules.

Dans cette conception, aucun niveau de l'enseignement ne peut désormais décerner une attestation dite terminale; l'attestation que l'on remet ne vient que certifier qu'on a, avec plus ou moins de succès, terminé une étape dans un processus continu.

C'est d'ailleurs cette conception qui justifie qu'on dise maintenant qu'éduquer: c'est apprendre à apprendre, c'est apprendre à vivre.

L'éducation des adultes

L'éducation des adultes, sous toutes ses formes, peut évidemment s'inscrire dans ce concept de l'éducation permanente et elle pourra sans doute en devenir l'élément le plus important, puisque c'est comme adulte qu'on vit la plus longue partie de son existence. Cependant, l'éducation des adultes ne peut plus désormais être conçue tout simplement comme un prolongement de l'éducation reçue dans les structures formelles de l'enseignement.

L'éducation des adultes n'est pas non plus un système qui permet tout simplement à ceux qui ont passé l'âge de les fréquenter, de s'inscrire dans les structures de l'enseignement des niveaux élémentaire, secondaire, collégial ou même universitaire et d'y recevoir les mêmes cours que les élèves ou les étudiants d'âges réguliers.

L'éducation des adultes suppose des programmes, des méthodes et des critères d'évaluation bien différents de ceux qu'on trouve et qu'on trouvera dans l'enseignement régulier. Elle suppose qu'on tienne compte de la formation préalable, de l'expérience, de la motivation et de l'âge de ceux à qui elle s'adresse.

L'éducation des adultes ne peut et ne doit pas être un système plus ou moins motivé de récupération scolaire pour la masse. Là où cet effort a été tenté, il s'est soldé par des échecs et un gaspillage monumental.

Ce n'est pas non plus une immense opération de recyclage qui prend parfois l'allure de formule de sécurité sociale et qui porte à croire qu'on met peut-être plus d'efforts à recycler une main-d'oeuvre pour de nouveaux emplois qu'à créer ces nouveaux emplois eux-mêmes.

S'il se fait de plus en plus d'éducation des adultes, il n'est pas sûr que tout ce qui se fait soit vraiment valable et que le retour des adultes à l'école ne soit pas devenu un nouveau mythe maintenant discuté par ceux qui, il n'y a pas si longtemps, s'en faisaient les plus ardents propagandistes.

Plusieurs spécialistes de l'éducation des adultes osent employer, au sujet des divers programmes actuels, le terme de gaspillage. C'est probablement une condamnation trop sévère, mais c'est certainement une sonnette d'alarme pour ceux qui sont responsables des programmes et des millions de dollars qu'on y consacre.

Par ailleurs, on trouve de plus en plus, parmi ceux qui sont les mieux informés, de gens qui tentent de situer l'éducation des adultes dans le concept de l'éducation permanente: c'est-à-dire qui veulent faire disparaître toutes les barrières qui empêchent la vie et les études de se rejoindre.

La formation permanente

On veut que l'éducation cesse d'être une étape de la vie, pour devenir un facteur essentiel de l'équilibre de l'homme avec le milieu dans lequel il vit, qu'il s'agisse du milieu professionnel, du milieu familial, du milieu naturel dont la civilisation tend à le séparer, ou du milieu artificiel qu'elle tisse autour de lui.

Dans les travaux de synthèse que constitue "Réflexions pour 1955", un document préparé par un groupe de travailleurs français ayant étudié ce qu'on appelle les "faits porteurs d'avenir", on trouve quelques pages extrêmement intéressantes sur ce que devrait être la formation de l'homme de notre temps.

La formation, s'adaptant de façon plus souple à des finalités plus conscientes, devra aboutir à l'éducation des individus, aussi bien comme consommateurs ou citoyens que comme producteurs, et leur permettre d'accéder aux bonheurs possibles.

Cette formation devra dispenser les qualités et les méthodes nécessaires à un meilleur accomplissement des hommes, aux moments les mieux adaptés, tout au long de leur existence et non plus seulement sous pression et en quantités massives dans la seule période traditionnellement réservée aux études.

L'école, le collège et même l'université ne pourront pas suffire à cette tâche de formation que les anglophones appellent "continuing education" et il faut penser que l'enseignement devra changer radicalement ses méthodes et ses techniques pour devenir à la fois plus agréable et plus efficace.

Cet enseignement (il faudrait dire autre chose, car l'enseignement ne sera plus qu'une partie de la formation et de l'éducation) ne peut déjà plus être le fait des seuls spécialistes, qu'on ne pourra former en nombre suffisant et qui devront eux-mêmes sans cesse compléter leur formation et l'adapter aux changements rapides de la science, de la technique et de la société.

(Bulletin n. 9-10 de la BCN)

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.

(à suivre)

Les manifestations ont coûté $7,600,000 à Montrèal

MONTREAL — Les nombreuses manifestations qui se sont produites à Montréal depuis le début de l'année ont coûté au service de la police plus de $7,600,000, soit près de $6.33 par citoyen.

Ces chiffres ont été fournis par un porte-parole autorisé du cabinet du directeur de la police de Montréal. Il a précisé que 97 manifestations avaient eu lieu dans les limites de la métropole depuis le 1er janvier dernier.

Durant les deux derniers mois seulement, une quarantaine de manifestations populaires se sont déroulées dans les rues de la ville.

Toujours d'après les chiffres officiels fournis par la police, plus de 100,000 personnes ont pris part à ces manifestations populaires. Dans 16 rassemblements, les policiers estiment qu'il y avait plus de 1,000 manifestants et dans 43 autres il y avait moins de 100 personnes.

Les dégâts matériels qui se sont produits pendant ou après ces manifestations ont été évalués à environ $4 millions. La plus violente de ces manifestations est celle qui s'est produite le 11 février dernier lors de la mise à sac du centre de l'informatique de l'université Sir Georges William, où les dégâts se chiffraient par plus de $3 millions.

La deuxième manifestation sur cette liste noire est celle qui s'est produite lors de la grève des policiers municipaux le soir du 7 octobre dernier. Cette soirée a coûté $800,000 aux commerçants locaux.

D'autres manifestations comme celle de l'Opération-libération, le 7 novembre dernier qui a été la dernière à se produire avant l'adoption du règlement interdisant les manifestations, ont fait environ $20,000 de dégâts.

Soyez certain que le feu n'assombrira pas votre Noël

1. Au temps de Noël, acheter un arbre frais.
2. Avant de le monter, couper, en diagonale, au moins un pouce du bas du tronc et placer la base dans une chaudière contenant de l'eau.
3. Maintenir plein ce réservoir. Vous assurer de la solidité de l'arbre.
4. Placer l'arbre loin des portes de sortie et de toute source tde chaleur tels que radiateurs, appareils de télévision, projecteurs, etc.
5. Si les aiguilles de l'arbre brunissent, le descendre et en disposer en toute sûreté — pas dans la fournaise, le poêle ou le foyer. Les arbres de Noël s'enflamme avec une violence explosive.
6. N'employer que des décorations ignifuges ou partiellement ignifuges pour décorer l'arbre.
7. Seuls les jeux de lumières approuvés doivent être employés et tous les raccordements doivent être en bon état et solidement joints.
8. Ne pas employer de matériau inflammable tels les tissus et autres matériaux à combustion rapide pour les décorations d'étalage, accoustiques ou scéniques dans les endroits publics ou privés de rassemblement à moins que les matériaux aient été assujettis à des procédés d'ignifugation.

Nos lecteurs nous écrivent

LE CERCLE MOLIÈRE

Il m'est impossible de laisser sous silence une soirée aussi intéressante que celle passée à la représentation: "Les Rosenberg ne doivent pas mourir" donnée par le Cercle Molière.

Vraiment ils méritent tous de chaleureuses félicitations; chacun avait l'air si bien chez lui dans son rôle que tout paraissait réel. Le décor était ingénieux. Je ne suis pas une critique dramatique mais s'il me fallait choisir trois étoiles de la soirée, je commencerais par Jean-Louis Hébert bien sûr, qui certainement s'est surpassé dans son plaidoyer, aussi nous savons que son nom n'est pas à faire.

La deuxième serait Marie Benoist-Martin qui, dans sa défense pathétique, a fait naître de fortes émotions et couler des larmes.

La troisième serait André Martin, son mari, qui l'a si bien soutenue.

Cette pièce montre sûrement notre belle culture française que nous sommes si avides de conserver.

La salle comblée tous les soirs, les applaudissements prolongés disent mieux que moi que nous pouvons être fiers à St-Boniface de notre Cercle Molière.

Emma Ayotte,
Saint-Boniface,
le 30 novembre 1969.

☆ ☆ ☆

A propos de notre hebdomadaire

Etant moi-même un Franco-Manitobain aux études à Ottawa, je lis avec intérêt votre journal "La Liberté et le Patriote".

Depuis quelque temps, le journal s'est beaucoup amélioré au point de vue du contenu. L'apparition des nouvelles internationales, des nouvelles agricoles, de la chronique religieuse et de "L'Aube à l'Envers" qui reprend, fait du journal un hebdomadaire de nouvelles locales (parce que les chroniques des paroisses continuent), de nouvelles nationales et de nouvelles internationales. L'étendue du journal est donc vaste et d'intérêt presque universel. Je vous félicite et vous encourage à continuer.

Ce qui m'a fait écrire cette lettre, c'est que depuis que je suis à Ottawa (septembre 1969), je reçois régulièrement "La Liberté" et que je l'ai montrée à mes confrères d'Ontario et du Québec.

Ils ont été fort impressionnés de voir et d'apprendre que nous avions un journal de langue française au Manitoba et qui représentait un si vaste intérêt pour la population en quête des moyens de communication. Il est à noter que les nouvelles de l'Ouest les intéressent beaucoup, car l'Ouest canadien leur est à peu près inconnu.

Bravo à notre journal de langue française au Manitoba! Comme notre langue, espérons que notre journal ira toujours de l'avant.

Sincèrement vôtre,

Toujours Franco-Manitobain,

Marcel Lemieux,
Ottawa, Ontario,
le 1er décembre 1969.

Les Français ont la plume facile

PARIS — Les Français restent de fidèles émules de Mme de Sévigné: ils écrivent beaucoup, aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'à l'étranger.

Une statistique publiée récemment par l'administration des postes françaises révèle qu'en 1968 chaque Français a déposé en moyenne à ses guichets cent lettres ou cartes postales, 25 imprimés et cinq paquets. C'est au total plus de dix milliards d'objets qui ont été confiés aux postes françaises au cours de cet année-là. Vers l'étranger, les Français ont expédié plus de correspondances qu'ils n'en ont reçu: 373 millions contre 369.

C'est le Parisien qui a la plume la plus facile, et, comme tout se tient, cette tendance serait favorisée par le plus grand nombre de bureaux de postes à sa disposition que dans le reste de la France. Par contre, ceux qui écrivent le moins sont les Corses.

La ville de Roubaix, dans le nord, vient en tête pour l'expédition de colis postaux, ce qui est normal, étant donné la grande importance des ventes par correspondance organisées par les firmes de cette ville.

L'Alliance Française du Manitoba

Un concert de musique pour Noël

Un concert de musique pour Noël sera offert par M. Richard Conn et ses flûtes à bec et par Dr W. Gairdner, de l'université de Winnipeg, et son choeur d'étudiants, le mardi 9 décembre, à 8 h 30 du soir, au Musée de St-Boniface, 494, rue Taché (près de l'hôpital Taché). Stationnement à l'arrière du musée (entrée rue Despins). Invitation à tous.

La profession des évaluateurs d'immeubles

(Real Estate Appraisers)

Très peu connu du public, l'Institut canadien des Evaluateurs offre un service professionnel des plus indispensables au pays. En effet, quelles sont les transactions d'immeubles commerciaux qui se font sans qu'un évaluateur professionnel ne soit appelé pour évaluer le coût réel? Les sociétés de financement ou de fiducie et tous les niveaux gouvernementaux ont sans cesse recours aux services d'évaluateurs attitrés.

Fondé en 1938, l'Institut canadien des Evaluateurs est un organisme national à caractère bilingue qui prend de l'ampleur très rapidement et jouit présentement d'un essor professionnel supérieur à toute autre profession au Canada.

La qualité de ses cours, qu'on dispense aussi bien en français qu'en anglais, est considérée parmi la plus élevée et la plus exigeante au monde.

L'Institut en ce moment compte 4,000 membres accrédités ou associés et 1,300 postulants. De son siège social à Winnipeg, il dessert des chapitres régionaux à travers le Canada.

Les évaluateurs offrent de nombreux services. Tout achat ou vente d'immeuble négocié par un gouvernement doit être appuyé d'un certificat d'évaluation signé par un évaluateur. Dans les cas d'expropriation, les tribunaux exigent le témoignage de ces experts. Les sociétés nationales ont inévitablement recours aux services d'évaluateurs pour tous leurs achats ou ventes d'immeubles.

Les services d'évaluateurs d'immeubles sont disponibles au grand public pour tout achat ou vente de biens immobiliers. Jusqu'à tout récemment, aucune transaction d'immeubles ne se faisait sans l'aide d'un avocat, et en certains cas, d'un comptable. Ceci ne suffit plus. L'analyse des valeurs immobilières demande aujourd'hui l'aide et le conseil scientifique d'hommes qualifiés dans la matière. Pour plusieurs individus, un achat important, comme une propriété à revenus, une ferme ou une maison, peut être un investissement considérable et peut se solder par une réussite ou une faillite. Un évaluateur peut, pour des honoraires minimes, faire connaître à son client le montant qu'il devrait payer et lui assurer par le fait même, un investissement sûr et rentable. On ne saurait trop insister sur l'avantage de ce service. Tout vendeur ou acheteur de biens immobiliers se doit de recourir aux services d'un évaluateur professionnel.

Voici un exemple de ce qui précède. Supposons deux maisons de rapport presque identiques, mais situées dans différents quartiers de la ville et mises en vente à un prix quasi identique. Le client a l'embarras du choix et se demande ce qu'il devrait payer. L'évaluateur connait le sort économique favorable ou défavosable de ces quartiers. Il peut découvrir très tôt si le loyer déclaré est véridique. Ses connaissances d'évaluateur lui ont appris à prouver clairement que le revenu de l'un est plus avantageux que celui de l'autre. De plus, il peut renseigner son client sur le taux de revenu par rapport au placement. Il se peut que ni l'un ni l'autre de ces placements ne conviennent aux fonds dont dispose l'individu.

La demande d'évaluateurs d'immeubles excède de beaucoup leur nombre. C'est une profession qui existe depuis quelque 30 années et qui offre de merveilleuses occasions. Il va sans dire que les jeunes gens qui s'y intéressent y trouveront un avenir intéressant et stimulant. L'Institut National invite toute personne voulant s'inscrire dans ses cadres à envoyer toute communication à l'adresse suivante.

Pour autre information écrivez a: M. W. N. Mulock, B.Sc., vice-président exécutif, L'Institut Canadien des Evaluateurs, Bureau 502, 177, avenue Lombard, Winnipeg 2, Manitoba.

Communiqué

Palmarès de CKSB

Mois de décembre

1 — Bienvenue — Eric Charden
2 — Quand on n'a que l'amour — Nicoletta
3 — L'oiseau en cage — Georges Dor
4 — Ma mère me disait — Gilles Dreu
5 — Si demain — Le Coeur d'une Génération
6 — Vivre — Gilbert Bécaud
7 — Quelque part à Bethléem — David Alexandre Winter
8 — L'enfant aux cymbales — Frida Boccara
9 — Les yeux de velours — Le Cardan
10 — Et pourtant je t'aime — Nana Mouskouri
11 — Je t'aime ... moi non plus — Sounds Nice
12 — L'enfant noir — Jacques Michel
13 — Tout tremblant de fièvre — Martin Circus
14 — Les enfants du paradis — Christine Charbonneau
15 — Je suis bien — La 4e Volonté
16 — Quand j'étais enfant — Petula Clark
17 — La Manille et la révolution — France Gall
18 — L'amour rend heureux — Brian Burd
19 — Rappelle-toi Seigneur — Steve
20 — A bord d'un Apollo — Vicky
Révélation du mois: Christine Charbonneau

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE offre un régime de SÉCURITÉ FAMILIALE pour ses MEMBRES

Nouveaux membres du mois de novembre

Allard, M. et Mme René
Arbez, M. et Mme André
Ayotte, M. et Mme Armand
Bélanger, Frère Léonard
Bélanger, M. et Mme Louis
Bélisle, Mlle Annette
Boily, M. et Mme Napoléon
Boiteau, M. et Mme David
Boisjoli, M. et Mme Albert
Boisjoli, M. et Mme André
Boulet, M. et Mme Gérard
Campagne, M. et Mme Henri
Carrière, M. et Mme Laurent
Champagne, M. et Mme Fer.
Chaput, M. et Mme Georges
Collette, M. Denis
Collette, M. et Mme Maurice
Couture, M .et Mme Denis
Delannoy, M. et Mme Jean
Desy, Père Richard
Dion, Mlle Juliette
Dion, M. René
Dufault, Mlle Colette
Dufault, M. Marc
Duhamel, M. et Mme Marcien
Dupont, M. et Mme Alphonse
Dupont, Mlle Angèle
Empson, Mgr Charles
Gagnon, Père Jean-Charles
Guy, Père Ludger
Lachance, M. et Mme Roland
LaFlèche, M. et Mme André
Lafond, l'abbé Ubald
Laurencelle, M. et Mme Geo.
Laurencelle, Mlle Yvette
Lavergne, M. et Mme Gérald
Ledoux, Père Jean-Paul
Lévesque, Père Fernand
Malo, M. et Mme Omer
Marcoux, M. et Mme Lucien
Mouflier, M. et Mme J.-G.-A.
Pelland, M. et Mme Joseph
Pelletier, Père Marc
Phaneuf, M. et Mme Camille
Riopel, Père Ronald
Roch, M. et Mme Edmond
Rostaing, Père Ludovic
St-Martin, Père Ubald
Toupin, M. et Mme Georges
Valiquette, Père Stéphane

Communiqué

Soirée "Veille du Jour de l'An" à la paroisse du Sacré-Coeur

Les billets pour la soirée "Veille du Jour de l'An" sont en vente depuis le dimanche 16 novembre. Pour les obtenir, vous pouvez vous adresser soit à Mme Léon Alary (tél.: 775-5544) ou à Mme Don Davignon (tél.: 772-5971).

Chronique de CBWFT

Ainsi naît la vie

Tous ces témoignages tirés de nombreuses lettres de téléspectateurs ou de critiques de journaux allaient à l'endroit du film "Ainsi naît la vie", présenté à Radio-Canada en mars. Devant l'immense succès de ce documentaire et à la demande générale, la chaîne française de télévision présentera, en reprise, le magnifique film en couleur réalisé par la compagnie ABC, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 7 décembre, à 20 h 30.

Pour ceux qui n'auraient pas vu "Ainsi naît la vie" lors de sa première diffusion, disons qu'il s'agit là d'un documentaire décrivant toutes les formes de la vie sur terre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Adapté en français par Marthe Blackburn avec Bertrand Gagnon et Jean-Paul Nolet comme narrateurs, "Ainsi naît la vie" décrit et étudie la vie chez les plantes, les animaux et les hommes et nous montre comment certaines espèces se sont développées à travers les âges.

Le film débute en nous montrant comment la vie a commencé dans l'eau, d'abord dans les cellules de certaines plantes comme les algues, ensuite par l'union entre le règne végétal et le règne animal (exemple: l'anémone de mer, l'éponge, le corail, l'anatife). On nous explique ensuite le développement de la vie des poissons des mers préhistoriques et ce phénomène qui veut qu'au cours des siècles les animaux marins se soient transformés en dinosaures.

Le film nous fait suivre ensuite le saumon qui, lorsque vient le moment de la reproduction, quitte les océans, remonte les eaux à contre-courant, saute les rapides pour aller déposer ses oeufs dans le lit des rivières. Là s'accomplit alors tout le processus de la fécondation.

Les cycles de vie chez les hippocampes, les otaries, les tortues de mer sont aussi étudiés dans le documentaire qui nous montre également les méthodes de reproduction chez les mammifères tels que les veaux, les chiens, les chats, etc.

Puis ce sont enfin les différentes phases qui mènent à l'éclosion d'une nouvelle vie humaine qui nous sont expliquées au moyen de diagrammes. Ceux-ci nous permettent de suivre tout le processus de la fécondation, la formation de l'embryon et son développement graduel dans l'utérus. Nous assistons ensuite à la naissance d'un enfant, et des explications nous sont également fournies quant aux facteurs héréditaires et autres caractéristiques qui peuvent influencer la vie d'un être humain.

"Ainsi naît la vie", une émission d'un grand intérêt pour toute la famille, est un documentaire des Productions Jules Power International, réalisé pour la chaîne américaine ABC. La postsynchronisation française a été réalisée par Marie Tessier-Lavigne.

L'Orchestre philharmonique de Berlin

En deuxième partie des **Beaux Dimanches**, à 21 h 30, les téléspectateurs verront, en couleur, un concert de l'"Orchestre philharmonique de Berlin". Cette émission spectaculaire a été réalisée dans la nouvelle salle de concerts de Berlin. La première partie au programme consiste en l'exécution du premier mouvement de la deuxième "Suite pour orchestre" de Jean-Sébastien Bach. L'oeuvre est sous la direction de Herbert von Karajan.

La seconde partie de ce concert est consacrée à la "Symphonie no 6" de Beethoven, dite "la Pastorale". Herbert von Karajan dirige à nouveau l'Orchestre philharmonique de Berlin. "La Symphonie no 6" est un film en couleur dans lequel ce magnifique poème symphonique est traité visuellement, suivant une conception nouvelle, où la caméra joue un rôle en quelque sorte actif. Il ne s'agit pas d'une illustration de "la Pastorale", mais d'une nouvelle manière de l'aborder au moyen du langage de la télévision.

A l'Affiche

Film du jeudi

Le jeudi 4 décembre, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, le film du midi portera sur les oeuvres de Durer, le célèbre peintre et imprimeur allemand, et sur "Guernica" de Picasso.

Ce film indique bien que la Renaissance nordique fut l'oeuvre de Durer, et "Guernica" décrit l'horreur d'un bombardement allemand lors de la guerre civile d'Espagne en 1937. Cette peinture produit un effet visuel et psychologique extraordinaire.

Galerie de l'université

L'exposition d'art moderne bizarre en cours à la Galerie Un, Un, Un de l'université de Manitoba jusqu'au 20 décembre présente des sculptures, gravures, dessins, imprimés et des photographies, oeuvres de 32 artistes bien connus. On pourra aussi voir "L'Art américain par l'affiche".

Orchestre symphonique

Les 6 et 7 décembre prochain, à la salle du Centenaire, les amateurs de musique pourront entendre le célèbre jeune pianiste américain, Richard Goode. Il jouera le "Concerto pour piano no 4" de Beethoven. L'orchestre exécutera "A Midsummernight's Dream" de Mendelssohn et "Musique pour batterie, cordes et célesta" de Bartok.

Richard Goode jouit d'une renommée internationale et plusieurs critiques l'ont acclamé comme "un pianiste unique de sa génération".

Au poste CBWFT

JEUDI 4 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Plum Bouding (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Le procès de Julie Richards". Drame social de Larry Peerce, avec Barbara Barrie, Bernie Hamilton et Richard Mulligan. Abandonnée par son mari depuis quatre ans, une femme a obtenu le divorce. Elle s'installe avec sa fillette dans une petite ville où elle fait la connaissance d'un Noir qu'elle finit par aimer et épouser. Le ménage vit heureux quand survient son premier mari. Ne supportant pas que sa fille vive chez les nègres, il engage des procédures pour obtenir la garde de l'enfant. (Américain 1964)
9:30—La part du lion
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "Avouez, docteur Corda". Drame judiciaire de Joseph Von Baby, avec Hardy Kruger, Elisabeth Muller, Lucie Mannheim et Hans Nielsen. Un jeune anesthésiste, le docteur Corda, est soupçonné d'avoir assassiné une infirmière à qui il vouait des sentiments tendres. C'est lui-même qui découvre le corps alors qu'il se rendait à un rendez-vous. Et il n'a pas averti la police, croyant éviter le scandale. Persécuté par l'opinion publique, brisé par des interrogatoires sans fin, il est sur le point d'avouer tout ce que l'on veut lorsque sa femme apporte la preuve de son innocence et fait arrêter le vrai coupable. (Allemand 1958)

VENDREDI 5 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "L'Homme aux lunettes d'écaille". Film réalisé par Douglas Sirk, avec Claudette Colbert et Robert Cummings. Le mari d'une femme très riche monte un plan machiavélique pour faire croire qu'elle est folle et hériter ainsi que sa fortune. (Américain 1948)

SAMEDI 6 DECEMBRE

1:30—Cours universitaire — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaire — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventure (C)
5:00—L'éventail de Séville
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Zéro un Londres
8:53—Politique fédérale
9:00—Le choeur de l'armée rouge
9:30—Les couche-tard
10:00—Congrès de la SFM
11:00—Cinéma: "L'Ambitieuse" (C). Drame psychologique d'Yves Allégret, avec Andréa Parisy, Edmond O'Brien et Nicole Berger. Une jeune ambitieuse pousse son mari à s'approprier une partie des mines de son employeur. Mais son succès ne lui suffit pas. Renouant avec la très riche famille de son mari, elle donne aux mines une très grande extension. Son mari, lassé par tant d'ambition, renoue un amour de jeunesse. (Franco-Autraliens 1959)

DIMANCHE 7 DECEMBRE

2:00—En descendant le Richelieu
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "Le théâtre de M. et Mme Kabal" (C). Film d'animation réalisé par V. Borowczyk, avec les voix de Louisette Rousseau et de Pierre Colet. Une femme robot conduit d'une main de fer des hommes et des animaux. (Français)

LUNDI 8 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Station du désir (Pardon du péché). Drame de Marcello Baldi et Antonio de la Loma, avec Amedeo Mazzari, Umberto Spadaro et Katia Loritz. Un camionneur rêve de s'acheter une station-service. Comme il n'a pas suffisamment d'argent, son patron accepte de lui en prêter à la condition qu'il s'arrange pour saboter un camion d'une firme rivale. Le camionneur consent et provoque un accident qui entraîne la mort du chauffeur du véhicule. (Italo-Espagnol 1957)

MARDI 9 DECEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Lettre d'une inconnue". Mélodrame de Max Ophuls, avec Joan Fontaine et Louis Jourdan. A la veille de mourir, une femme écrit une longue lettre à un pianiste compositeur. Elle peut enfin lui dire combien elle l'a aimé et combien elle a souffert de son indifférence. Elle lui parle de ce fils qu'il lui a donné et qui est mort du typhus. (Américain 1949)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "L'Homme au crâne rasé". Drame psychologique écrit et réalisé par André Delvaux, avec Senne Rouffaer, Beata Tyzkiewicz et Hector Camerlynck. Un avocat donne des cours dans une école pour jeunes filles. Frappé par la beauté d'une élève, il n'arrive pourtant pas à lui déclarer son amour. Deux ans plus tard, amené à assister à l'autopsie d'un noyé, il retrouve la jeune femme par hasard. Elle est devenue actrice. La conjonction de ces deux événements fortuits détermine en lui une crise nerveuse à la suite de laquelle convaincu d'avoir tué la jeune femme, il doit être confié à un asile. (Belge 1965)

MERCREDI 10 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème
8:00—Hors jeu (C)
9:20—A communiquer
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Les portes de la nuit". Drame psychologique de Marcel Carné avec Pierre Brasseur, Serge Reggiani et Yves Montand. Au début de 1945, une femme, dégoûtée par son mari, profiteur de guerre, revient dans le quartier où elle a grandi. (Français 1946)

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

Le vieil homme et l'enfant (The Two of Us)

Film français sous-titré en anglais. Comédie dramatique remarquable réalisée par Claude Berri avec Michel Simon, Alain Cohen et Luce Fabiole. (90 minutes)

Scénario: Menacé par la persécution nazie, un enfant juif âgé de neuf ans, Claude Longmann, est confié, en 1943, à un vieux couple à la campagne, sous le nom de Claude Longuet. Choyé par ceux qu'il appelle désormais "Pépé" et "Mémé", l'enfant prend goût à sa nouvelle vie. Le vieux, violemment antisémite et ignorant la véritable identité du petit, s'attache à son protégé. Celui-ci entre dans le jeu de la situation qu'il domine mieux que les adultes qui l'entourent. C'est alors une charmante peinture d'une vie quotidienne faite de joies saines, apportant le vrai sens de la vie.

Commentaire: Ce film, qui est une histoire vécue par le réalisateur lui-même, Claude Berri, est une très belle réussite. Le récit, profondément humain, ou s'entremêlent, sans heurts et dans un climat chaleureux, drame, tendresse et comédie, constitue un plaidoyer éloquent contre le racisme et les préjugés qui l'accompagnent.

Un style d'une grande sobriété et un sens rare de l'observation confèrent à cette suite de petits tableaux aussi charmants qu'émouvants une grande force de persuasion. Michel Simon et le jeune Alain Cohen sont bouleversants de vérité. Il faut souligner également l'excellente partition musicale de Georges Delerue.

Film chaleureux, remarquable et inoubliable. — **A voir.**

• • •

Stolen Kisses (Baisers volés)

Comédie dramatique réalisée par François Truffaut avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade et Delphine Seyrig. Ce film est français avec sous-titré anglais.

Scénario: François Truffaut est allé rechercher son Antoine Doinel des "400 Coups" qu'il avait laissé sur la plage à l'âge des révoltes des gosses et des menues délinquances. Il le reprend à l'âge du service militaire et de la hantise du couple. Doinel expérimente plusieurs professions: réceptioniste d'hôtel, détective, dépanneur t.v. Il s'éprend de la jeune Christine qui d'abord répond avec indifférence à son amour. Il admire la femme de son patron qui lui accorde ses faveurs, ce qui lui en coûtera cher. Et ainsi se poursuit ce drame sentimental.

Commentaire: C'est toute l'atmosphère spontanée et tendre de son premier film ("400 Coups") que Truffaut retrouve dans "Baisers volés". Il y a beaucoup de sensibilité exprimée avec une belle délicatesse de touche. La mise en scène manifeste une maîtrise constante de l'art de la demi-teinte tant dans la direction des acteurs et la peinture des sentiments que dans l'utilisation de la couleur.

Ce film esthétiquement remarquable relate avec réalisme diverses expériences d'un jeune homme timide, notamment dans sa vie amoureuse. **Il se déroule dans un climat d'amoralité et comporte une scène de nudité.**

• • •

Butch Cassidy and the Sundance Kid (3)

Ce film original et soigné raconte de façon ironique l'histoire de deux bandits dont la justice finit par triompher. Il comporte des violences meurtrières.

Easy Rider (4)

Dans ce film bien fait d'un jeune réalisateur, on peut trouver des éléments de réflexion sur l'attitude de la jeunesse face à la société contemporaine. L'usage de la drogue y est présenté avec indulgence et des éléments érotiques prennent place dans l'ensemble.

• • •

Ice Station Zebra (4)

Ce spectacle de bonne facture présente des hommes intrépides et courageux qui, au péril de leur vie, se dépensent pour assurer la sécurité de leur pays. (a)

• • •

Midnight Cowboy

A travers une histoire sordide, ce film fort bien réalisé laisse percevoir la montée de sentiments d'amitié entre deux êtres placés dans des situations pénibles.

Schlesinger y introduit un jeune homme simple (dont le comportement est nettement immoral), victime des faux semblants d'une civilisation de masse et de loisirs, qui descend les cercles de l'enfer avant de trouver dans une amitié pure, désintéressée, des raisons de revivre et un besoin de s'accomplir.

Le réalisateur décrit, parfois crûment mais sans complaisance, certains aspects déshumanisants de la vie des grandes villes.

Le commerce de la sexualité choque, certaines situations révoltent. Par ailleurs il faut retenir qu'actuellement le cinéma est très souvent le miroir de notre société. Certains films invitent à une réflexion grave.

L'exposition au Centre: une manifestation de l'essor culturel de Saint-Boniface

par Denis Bourget

Quand on considère le caractère ordinairement "paroissial" et "villageois" de St-Boniface, caractère qui donne un ton morne à la vie quotidienne de ses habitants, on s'étonne de voir le nombre croissant d'artistes dans un tel milieu. Peut-être retrouvent-ils à St-Boniface un élément cataliseur qui nécessite un geste créateur de leur part, geste qui se veut contradictoire au ton général de la ville· on comparera au besoin sa visite à l'exposition à une promenade sur la rue Provencher entre les rues Taché et Archibald...

Culturellement St-Boniface connait enfin un essor qui, espérons-le, est loin d'être à son terme. A cette exposition, nous assistons à l'affirmation de certains talents. On y a réuni environ seize artistes de St-Boniface dans le cadre du Congrès annuel de la S.F.M. Il s'agit sûrement d'une des meilleures expositions qu'il nous ait été donné de voir à St-Boniface; certainement une des plus ambitieuses...

En me promenant dans les diverses salles où sont exposées les oeuvres, certaines impressions m'arrivent spontanément, et je parlerai ici d'un artiste ou d'un autre dont les oeuvres me frappent de façon particulière.

Commençons par M. Tony Tascona qui a soumis trois oeuvres à l'exposition, et dont les trois sont très intéressantes. Encore une fois, M. Tascona se révèle artiste de calibre vraiment supérieur. La finesse des jeux qu'il crée entre les réseaux de formes linéaires et les formes géométriques témoignent d'une grande sensibilité. Il maitrise parfaitement sa composition: l'organisation de son espace quadrilatéral... J'hésite à préférer l'une ou l'autre de ces oeuvres: les couleurs terrestres de "Transmission no 2" produisent dans leur ensemble une oeuvre qui n'est pas dénuée de lyrisme; on retrouve dans "Yellow Dynamics" et "Stationary Station" un autre genre de lyrisme relié cette fois aux délicates qualités optiques des lignes grâce à un léger relief.

On regrette de voir que Bernard Mulaire ne figure que deux fois dans cette exposition. Ses trois dessins révèlent un peu le genre de travail de cet artiste et sa qualité exceptionnelle. La subtilité des formes d'une part et leur complexité d'autre part, leur traitement délicat à la mine, la solidité de la composition, ainsi que son traitement dans l'espace créé sont plus que suffisants pour témoigner d'un talent et d'une expression plastique qui atteint la maturité. Sa grande toile, aux dimensions imposantes, la "Grande Poupée", nous révèle à peu près les mêmes qualités, mais paradoxalement à un moindre degré d'intensité.

Les toiles de Roger Lafrenière sont fort intéressantes. Dans un sens, il s'agit toujours de peinture en dépit des éléments originaux qu'elles comportent. Ses oeuvres ont l'étonnante qualité d'être irrémédiablement présentes, troublantes, contestant toutes nos notions artistiques traditionnelles... L'oeuvre énonce ses propres critères, comme tout oeuvre d'art, et les critères quasi-universels telle la composition ont ici une définition originale mais explicite.

Les deux paysages de Mme Pauline Boutal, la doyenne des artistes de St-Boniface, sont très réussies à tous les points de vue. Ces oeuvres ont une stabilité qui se rattache à la composition et au sens de la couleur que l'artiste a maitrisés. On regrette un peu que lorsqu'il s'agit de portraits d'enfants, l'aspect "attendrissant" domine la toile... L'on se demande si c'est inévitable lorsqu'on a à peindre des enfants.

Les oeuvres de Pauline Morier sont étonnantes. Il est facile de constater une délicatesse de formes et de couleurs qui révèle chez cette artiste une sensibilité unique. Ses dessins, exécutés pour la plupart lors d'un récent voyage au Mexique, sont remarquables par leurs couleurs ensoleillées et claires. "L'autel de Santa Prisca" est une oeuvre exceptionnelle, mais n'est malheureusement pas bien mis en valeur par le cadre de papier mâché un peu trop jaune. La présentation des dessins étonne quelque peu.

Les trois peintures de Roger Boulet nous montre un artiste qui se livre à une expression gratuite, solidement intégrée cependant en ce qui concerne la composition, surtout dans les Peintures nos 2 et 3 où les formes peintes composent une structure compacte. Il s'agit d'une solution intellectuelle, un peu sèche dans la peinture no 3, extrêmement puissante dans la peinture no 2. Pour ce qui est de la Peinture no 1, le déséquilibre entre la partie gauche et la partie droite me surprend un peu, quoique ce déséquilibre donne à l'oeuvre une étrange vitalité. On hésite cependant à affirmer que les formes noires en haut et en bas de la toile sont la meilleure solution que le peintre aurait pu trouver: il s'agit de formes bien négatives, alors que ce genre de forme est totalement absent dans les deux toiles qui, il est vrai, sont plus récentes.

Chez Raymond Brunet, j'admire volontiers le bois sculpté. Mais sa grande toile et le relief rembourré n'ont pas la même clarté ni la même éloquence. On sent que dans le relief, la matière est employée aux dépens de la forme. Dans la peinture, la technique et la matière exercent une sorte de tyrannie aux dépens de la composition qui s'avère assez arbitraire, surtout dans sa partie supérieure.

Marcel Debreuil, qui n'a malheureusement soumis qu'une seule toile à l'exposition, nous montre une maitrise de la peinture à l'huile qu'il utilise à profit. L'oeuvre ne dépend pas uniquement de la technique claire et quasi-impeccable, mais des plans de couleurs dont le clair et l'obscur s'apprêtent bien à la nature de la toile, à sa composition symétrique et à son motif symbolique. On dirait un écusson guerrier ou révolutionnaire frappé du visage du Christ, le plus grand des révolutionnaires. D'autres interprétations sont sûrement possibles.

Les oeuvres de Mme Lemay sont quelque peu inégales. Admirons franchement un sens de la composition assez solide en général, surtout lorsqu'il s'agit de paysages: cette "Paix rustique" par exemple, dont le motif est traité avec une vigueur agréable, où les formes ont une certaine plénitude, une solidité...

Les peintures à l'encre, cependant, nous montrent une artiste qui cède à la tentation de faire des "jolies" choses, sans substance, et ce, en dépit d'une composition intéressante. Voyez la série "Métamorphose".

Malheureusement, Marcel Gosselin révèle aussi trop de préoccupation dans les qualités superficielles. Ici, cependant, la maitrise d'une technique et son emploi entrent en conflit avec le motif: c'est là l'étrange piège des artisans, la patience, la compétence et le travail bien fait prenant plus d'importance que l'oeuvre elle-même. Il révèle une sensibilité de coloriste assez délicate en dépit de tout cela, en dépit du fait qu'on a trop l'impression d'une surface en relief abritée de peinture, alors que la peinture même devrait en être l'essence. Son relief proprement dit — il s'agit ici de formes végétales entre deux planches ondulées — pourrait être une oeuvre fort intéressante s'il avait pensé à créer une transition entre la surface plane du quadrilatère et les éléments nettement sculpturaux.

Parmi les oeuvres de Marcien Lemay, la plus réussie est le "Midwinter Noon". Un traitement encore plus simplifié aurait peut-être été plus souhaitable dans sa composition si intéressante. Ce rouge atmosphérique réagit de façon négative aux deux formes blanches à droite et en bas de la toile. Les autres toiles abstraites sont quelque peu incohérentes, surtout du point de vue de la composition assez vague, assez arbitraire. Il s'agit d'oeuvres d'une valeur presque exclusivement décorative, étant donné la technique plutôt maniérée.

On s'attend sans doute à un commentaire sur la sculpture "Louis Riel". Je crois pour ma part qu'il s'agit d'une oeuvre médiocre comme la plupart des monuments d'ailleurs. L'artiste a employé une certaine technique de sculpture démodée, dépassée. Il s'agit d'une technique en vogue au début du siècle qui, à son meilleur, apporte une puissance expressive vraiment exceptionnelle à l'époque — je pense à l'oeuvre de Bourdelle et au "Balzac" de Rodin —, mais qui dans le cas actuel n'est qu'un maniérisme mal employé, pour ne pas dire répugnant. De plus, la transition entre la sculpture proprement dite et le piédestal — il s'agit plutôt d'une fusion — est loin d'être résolu et révèle à cet endroit un manque de sensibilité flagrant, pour ne pas dire un manque de goût. Du reste, ce Louis Riel pourrait aussi bien être un Jean-Baptiste ou un Job. Cette vision pseudo-moderne de Louis Riel s'avère regrettablement inférieure à l'idée, à la vision de cet homme qui était un révolutionnaire plutôt qu'un prédicateur.

Rhéal Bérard est représenté par environ une douzaine d'oeuvres, peintures à l'huile, estampes, aquarelles, etc. En général, en peinture à l'huile, l'artiste cède à la tentation de la facilité, du cliché, du "joli". Ses aquarelles sont ses oeuvres les plus réussies, surtout cette petite nature morte et un petit paysage rapidement esquissé. Ses estampes sur bois sont intéressantes, mais on aimerait à y voir plus de substance formelle, plus de définition et plus de clarté telle celle qu'on aperçoit dans les aquarelles.

Le merveilleux d'une telle exposition est de constater le travail qui se fait, les hésitations, les essais qui, même de qualité inférieure, au point de vue esthétique, ne sont pas dénués de tout intérêt. Il est à souhaiter que nous aurons d'autres expositions au courant de l'année. Nos organismes (la SFM et le Centre Culturel) rempliront ainsi une fonction qu'ils n'ont pas toujours remplie dans le passé. Ce n'est certes pas le nombre d'artistes qui nous manque... On s'intéresse à ce qu'ils font, c'est un des éléments les plus dynamiques de notre morne ville.



Rivaux au jeu, Bobby Orr, des Bruins, et Yvan Cournoyer, des Canadiens, se retrouvent dans une atmosphère plus cordiale après leur récente nomination à titre de conseillers spéciaux de la société General Motors du Canada pour le sport.

Souper-rencontre de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de St-Boniface invite toutes les personnes intéressées à un souper-rencontre qui aura lieu le mardi 9 décembre, à 6 h, à l'hôtel Marion. Les dames sont tout spécialement invitées.

Il y aura deux orateurs invités: M. le magistrat Robert Trudel, président du Festival du Voyageur, qui donnera les détails des projets de ce festival, ce qui sans doute intéresse toute la population de notre ville; M. Arnold Klaye, président de "Modern Motivation Services", qui parlera des divers aspects de l'animation en général. M. Klaye est un orateur tout à fait dynamique et a la distinction d'être le seul Canadien à faire partie du "Presidents Club of Success Motivation Institutes International".

Cordiale bienvenue à tous. On demande de téléphoner avant le 5 décembre pour réservations. Le bureau de la Chambre de Commerce est ouvert de midi à 4 h p.m., et le numéro à composer est 247-6991.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Elections

Félicitations au frère B. Dion, élu garde du Conseil; au frère Albert Jeanson, élu nouveau chancelier.

Le 15 décembre

N'oublions pas l'assemblée sociale du lundi 15 décembre. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

Grand tirage

Les frères qui ont vendu leurs livrets du grand tirage annuel sont priés d'en faire remise à l'assemblée du 15 décembre.

Ligue de 5 quilles

Il ne reste plus que deux semaines pour la fin de la deuxième série. La position actuelle des équipes est la suivante:

Equipe	Points
E. McCarthy	70
A. Girard	55½
H. Sala	55
E. Rougeau	53½
M. Théoret	51
J.-L. Jubinville	49
M. Morier	48
D. Nolin	38

Rigoletto

Le 100 Nons

Pour le jeune Franco-Manitobain à l'action, cette fin de semaine sera pleine d'envergure.

D'abord, le samedi 6 décembre, au Centre Culturel, à 21 h, dans notre foyer du 100 Nons, un groupe professionnel du jazz, le Billy Graham Jazz Quintet, lancera un "Jazzothèque". La salle, à l'angle Des Meurons et Cathédrale, peut accommoder un maximum de 100 personnes. Le prix d'entrée? Un dollar. Profitez de cette soirée pour entendre du jazz professionnel par un groupe qui se lance pour la première fois auprès de nos jeunes.

Le même soir, au Collège de St-Boniface, c'est le banquet-bal-boite de nuit lors de notre Rallye franco-manitobain. Pour le prix de $3.50 par personne vous pouvez rencontrer l'espoir de notre Société Franco-Manitobaine, tout en dégustant avec eux, dansant avec eux ou écoutant les vedettes du discothèque 100 Nons. Si le coût est trop élevé, venez jouir de la boite de nuit seulement; le coût est de $1.50. Tous les meilleurs artistes célébreront le Rallye avec vous!

Au plaisir de se rencontrer!

Communiqué

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Arbre de Noël

Les cadeaux ainsi que l'arbre et les décorations sont achetés. Maintenant il ne manque plus que des volontaires pour tout installer le samedi 20 décembre au Club St-Michel et pour le déblayage le dimanche soir après la fête. "L'union fait la force". Ce qui serait un lourd fardeau pour une ou deux personnes est une bagatelle pour un bon groupe de volontaires. Signalez donc 247-8022 pour le frère Lagarde.

Partie de cartes

Le mois de janvier nous réserve une autre activité. Le frère Simard a déjà tout mis en marche pour la grande partie de cartes annuelle. Il s'agit pour certains de secouer leur léthargie et d'offrir leurs services au plus tôt. Le 23 janvier (date tentative) n'est plus bien loin. Signalez 253-4662.

Le frère conférencier nous promet un invité de marque pour la prochaine assemblée générale du 8 décembre. Rendez-vous donc nombreux,

car **Après-Tout.**

Evénements sportifs au Stade, au Vélodrome et à l'Aréna

Dimanche 5 décembre — Ligue W.C.J.H.: Jets-St. James Canadiens

Mardi 9 décembre — Ligue M.J.H.: Monarchs-Kenora Muskies

Beau succès de la soirée annuelle de la L.F.C.

La soirée annuelle "Pour vous messieurs", organisée par la Ligue des Femmes Catholiques et qui eut lieu le 21 novembre à la salle Christ the King, fut un beau succès. M. Georges Forest, maitre de cérémonies, sut promouvoir le festival de St-Boniface en costume du Voyageur, tandis que sa dame représentait Marie-Anne Lagimodière.

La Ligue profita de l'occasion pour présenter aux invités Mme Simonne Lavallée qui sera candidate au congrès prochain de la Société Franco-Manitobaine.

Au concours de chapeaux, Mme Yolande Gosselin et M. Gilles Hébert furent les gagnants.

Félicitations à Mme Thérèse Marcoux qui était l'organisatrice de cette belle soirée.

Les nouvelles Académies ecclésiastiques de Moscou et Leningrad ont vingt-cinq ans

par Antoine Wenger

L'église orthodoxe de Russie fête cette année le 25e anniversaire du rétablissement des académies et séminaires ecclésiastiques. C'est, en effet, le 14 juin 1944 que fut ouvert au monastère des Nouvelles Vierges, à Moscou, l'Institut théologique, après de longs pourparlers entre le patriarche Serge et Staline.

Ainsi, la science théologique russe retrouvait un lieu et un organe après une nuit et un silence de vingt-cinq ans. En effet, les anciennes Académies ecclésiastiques de Moscou, St-Pétersbourg, Kiev et Kazan, et les nombreux séminaires diocésains n'avaient pas survécu à la tourmente révolutionnaire. Sans doute, à la Révolution, Nicolas Berdianev avait-il fondé à Moscou l'Académie libre de culture spirituelle qui fonctionna jusqu'à son départ de Russie (1922). Mgr Cassien (Bezobrazov) et le professeur Fedotov avaient pu donner quelques cours à l'Institut de théologie de Pétrograd. D'autre part, il y eut, de 1924 à 1926, des tentatives de la part de l'Eglise rénovée (schismatique) pour ouvrir des Ecoles supérieures de théologie à Moscou, Kiev et Leningrad. Mais ces initiatives furent sans lendemain.

La décision de Staline signifiait un changement de sa politique à l'égard de l'Eglise orthodoxe. L'autorisation d'ouvrir à nouveau des séminaires fut accordée à l'Eglise en retour de sa fidélité et de son loyalisme au cours de la Grande Guerre patriotique. Mais le gouvernement espérait en contrepartie que l'institution servirait sa politique ou tout au moins lui vaudrait un renom de libéralisme en matière religieuse.

La nouvelle institution connut assez vite des difficultés. Dès 1946, l'Institut de théologie de Moscou était transféré à Zagorsk et devenait Académie. Il y eut une deuxième Académie à Leningrad et huit séminaires à travers la Russie. Il n'existe plus aujourd'hui que les deux Académies de Zagorsk et de Leningrad, avec deux séminaires annexes, plus un troisième séminaire à Odessa. Le bilan de ce vingt-cinq années est néanmoins positif. Si nous ignorons le nombre des élèves qui ont fréquenté ces établissement, la **Revue du Patriarcat** de Moscou nous apprend que, au cours de ces vingt-cinq années, 451 élèves ont reçu le titre de candidat en théologie, 31 le titre de maître en théologie et 11 le doctorat. 17 étudiants sortis de l'Académie sont devenus évêques.

On a dit que parmi les étudiants il y a eu des jeunes gens qui n'avaient pas l'intention de servir l'Eglise orthodoxe, mais au contraire de lutter contre elle de l'intérieur. Ce furent des cas d'espèce, et la vigoureuse réaction du patriarche Alexis a permis d'assainir la situation.

Le compte rendu d'exercice pour l'année 1968-1969 publié dans la **Revue du Patriarcat** insiste sur la piété des élèves. Tous, sans exception, prennent part à l'office quotidien, observent les jeûnes de l'Eglise orthodoxe. Souvent les étudiants se mêlent aux moines — car il existe à Saint-Serge de Zagorsk un monastère florissant — pour suivre les offices, notamment aux grandes fêtes et durant la Semaine Sainte.

En plus des exercices scolaires, les étudiants ecclésiastiques ont suivi des conférences données par des lecteurs de l'Association **Znanie** (Connaître). Le fait est intéressant, car cette association est officiellement chargée en Union soviétique de la diffusion des connaissances scientifiques et de l'athéisme. Il semble qu'en agissant ainsi les responsables de l'Académie ecclésiastique aient voulu mettre les étudiants au courant des progrès de la science, mais surtout leur permettre de connaître les principaux arguments de la propagande officielle contre l'existence de Dieu et contre la religion.

Pour ce qui est de l'orientation générale des études, il nous semble que l'esprit des académies et séminaires reste assez conservateur, par suite surtout des grandes difficultés qu'éprouvent ces établissements à se procurer collections et ouvrages modernes. Seuls ces contacts et ces échanges permettraient de se tenir au courant des progrès des sciences ecclésiastiques dans le domaine de l'exégèse et de la théologie.

Les sujets de thèses ou de mémoires sont significatifs à cet égard. On sent chez les chercheurs le désir d'approfondir et de conserver la tradition religieuse de la Russie et le souci de répondre au problème pastoral de l'heure tel qu'il se présente en Union soviétique. C'est ainsi que la dernière thèse de doctorat soutenue à Zagorsk est consacrée à l'école du théisme spéculatif de l'Académie ecclésiastique de Moscou, depuis Goloubinski (mort en 1854) jusqu'au P. Paul Florenski (mort en 1943).

Au-delà de cette recherche érudite, il s'agit de montrer qu'il est conforme à la raison d'affirmer l'existence de Dieu. L'auteur range en passant parmi les tenants du théisme M. V. Lomonosov, le grand savant et esprit universel du XVIIIe siècle dont la Russie est à juste titre fière et dont l'Université de Moscou porte le nom. On voit de là l'intention qui préside à ces travaux et leur incidence éminemment pratique dans le climat intellectuel de la Russie d'aujourd'hui.

(Copyright bp B.I.P.)

Billet du mercredi

Ce Pamphile Le May, qui sut être en son temps un novateur

Après Crémazie, Fréchette, Chapman, voici à son tour Pamphile Le May, présenté dans la collection des **Classiques canadiens.** (1)

Avec eux, en somme, le florilège du dix-neuvième siècle canadien-français, pendant à celui de France et s'en inspirant, l'imitant dans une importante mesure, essayant de le continuer, le suivant de loin quant à l'originalité.

Fréchette ne fut pas Hugo, même s'il voulut avoir son épopée en alexandrins rutilants; et Lemay n'égala point la **Légende d'un peuple** avec ses **Vengeances.**

Chapman était de 27 ans plus jeune que Crémazie, d'une douzaine d'années plus jeune que Le May et Fréchette, mais on le joint volontiers à eux, comme continuateur du renouveau littéraire de 1860.

Il piétina sur place, à leur suite et comme eux, sans qu'on se rendit compte que nos poètes les plus artistes de l'époque, soucieux de la forme et du fond — comme jadis on disait — de la finesse dans l'expression et de la délicatesse du sentiment, étaient deux autres hommes restés dans l'ombre: Alfred Garneau, fils de l'historien national, et Nérée Beauchemin, médecin à Yamachiche.

Mais Beauchemin était la discrétion même et la modestie, tandis que Garneau l'était davantage encore, ne publiant pas un vers de son vivant.

• • •

Léon-Pamphile Le May naquit à Lotbinière, le 5 janvier 1837, fils d'un cultivateur qui était aussi marchand.

Il était l'aîné de quatorze enfants, et il eut comme son père sa douzaine d'enfants plus deux.

Née Célima Robitaille, sa femme aurait pu dire comme tant d'autres que les enfants ne font pas mourir, puisqu'elle ne décéda qu'en 1932, âgée de 88 ans.

Le May étudia le droit, songea à devenir prêtre, se mit à la théologie pendant deux ans, revint au droit, fut admis au Barreau de la province, pour faire enfin carrière dans le fonctionnarisme, tantôt à Québec tantôt à Ottawa.

Il fut conservateur de la bibliothèque du Parlement de Québec, de 1867 à 1893.

Le May fut un curieux de la littérature sous toutes formes, et il est peu d'hommes chez nous, à son époque, qui s'essayèrent à autant de genres.

Il écrivit des romans-feuilletons qui n'ont aucune valeur; des pièces qui n'avaient pas de chances de succès; des contes en prose et cette espèce de roman rimé qu'il intitula d'abord **Les Vengeances**, reprit et corrigea, présenta sous le titre de **Tonkourou**; des traductions, celle entre autres du **Chien d'Or** de Kirby (**The Golden Dog**); celle aussi de l'**Evangeline** de Longfellow; des fables, dont il se publia quatre éditions; une demi-douzaine de recueils de poèmes.

• • •

Le May était déjà assez âgé, quand il se rendit compte de certaines lacunes en lui: en particulier, une science insuffisante de l'écriture et des lettres, et une pénurie d'outils de travail.

A mesure qu'il devenait plus armé, prenant de l'expérience et de l'âge, son goût s'affina, son souci grandit du vers souple et non chevillé, de la rime riche — sinon millionnaire, comme celle de Banville — de la strophe dépouillée, de l'épithète expressive.

Si bien qu'il s'aventura à donner, en 1904, un recueil ne contenant que des sonnets: **Les Gouttelettes.**

Il répétait chez nous Hérédia, qu'il n'avait d'ailleurs pas lu, si l'on s'en tient à certaines conversations avec l'abbé Camille Roy, rapportées par celui-ci dans son ouvrage de critique: **A l'Ombre des érables.**

Le recueil des **Gouttelettes** est son meilleur, qui prépara les voies aux intimistes comme Beauchemin, Garneau, Albert Lozeau, aux régionalistes comme Alfred Desrochers et Félix-Antoine Savard, ce dernier s'exprimant mieux en prose qu'en vers.

Le Père Romain Legaré, O.F.M., auquel on doit une étude sur l'évolution littéraire de Pamphile Le May, est aussi l'auteur de celle offerte par **Fides.**

L'Illettré

(1) **Editions Fides,** Montréal.



La "nouvelle catéchèse"

La "nouvelle catéchèse": extrait du bulletin de l'archidiocèse d'Ottawa "Orientations pastorales". (Oct. 1969, p. 17)

"Tous les évêques présents à l'assemblée épiscopale de la province civile de Québec ... ont tenu à bien affirmer que cette catéchèse ne rompt pas avec la tradition vivante de l'Eglise. C'est toujours la même doctrine, mais dans une formulation, un langage à la fois plus proche de Jésus dans l'évangile et mieux adapté aux hommes de notre temps.

"Les sources d'inquiétude au sujet de la nouvelle catéchèse sont les éducateurs de la foi: les parents, les prêtres, les professeurs ... Il y a parfois (chez eux) un manque d'approfondissement des contenus des programmes et une absence de témoignage."

Synode romain et sensationalisme

Le sens du Synode fut donné par le Pape comme l'étude des relations entre Rome et les Conférences épiscopales elles-mêmes. "Le point central des discussions est cet organe qu'est la Conférence épiscopale dans une nation ou un territoire déterminé. C'est une expression relativement nouvelle dans l'organisation de l'Eglise rendue nécessaire par la pratique (réalités ethniques et géographiques) et destinée à décentraliser, par rapport au Siège Apostolique, l'exercice du pouvoir hiérarchique et à le concentrer ou le coordonner localement et régionalement. C'est un signe d'unité de l'Eglise manifestée dans les formes légitimes et diverses de sa catholicité.

A lire les manchettes de journaux, à entendre les commentaires de ce qui se passait dans la "Salle des Têtes cassées", à constater les bruyantes contestations peu sacerdotales, on s'attendait à des grabuges et à des scandales. Le Pape, dès mai dernier, prévoyait cet extrémisme qui en fait ne fut qu'un incident qui laisse entière l'importance du Synode où tout s'est passé dans l'ordre, la dignité, le sérieux d'une assemblée vraiment pastorale, bien différente de l'esprit des groupes contestataires et des insinuations de reporters à l'affût du sensationalisme.

Prenons note des mots du Saint-Père. Un besoin natif de révision s'est transformé en une autocritique corrosive et même en autodestruction qui a fait perdre à certains le goût de l'apostolat: "La crise qui se manifeste dans certains secteurs de l'Eglise et de l'opinion publique semble être due à un manque de confiance ..." dans l'Eglise. Parfois, il s'agit de frustration chez quelques-uns trop idéalistes, car "du rêve de réforme idéale on passe à l'hypothèse concrète ... puis à l'exigence ..., puis à la déception ou à la protestation ou à la désobéissance". L'Eglise cherche le dialogue, certes, mais "on ne peut faire dépendre l'adhésion à l'Eglise de la réalisation d'un désir personnel. L'Eglise est prête à considérer les données psychologiques et sociologiques de la communauté, mais elle doit être conduite par d'autres critères plus importants, ceux de Dieu, du Christ d'où elle tire sa raison d'être, sur lesquels elle doit modeler les règles de sa mission qui est pastoral, c'est-à-dire guide, éducative, élévation à la voie étroite du salut. L'Eglise n'est pas un phénomène historique ou social quelconque qui peut se modifier selon son bon plaisir. C'est un fait religieux: une foi l'engendre, une autorité la dirige, un esprit la vivifie".

Ces paroles du Pape, citées dans l'"Osservatore Romano" (éd. fr. 21 oct. 1969), nous rappellent que notre évaluation des événements dans l'Eglise exige toujours un regard de foi. Les 650 représentants des mass-media présents au Synode Romain étaient en immense majorité dépourvus de ce don, si on juge leurs réactions. A les entendre, l'assemblée des évêques devenait une sorte d'assemblée politique où libéraux et conservateurs prenaient position face au problème du gouvernement dans l'Eglise: serait-il un paternalisme autoritaire ou une démocratie libertaire? Certes, il y a des débats, des tendances, des opinions bien diverses sur l'exercice de l'autorité dans l'Eglise et sur son gouvernement, mais non pas sur l'existence et la nécessité de cette autorité.

D'autre part, ne confondons pas majorité et "consensus". Celui-ci est pénétré du souci de l'unité, du bien commun, conscient de la diversité d'évolution et de préparation au changement de tel ou tel pays; cherchant avant tout la paix, la concorde fraternelle, il sait donc faire des concessions, temporiser sans compromettre pour cela la vérité ni pactiser avec le mal. Il y a un temps pour tout: cette intuition du possible, ce sens de l'opportun guidé par le respect et la charité dans l'unité n'est pas de l'opportunisme mais de la prudence. Tout gouvernement est "art du possible", non pas imposition d'un idéal. Or pour le comprendre, il faut ici de la foi. Elle seule permet d'être sur la même longueur d'ondes avec tous les croyants, du Pape au plus humble des enfants de Dieu. Une seule foi, un seul esprit. "L'assistance de l'Esprit-Saint ne supprime pas les tensions, mais elle les maintient dans un équilibre vivant". (Mgr Philipp)

Ainsi la veille de la fête du Christ-Roi, le 26 octobre, alors que le Synode était sur le point de conclure ses travaux, le Pape, à l'heure de l'"Angelus", faisait un parallèle entre cette fête et la richesse d'une humanité si diverse. Deux aspects correspondant aux propriétés intimes et aux notes externes de l'Eglise: l'unité et la catholicité.





Brésil

La Conférence épiscopale a répondu à 147 questions sur l'Eglise

par Marcio Moreira Alves

L'épiscopat brésilien, un des plus nombreux du monde, vient de publier le résultat des votes recueillis au cours de sa dernière Assemblée plénière qui s'est tenue à Sao Paulo, du 21 au 30 juillet, en présence d'une délégation envoyée par le Saint-Siège, composée du cardinal Felici, de Mgr Pironio, secrétaire général du Conseil épiscopal latino-américain (CELMA), et du P. Koser, ministre général des Franciscains.

Les 217 évêques présents, plus de 85 pour cent du total, ont répondu à 147 questions sur l'organisation de l'Eglise. Ils l'ont fait d'une façon très prudente.

Presque la moitié des questions concernaient la création des Conseils presbytéraux, au niveau diocésain, régional et national et le mode de désignation des évêques. Le problème du célibat sacerdotal a été posé par 18 questions; celui de la formation professionnelle et spirituelle du clergé et des laïcs par 24; le renouveau des séminaires par 12. Finalement, 29 questions ont été posées sur des problèmes de foi.

A ces nombreuses questions, la majorité des évêques a sans nul doute donné des réponses fort classiques. C'est ainsi que, malgré une enquête nationale auprès des 13,000 prêtres et religieux du pays qui démontrait une préférence écrasante pour le célibat facultatif les évêques se sont ralliés, à plus de deux tiers, aux récentes déclarations de Paul VI.

La vision de la hiérarchie sur le sacerdoce reste, elle aussi, traditionnelle.

Les prêtres ouvriers ou ceux qui exercent une profession, par exemple, ne sont admis qu'en des cas très particuliers soumis à l'approbation des évêques. De même, les études professionnelles des séminaristes et la possibilité qu'ils prennent un travail rémunéré pendant leurs études ont été interdits, ce qui contredit le vote partagé (84 à 80) en faveur d'une formation plus diversifiée du futur clergé.

Pendant toute l'assemblée, un groupe de huit prélats (minime par rapport à une telle Assemblée) s'est prononcé systématiquement contre tout changement. Ils ont voté contre l'adoption d'une attitude moins juridique dans l'Eglise et contre la création de structures plus dynamiques, qui auraient permis une plus grande valorisation de la personne humaine, un dialogue et une liberté de création susceptibles de consolider la coresponsabilité. Ce noyau conservateur s'élargissait parfois selon les nuances de la discussion.

Un groupe en faveur des transformations radicales n'est pas très nombreux non plus. Ses rangs se sont réduits à 24 évêques en faveur de l'élargissement des études de philosophie des séminaristes à d'autres cours. Il en fut de même pour le choix d'une profession comme solution aux problèmes financiers des prêtres. Trente-deux évêques se sont prononcés pour le célibat facultatif des prêtres ordonnés et des séminaristes, pendant que trente-neuf étaient pour la réintégration à la plénitude sacerdotale des prêtres mariés. Il faut noter que le problème des prêtres mariés provoque plus de réactions parmi les évêques: 73 sont contre leur service ministériel au niveau du diaconat, pendant que seulement 66 n'admettent pas le diaconat des laïcs mariés.

Certaines propositions ont obtenu une acceptation presque unanime (plus de 200 voix): la valorisation du sacerdoce auprès des familles, la réflexion sur la valeur du célibat, la valorisation de la pastorale vocationnelle de l'apostolat des laïcs dans leurs communautés, la réalisation de la formation permanente pour les prêtres et les évêques, l'importance de l'oraison personnelle et adulte et des renonciations évangéliques pour les prêtres.

La Conférence s'est terminée sans que les évêques donnent un document sur la vie politique et sociale de ce pays soumis à une dictature brutale. Le cardinal Rossi, président de la Conférence brésilienne, avait cependant pu déclarer: "Sans le respect de la loi et des droits fondamentaux de l'homme, s'instaure l'anarchie et se désagrège l'unité nationale". Mais le projet présenté par un groupe d'évêques plus engagé auprès des paysans, des ouvriers et des étudiants — les évêques du Nord-Est misérable et des villes ouvrières du centre — a été refusé par 135 voix contre 60.

(Copyright by B.I.P.)

Nouvelle liturgie

OTTAWA — Les évêques catholiques du Canada font savoir que le rite pénitentiel accompli au début de la Messe n'est pas une absolution sacramentelle.

La Conférence épiscopale canadienne accepte comme norme la lecture des **trois textes** présentés par le nouveau Lectionnaire, les dimanches et fêtes.

Un événement ...

La Commission d'étude Dumont recherche les opinions d'individus et de groupes. Elle souhaite connaître la multiplicité des situations ou se trouvent les laïcs tant au plan de la foi qu'au plan des attitudes face à l'Eglise-Institution. On peut s'y préparer par la réflexion sur des sujets de notre choix ou sur quelques-unes des questions tirées des jalons. Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à vos représentants ou au Comité de liaison de la Commission Dumont, 622, rue Taché, St-Boniface, ou à Mme Rita Bisson, secrétaire (256-7665).

Le regroupement des chrétiens

Croyez-vous que les formes actuelles de regroupement des chrétiens peuvent répondre à vos besoins? Selon quelles formes souhaiteriez-vous rencontrer les chrétiens? (à la messe, dans un groupe d'amis, dans un mouvement d'Eglise, dans une organisation paroissiale, etc.) Pourquoi?

Devrait-il y avoir ces différences entre votre participation à l'Eglise et votre participation à des groupements ou associations volontaires (ex. syndicat, comité de citoyens, cercle littéraire, clubs de sport, Chevaliers de Colomb, etc.)? Si oui, quelles différences? Pourquoi?

Comment voyez-vous l'avesir de la paroisse? A quelles conditions?

Communiqué

Pourquoi écrit-on "faire bonne chère?"

Le mot **chère** (du grec **Kara,** bas latin **cara**) a d'abord voulu dire **visage**, et l'expression "faire bonne chère" a signifié jusqu'au XVIIe siècle **faire bon visage,** donc **bon accueil,** car les plus grands témoignages d'amitié paraissent sur le visage.

Du sens d'**accueil**, on est tout naturellement passé au sens de repas qu'on donne à ses hôtes, à ses amis, pour les bien accueillir: "Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère?" (Molière). (D'après le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)





Congrès de la Société Franco-Manitobaine

les 6 et 7 décembre 1969

Programme

Note — Ce programme a été préparé de façon à permettre:
1) l'information par la participation;
2) la rencontre des délégués entre eux.

Samedi 6 décembre

— MATINEE —

9 h 30 Ouverture du Congrès: M. Etienne Gaboury, président.
Mot de bienvenue: Son Honneur le maire Edward Turner.
Lettres et messages.
Rapport du président.
Pause café.
Rapport du vice-président interne.
Rapport du vice-président externe.

12 h Diner libre.

— APRES-MIDI —

(1 h à 2 h 30: réunion annuelle du Centre Culturel dans la même salle)

2 h 30 Reprise des assises du Congrès
Rapport du trésorier.
Rapport du conseiller adulte.
Rapport du conseiller des jeunes.
Pause café.
Présentation des candidats.
Présentation des amendements aux règlements généraux.
Rapport du directeur général.
Rapports des présidents de directorats.

4 h Ajournement.

— SOIREE —

6 h Banquet (Gymnase Notre-Dame).
Note — La tenue de soirée n'est pas de rigueur pour le banquet ni pour le bal.

8 h Début du programme télévisé.
Mot de bienvenue du président.
Les Intrépides.
Présentation des insignes de la Fidélité française au P. Martial Caron, S.J.
Deux artistes du "100 Nons".
L'orateur invité, le premier ministre du Manitoba, M. Ed. Schreyer.
Les Intrépides.

9 h Bal (Gymnase du Collège de St-Boniface)
Cabaret (le 100 Nons: Salle académique du Collège)
Note — Le prix du billet (banquet, bal et cabaret inclus): $3.50. Pour ceux qui n'assistent pas au banquet, l'entrée au bal et cabaret: $1.50.

Dimanche 7 décembre

— APRES-MIDI —

1 h Amendements aux règlements relatifs aux élections
Elections: choix d'un président d'élection;
choix des scrutateurs (chaque candidat se nomme un scrutateur);
vote.
Autres amendements.
Pause café.
Autres questions.
Résultat des élections.
Mot d'aceptation du président élu.
Clôture du Congrès.

Rapport du président. . .

La première année de la Société Franco-Manitobaine fut une année d'organisation. Pour les membres de l'exécutif, ce fut une année de frustration, aussi de désillusionnement à certains moments, mais aussi une année de satisfaction. Année d'organisation, parce qu'après le congrès-rallye de décembre 1968, l'exécutif devait mettre sur pied un programme nouveau inspiré de méthodes nouvelles. Année de frustrations parce que les membres de cet exécutif devaient d'abord apprendre à se connaître, à se comprendre, à comprendre leur rôle respectif et celui des autres membres. Ils devaient approuver des programmes, ils devaient établir des priorités. La responsabilité de ne pas désappointer cette foule enthousiaste du congrès-rallye retombait maintenant entièrement sur leurs épaules. Année de désillusionnement aussi parce qu'on réalisa vite toute l'ampleur de ce qu'on entreprenait et tous les problèmes que comportait la mise sur pied de ces programmes. On se rendit compte qu'il nous fallait ajuster nos désirs de réalisation à la réalité crue. Un organisme comme la Société Franco-Manitobaine ne fonctionne en très grande partie que par la bonne volonté et le dévouement. Année de satisfaction enfin, car malgré tous les problèmes que doit traverser un organisme nouveau, les membres de notre exécutif constatent avec plaisir que 1969 a été marqué de progrès importants. Je vous expose maintenant un résumé:

Animation

Je vous promettais il y a un an que le programme de la S.F.M. serait à base de participation de la population. La première préoccupation des membres de l'exécutif fut donc de mettre sur pied un programme d'animation. Comme il fallait s'y attendre, les débuts furent pénibles. Nous n'avions pas d'expérience, nous ne savions trop où et comment débuter. Après un an cependant, la S.F.M. a à son service deux animateurs et le travail d'animation est maintenant amorcé dans six centres ou groupes différents. L'intérêt porté à cette méthode de travail; les demandes reçues; le centre résidentiel pour séminaire, colloques, sessions d'études, aménagé au troisième étage du Centre Culturel étant presque prêt; l'expérience qu'ont acquise nos animateurs; les contacts établis pour obtenir l'aide de spécialistes . . . Toutes ces réalisations nous assurent que ce programme fera sans doute boule de neige au cours des douze prochains mois.

Directorats

Simultanément, nous commencions à mettre sur pied les différents directorats, six fonctionnent maintenant. Ce sont les directorats: économique, culturel, d'information, de voyages-échanges, de planification et d'évaluation et d'éducation. Les deux problèmes principaux auxquels a dû faire face le vice-président interne dans la mise en marche des directorats furent d'abord la difficulté de recruter des membres compétents, disponibles et prêts à se dévouer, puis la compréhension précise du rôle du directorat.

Relations avec d'autres organisations

L'exécutif a cru sage de continuer la tradition établie de maintenir des relations étroites avec certaines associations en dehors du Manitoba. C'est pourquoi, il a renouvelé et resserré les liens de la S.F.M. avec les associations de l'Ouest par l'entremise de la Fédération de l'Ouest. La S.F.M. a aussi des représentants au Conseil de la Vie Française, à l'ACELF, à l'Institut Canadien d'Education des Adultes, et d'autres. Ces contacts permettent à la S.F.M. de se tenir au courant des expériences des autres, d'offrir le bénéfice de son expérience, d'obtenir une multitude de ren-

(suite à la page 2)

Règlements généraux

Nom —
1. A) Cette société porte le nom de "Société Franco-Manitobaine", ci-après appelée "la Société".
B) Toute allusion à la Société Franco-Manitobaine dans un testament, codicille ou autre document testamentaire sera censée désigner la société.

But —
2. La société a pour but de promouvoir l'épanouissement et le développement des valeurs économiques, politiques, culturelles et éducationnelles de la population d'expression française au Manitoba.

Sceau —
3. Le sceau, dont l'empreinte apparait ci-contre, est le sceau de la société et doit être authentifié par la signature du président et du secrétaire-trésorier ou durant l'absence de l'un ou l'autre ou des deux, par la signature de tout autre membre de l'exécutif.

Siège social —
4. Le siège social est à Saint-Boniface, Manitoba.

Année fiscale —
5. A) L'année fiscale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
B) Les vérificateurs seront désignés au Rallye annuel.
C) Le montant de la cotisation sera fixé d'année en année par l'exécutif et ratifié par le Rallye.

Membres —
6. A) Sera membre de la société, toute personne d'expression française et résidant au Manitoba, âgé de 16 ans et plus et ayant acquitté la cotisation annuelle.
B) Tout corps intermédiaire reconnu par l'exécutif de la société.

Organe de direction —
7. Les affaires de la société sont régies par:
A) Le Rallye
B) L'exécutif
C) Les directorats.

Le Rallye —
8. A) L'expression "le Rallye" sert à définir la réunion de l'assemblée générale de la société.
B) Le Rallye sera composé de l'exécutif, des directeurs et des délégués accrédités.
C) Un Rallye devrait avoir lieu une fois par année au temps fixé par l'exécutif, mais avant le 15 février de chaque année.

Délégués —
9. Seront des délégués accrédités:
i) les membres de l'exécutif
ii) les directeurs
iii) les membres du conseil régional
iv) 1 délégué pour chaque 25 membres du conseil local
v) le représentant officiel de tout corps intermédiaire reconnu par le Rallye.

Organisation —
10. A) Le programme et l'organisation du Rallye dépendront de l'exécutif.
B) L'ordre du jour du Rallye doit inclure un rapport des activités de la société depuis le dernier Rallye, un rapport financier et tout autre rapport que l'exécutif jugera à propos de soumettre.

Exécutif —
11. A) Pour être éligible à un des postes de l'exécutif tout candidat doit être d'expression française, âgé d'au moins 21 ans et membre de la société, à l'exception du 2e Conseiller représentant les jeunes.
B) L'exécutif comprendra:
i) un président
ii) un vice-président — administration interne
iii) un vice-président — administration externe
iv) un secrétaire-trésorier
v) un conseiller
vi) un conseiller de 16 à 21 ans.
C) Les membres de l'exécutif seront les administrateurs de la société; ils ont pouvoir d'amender la constitution. Tout amendement aura force de loi jusqu'au prochain Rallye qui ratifiera ou rejettera ledit amendement.

Fonctions —
12. A) Le président voit au fonctionnement de la société; il préside aux réunions de l'exécutif; il agit comme porte-parole de la société.
B) Le vice-président — administration interne, voit à l'établissement et au fonctionnement des directorats créés par l'exécutif; il remplace le président en cas d'absence.
C) Le vice-président — administration externe, voit à l'établissement et au fonctionnement des conseils locaux et du conseil régional.
D) Le secrétaire-trésorier voit à la gérance financière et à la perception de tous les fonds requis par la société et à la rédaction des procès-verbaux.
E) Le conseiller sera à la disposition de l'exécutif et avisera ou conseillera ce dernier selon les besoins.

Absences —
13. Tout membre de l'exécutif, absent de trois (3) réunions consécutives de l'exécutif sans raison jugée valable par l'exécutif, sera rayé de l'exécutif et remplacé jusqu'au prochain Rallye.

Directorats —
14. A) Tout directorat sera créé par l'exécutif selon les besoins du jour et pourra être éliminé au gré de l'exécutif.
B) Chaque directorat aura un directeur nommé par l'exécutif, devant répondre au vice-président — administration interne.
C) Chaque directeur devra s'adjoindre tous les membres qui lui sont dictés par l'exécutif, mais cela ne l'empêche en rien de s'adjoindre toute personne qu'il croit nécessaire et utile.

(suite à la page 3)

président... suite

seignements que souvent elle n'obtiendrait pas autrement. Ces relations permettent aussi de maintenir des liens étroits entre Canadiens français où qu'ils vivent. Comme vous le constaterez par le rapport du vice-président externe, ces relations, au cours de 1969, ont été profitables à notre communauté francophone du Manitoba.

Relations avec les gouvernements

Une société nationale comme la S.F.M. qui se préoccupe d'office de l'effet qu'ont les lois du pays ou de la province sur ses membres, se doit de maintenir des relations avec le gouvernement à tous les niveaux. Les relations avec notre gouvernement provincial ont connu un épanouissement sans précédent. Nos relations avec Ottawa ont été moins spectaculaires qu'en 1968, mais plus en profondeur. Nos liens avec les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral se sont précisés, et comme vous le démontrera le trésorier, M. Philippe Jubinville, dans son rapport, 1969 fut l'année où les nouveaux programmes d'aide aux minorités ont été mis à exécution de façon tangible.

Depuis toujours le gouvernement québecois s'intéresse aux minorités francophones. La S.F.M. a maintenu ses relations avec le Québec, et est allé le remercier.

Notre Consulat de France à Winnipeg nous a toujours permis de maintenir de bonnes relations avec la France. Grâce à une invitation spéciale de l'association nationale "France-Canada" et à la collaboration financière d'Ottawa, la S.F.M. était représentée au Congrès National de France-Canada à Amiens. Cette visite en France permit au représentant de la S.F.M. de se rendre au Quai d'Orsay. La gratitude envers la France, le vouloir vivre des francophones manitobains et leurs besoins furent exprimés au représentant du gouvernement français. Ces rencontres avec les représentants des différents niveaux de gouvernement tant au Canada qu'en France ne sont pas inutiles. Je crois au contraire qu'elles sont essentielles. Elles devront à mon sens s'accentuer dans les années à venir. Nous n'avons pas exploité les sources de collaboration et d'aide qui sont à notre disposition.

Relations extérieures

Nous avons vu au cours de l'année se préciser le rôle que doit jouer la SFM en fait de relations extérieures. Au lendemain du congrès-rallye, il devint évident que l'on considérait la Société Franco-Manitobaine comme l'organisme numéro "un" des Franco-manitobains. Votre exécutif s'est efforcé de comprendre le rôle de la S.F.M. et de le remplir de son mieux. Assurer une présence des Franco-manitobains est l'une des fonctions de cet organisme. Les membres de l'exécutif et le Directeur général ont été heureux de répondre à de multiples invitations. Ce fut tour à tour comme orateur invité ou invité d'honneur à des congrès, ou à des fonctions sociales, comme porte-parole responsable ou comme informateur à des réunions de tous genres. A l'occasion, ce fut la rencontre de personnalités de l'extérieur de passage ici. Ce furent également des colloques avec des représentants d'organismes provinciaux manitobains. Travail accaparant, travail impossible à évaluer financièrement, mais travail essentiel.

Secrétariat

Le personnel de la S.F.M. compte six personnes: M. Jacques Molicard, notre directeur général; la directrice du bureau, Mme Jacqueline Thioux; une secrétaire, Mlle Annette Bohn; deux animateurs, M. Roland Marcoux et M. Hubert Gauthier; le représentant responsable du Plan de Sécurité Familiale, M. Claude Gagné.

Le secrétariat de la S.F.M. a continué ce que faisait le secrétariat de l'AECFM. Il assure la distribution de films français pour l'O.N.F. Il tient à jour les fiches des membres du Plan de Sécurité Familiale. Plusieurs groupes se prévalent des services de la S.F.M. pour la préparation de lettres circulaires, vente de billets, etc. De plus en plus, le bureau de la S.F.M. est le point de repaire pour les visiteurs francophones, pour les immigrants; les Canadiens français arrivant en ville soit de la campagne ou d'une autre province s'adressent en nombre de plus en plus nombreux à la S.F.M. pour multiples renseignements. Il ne faudrait pas oublier non plus qu'il s'y imprime à chaque jour une foule de circulaires, lettres, procès-verbaux et rapports de toutes sortes. Notre directeur général complétera tantôt ce tableau bien sommaire du secrétariat de la S.F.M.

Nouveaux locaux

La S.F.M. déménageait ses bureaux la semaine dernière au deuxième étage du Centre Culturel. Les nouveaux bureaux sont plus vastes, mieux adaptés aux besoins actuels et sans être luxueux projettent quand même l'image d'un organisme dynamique et qui envisage l'avenir avec confiance. J'espère que vous vous ferez un devoir de visiter ces nouveaux locaux de votre société. Invitez-y vos amis. Ces bureaux devraient devenir la fierté de tous les Franco-manitobains.

Plan de sécurité

La S.F.M. continue d'offrir aux francophones du Manitoba le Plan de sécurité familiale ou individuelle. Répétons que le Plan de sécurité est un service de protection sur la vie. Ce service coûte peu. Les membres du Plan de Sécurité sont automatiquement membres de la S.F.M. Répétons que c'est grâce à l'Assurance-Vie Desjardins que ce service est offert: attrayant pour les membres, source de revenus importants pour la S.F.M.

Au mois d'avril dernier, notre représentant du Plan de Sécurité Familiale, M. Louis Lemoing, démissionnait. Après 6 mois sans représentant, l'exécutif est heureux de vous présenter le nouveau représentant, M. Claude Gagné. Depuis le 15 octobre qu'il est au travail, si on exclut la période d'initiation, M. Gagné a déjà recruté 121 nouveaux membres.

Finance

Tout organisme, qu'il soit bénévole ou commercial, doit se préoccuper de l'aspect financier qui demeure toujours le "nerf de la guerre". Les Franco-manitobains n'ont à peu près rien contribué au financement de leur association depuis 1967. La responsabilité en revient en grande partie à l'exécutif. Il est à prévoir cependant qu'en 1970 la S.F.M. fera un appel pressant auprès de la population francophone du Manitoba pour l'aider à boucler son budget. Il serait anormal que l'on s'attende à ce que notre association ne vive que d'octrois et de dons de l'extérieur. Nous, Franco-manitobains, n'apprécierons la S.F.M. que dans la mesure où nous y contribuerons financièrement. J'espère que vous accepterez le feuillet que l'on vous a remis ou que l'on vous remettra, et que vous remplirez la formule qui y est incluse. Les sources principales de revenu en 1969 ont été les suivantes: le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, l'Assurance-Vie Desjardins.

Information

J'ai choisi de traiter du problème de l'information comme dernier item. C'est en effet l'un des problèmes qui a le plus préoccupé votre exécutif au cours de l'année. C'est aussi le problème qui a valu à la S.F.M. le plus de critiques. L'exécutif de la S.F.M. se rend parfaitement compte de l'importance des communications; il se rend compte aussi que les critiques reçues sont dues en grande partie au manque d'information. L'exécutif est à étudier par quels moyens l'on pourrait améliorer les communications afin que la population en général soit au courant de ce qui se passe. Permettez-moi d'ajouter qu'il s'est quand même fait quelque chose dans le domaine de l'information. La S.F.M. a tenu une conférence de presse et a émis huit communiqués. Trente à trente-cinq articles sont parus dans La Liberté et le Patriote, et certains dans le Courrier de St Boniface. Si l'on ajoute à cela plusieurs interviews à la radio et à la télévision, on doit admettre que la S.F.M. a tout de même transmis un certain montant d'information au cours de l'année. Votre exécutif sait cependant, que beaucoup des nôtres ne lisent pas La Liberté et le Patriote, n'écoutent pas CKSB et ne regardent pas CBWFT. Il faut donc les rejoindre par d'autres moyens.

Général

Permettez-moi en terminant ce tour d'horizon bien sommaire, que compléteront les autres membres de l'exécutif et les présidents des directorats, de vous assurer que l'esprit qui a animé tous ceux qui ont contribué au travail de la S.F.M. durant cette première année a toujours été le même partout: un grand dévouement en vue de permettre l'épanouissement des Franco-manitobains. Même si les résultats du travail accompli au cours des 24 réunions de l'exécutif et des 20 et quelques réunions des directorats n'ont pas été spectaculaires, je suis convaincu que ce travail était nécessaire. Je suis convaincu que l'on a, en 1969, bâti les fondations et qu'en 1970 nous pourrons apprécier des résultats plus tangibles.

Maurice Gauthier

Rapport du vice-président interne...



Etienne Gaboury

Rôle du vice-président interne

Selon les règlements généraux, le vice-président interne devra s'occuper de l'administration interne de la Société Franco-Manitobaine. Il doit voir à l'établissement et au fonctionnement des directorats créés par l'exécutif et il doit remplacer le président en cas d'absence.

Bien que l'exécutif ait voulu, dès le début, suivre d'assez près les règlements généraux de la Société aussi bien que les directives contenues dans les documents préparés par le Comité des Quinze et approuvés par le Rallye du 8 décembre 1968, il s'est nécessairement développé un certain décalage dans notre première année entre les principes d'organisation proposés dans les règlements généraux et l'administration réelle de l'exécutif. Les règlements généraux ont été conçus non seulement pour la première année mais pour toute la vie de la Société; de fait l'organisation et la mise en marche d'un nouvel organisme comme celui-ci est de telle ampleur et de telle complexité qu'il aurait fallu s'attendre que la première année serait nécessairement un peu spéciale et que les différents rôles des membres de l'exécutif devraient nécessairement se transformer quelque peu pour répondre aux exigences et aux conditions du temps. Certains programmes ont eu priorité sur d'autres et nous avons réalisé assez tôt que la méthode de structuration de l'organisme était aussi importante, et certainement plus difficile à établir, que la structure elle-même.

A cause des difficultés d'organisation et de définition de programme, il a été assez difficile de s'en tenir exactement aux règlements généraux et aux recommandations des documents du premier rallye. Bien que le contenu et la modalité du travail de l'administration interne aient varié quelque peu, les buts, les programmes à long terme, et l'intention n'ont pas changé.

Programme

Nous avons essayé assez tôt d'organiser les différents directorats et dès le début de l'année 1969 nous avions un programme détaillé pour la formation et l'organisation des cinq directorats qui nous semblaient les plus importants et les plus pressants: l'Information, la Culture, l'Education, l'Economie, et la Jeunesse.

Dans l'esprit de la nouvelle constitution, nous avons cherché à trouver des directeurs qui auraient une certaine expertise dans ces différents domaines. Comme toujours ceci nous a présenté quelques difficultés puisque les gens qualifiés et prêts à servir sont souvent déjà surchargés de travail. A l'exception de deux directorats, nous avons eu plus de difficultés que nous avions anticipées dans l'organisation des directorats. En rétrospective, cependant, nous réalisons que les difficultés que nous avons eues et le retard que ces difficultés ont causé n'ont pas toujours été au désavantage de la S.F.M.

Les études que nous avons entreprises dans l'animation sociale en collaboration avec nos spécialistes ont fait ressortir le danger de structurer trop rapidement des directorats sans définir au préalable le programme et le rôle de ces directorats. Ces discussions nous ont aussi révélé l'importance de créer des structures non seulement en raison des programmes que nous déterminons mais surtout en réponse aux besoins manifestés par la Société. Il devenait aussi très évident que la formation des directorats devrait être reliée étroitement au programme d'animation et que ces directorats pouvaient devenir des équipes de ressources spécialisées à l'apport de la programmation en animation socio-culturelle.

Directorat d'Information

A cause du besoin pressant de la diffusion d'information, le Directorat d'Information était un des premiers directorats à être formés sous la direction de Maître Rhéal Teffaine. Comme le mentionne le rapport sur la constitution, le rôle et le travail de ce directorat est énorme et d'importance capitale. L'intention était d'établir un programme de publicité pour la Société afin d'informer tous les Franco-manitobains des activités, programmes et projets ou revendications de la Société Franco-Manitobaine. Pour réaliser ceci nous avons établi comme principe que la S.F.M. devrait être présente à tous les niveaux des activités canadiennes soit nationales, provinciales ou locales et dans tous les secteurs.

Nous avons réalisé assez tôt, cependant, que l'information émane de l'exécutif de la S.F.M. et puisque le Directeur d'Information n'est pas membre de l'exécutif il n'a donc pas accès direct à l'information qui doit être diffusée. Nous avons donc donné, à ce point, la responsabilité au directeur général de cueillir l'information émanant de l'exécutif pour la transmettre au Directorat d'Information.

Cette difficulté de diffusion d'information, bien qu'elle n'ait étonné personne, s'est avérée finalement plus considérable que nous l'avions anticipé. Dès le début nous avons tenté de développer le centre d'information et de diffusion (C.I.D.), le centre nerveux qui recueillerait et diffuserait toute information reliée à la S.F.M. Ce centre d'information, qui serait dans les bureaux mêmes de la Société Franco-Manitobaine et sous le contrôle du secrétariat, serait composé d'une salle de lecture et de travail, une section de fichiers et d'archives, une bibliothèque, une section technique pour l'éducation des adultes, une section pour les films, une section pour l'animation sociale et une section des nouvelles. Dans ce C.I.D. il y aurait un bureau de publicité sous la direction d'une secrétaire ou d'un directeur à plein temps.

Ce centre d'information et de diffusion n'est pas encore organisé bien que nous ayons des facilités dans nos nouveaux bureaux pour l'organiser. Il est devenu très évident que ce projet est de prime importance et nous devrons le mettre sur pied dès que nous pourrons trouver le personnel pour le diriger. Le centre d'information et de diffusion n'est pas un organisme qui devra remplacer le Directorat d'Information, mais devra tout simplement l'assister dans la préparation et la diffusion de l'information. Le Directorat d'Information devra se pencher surtout sur la qualité, la philosophie et les moyens de diffusion. Le Directorat d'Information agira surtout comme aviseur au centre d'information et de diffusion aussi bien qu'à l'exécutif dans la préparation des communiqués de presse et dans les projets qui demanderont la collaboration étroite soit des médiums de communication ou des agents du gouvernement. Le Directorat d'Information, et surtout son directeur, a déjà fait, depuis sa formation, un travail très considérable dans ce sens-là et a collaboré de plus dans la préparation des mémoires et des documents officiels qui ont été présentés aux Gouvernements Fédéral et Provincial.

Le projet qui a pris le plus de temps et le plus d'énergie de la part du directeur d'information a été l'étude de notre hebdomadaire français, "La Liberté et le Patriote". Comme vous le savez sans doute, les Pères Oblats veulent remettre à la S.F.M. la direction du journal "La Liberté et le Patriote", et le directeur d'information, avec la collaboration étroite d'un comité spécial et de Monsieur Maurice Gauthier ont fait une étude approfondie de ce projet et je laisserai au directeur d'information de vous en donner les détails.

J'aimerais cependant vous rappeler, car il se peut que le directeur d'information oublie de le mentionner, qu'énormément de temps a été consacré à cette étude par le directeur d'information et son équipe et, même si le problème n'est pas encore complètement résolu, nous osons croire qu'il est sur le point de l'être et que nous pourrons conserver notre hebdomadaire. Nous sommes très reconnaissants des efforts soutenus du directeur d'information, de la contribution substantielle à la Société Franco-Manitobaine et nous le remercions.

Directorat Culturel

La formation du Directorat Culturel a été quelque peu onéreuse à cause de la difficulté de trouver un directeur capable et désireux d'accepter cette responsabilité. Après un laps de plusieurs mois, un peu de frustration, et beaucoup de confusion dans les programmes d'activités, nous avons trouvé un directeur de première classe et on s'étonne qu'on ne l'aie pas demandé plus tôt. Le fait est qu'on connaissait déjà un peu les responsabilités de Gabriel Forest et c'est avec une certaine gêne qu'on osait l'inviter à prendre ce poste. Monsieur Forest a finalement et gracieusement accepté la direction culturelle et il entreprit la tâche comme s'il avait été formé pour ce poste.

Le Directorat Culturel est maintenant en très bonnes mains et malgré le retard à se former il a réussi à planifier le programme d'activités culturelles pour 1969-1970 et de voir à l'agencement des activités de façon à ce qu'il y ait un minimum de conflits.

Malheureusement, notre difficulté à mettre sur pied ce directorat nous a empêchés de coordonner les activités culturelles à un niveau provincial et à une échelle comparable au programme soumis et accepté à notre dernier rallye.

Centre Culturel

Un des projets qui a reçu une grande priorité auprès de l'exécutif de la S.F.M. fut le Centre Culturel de St-Boniface. Faisant suite aux recommandations incluses dans le rapport culturel, nous avons travaillé étroitement avec l'exécutif du Centre Culturel pour voir de quelle façon la S.F.M. pouvait collaborer avec la direction du centre pour assurer le succès de cette entreprise.

Nous étions aussi intéressés à vous intégrer au centre au point où les bureaux de la S.F.M. seraient dans le centre et que cet immeuble, quel qu'il soit, devienne le centre de direction de toutes les activités franco-manitobaines, devienne pour ainsi dire le symbole de l'unité des Franco-manitobains.

Il nous a semblé très important d'assurer que non seulement il y ait une collaboration étroite entre la direction du centre et l'exécutif de la S.F.M., mais qu'il y ait pour ainsi dire une intégration totale de toutes les activités des Franco-manitobains tout en accordant au centre culturel son autonomie.

Cette conception du centre culturel élève son opération du niveau paroissial au niveau provincial et devient du fait même le centre culturel des Franco-manitobains comme il le convient.

Il faut reconnaître cependant que nous établissons ici les principes et les aspirations de la S.F.M. et qu'en réalité le centre culturel actuel appartient à la Paroisse de la Cathédrale et que ce n'est que par leurs bonnes grâces que nous pouvons entretenir ces propos.

Nous avons donc étudié, dès le début de l'année, la possibilité de déménager nos bureaux dans l'immeuble du Centre Culturel. Ce projet, qui aurait dû être très simple et aurait dû se réaliser en quelques mois, a été assez complexe et a pris une année entière pour se réaliser. Les problèmes des droits de propriété, des baux, etc., ont, à plusieurs reprises, mis en question tous nos projets, si bien qu'après un moment donné nous croyions qu'il n'y aurait plus de centre à St-Boniface. Tout s'est finalement réglé et nous avons pu procéder à l'étude des plans pour la réfection d'un espace de 2,600 pieds carrés au deuxième étage pour nos bureaux. Les rénovations sont faites et vous pouvez maintenant visiter les bureaux dans le Centre Culturel.

L'exécutif de la S.F.M. considère le déménagement de ses bureaux dans le Centre Culturel comme une étape très importante dans le développement de la S.F.M. comme dans le développement du Centre Culturel lui-même. En plus de montrer une solidarité entre les organismes de notre société ce geste pourrait assurer le développement du centre luimême et prévoir l'épanouissement culturel et récréatif des Franco-manitobains.

Il est donc de très grande importance que ce centre se développe et devienne un organisme vibrant d'activités. Il est important parce que la Société a grandement besoin de ces facilités et il est aussi important parce qu'il faut démontrer à l'extérieur que ce centre est non seulement viable mais essentiel pour nous.

Dans cette perspective et considérant l'appui que nous avons du gouvernement fédéral sur ces projets, nous avons entrepris d'étudier à fond avec la direction du Centre la possibilité d'une rénovation de tout le Centre pour lui donner un caractère approprié. Le dilemme était que si nous ne faisions aucune rénovation le centre devait nécessairement péricliter parce que les facilités et l'ambiance manquaient et que si nous faisions des rénovations elles ne serviraient probablement pas plus que trois ans. Nous avons donc entreprit les rénovations qui s'imposaient pour s'assurer que le centre pourrait continuer à opérer. Pour rendre ce centre plus économiquement viable, nous avons transformé le troisième étage en centre résidentiel pour l'éducation des adultes. Tous les colloques organisés par la S.F.M. dans notre programme d'animation socio-culturelle seront donc tenus dans ce centre et aideront à défrayer les dépenses de l'opération et réfection du Centre Culturel. Nous prévoyons qu'à peu près quarante personnes chaque fin de semaine participeront à des colloques dans ce centre et la présence de ces personnes et de cette activité alimentera tout le centre.

Nous avons prévu d'autres rénovations dans le centre à tous les niveaux et nous laissons à la direction du centre culturel de vous en donner un rapport détaillé.

Directorat d'Education

Ce directorat, sous la direction du Frère Fernand Marion, a été très actif durant toute l'année et a rendu un très grand service à la S.F.M. Il faut rappeler en particulier l'étude très détaillée que le Frère Marion a fait sur la question des frontières des divisions scolaires au Manitoba ainsi que le rapport qu'il a préparé pour la Commission des Frontières au nom de la S.F.M. Le Directeur d'Education a aussi collaboré étroitement dans la préparation des colloques des éducateurs de langue française ainsi que des commissaires de langue française. De plus il a préparé une étude préliminaire sur la formation d'une école normale française au Manitoba ainsi que sur l'enseignement du français dans nos écoles par rapport aux lois scolaires du Manitoba. Nous sommes très reconnaissants au Frère Marion pour le travail considérable qu'il a fait et nous le remercions.

Directorat Economique

Le Directorat Economique a subi, comme le Directorat Culturel, quelques douleurs d'enfantement. Malgré ses débuts difficiles ce directorat, sous la direction habile d'Albert Vielfaure, nous présentera bientôt sous une forme très tangible les fruits de son travail.

Un feuillet publicitaire présentant la S.F.M. sera envoyé prochainement à tous les Franco-manitobains. Ceci représente non seulement un nouveau projet mais une nouvelle étape, où même reflète une nouvelle philosophie.

Bien que le rôle du Directorat d'Economie dans le cadre de la S.F.M. peut leur paraître quelque peu obscur à ce stage, il ne faudrait pas, je crois, oublier l'importance de ce Directorat. Il y a toute indication que l'exécutif de la S.F.M. et surtout le Comité de Programmation en animation sociale devront faire appel de plus en plus à ce directorat pour aviser les Franco-manitobains dans leur développement économique. Cet aspect de la fonction du Directorat Economique qui semble avoir été écarté dans la recherche des fonds pour l'opération de la S.F.M. sera sans doute l'aspect sur lequel le Directorat Economique devra se pencher dans l'avenir.

Directorat de la Jeunesse

Les règlements généraux suggèrent que l'exécutif forme des directeurs si nécessaires pour répondre à des besoins spécifiques. Le Directorat de la Jeunesse a été un de ces comités ad hoc organisés spécialement pour le projet de voyage-échange "odyssée 69". Sous la direction de Léopold Dumaine et en collaboration étroite avec Aimé Tétreault, conseiller des jeunes, "Odyssée '69" a été une des grandes réussites de l'année. Vous pourrez lire dans le rapport de Monsieur Tétreault les détails forts intéressants et très révélateurs de ce magnifique voyage-échange.

Autres Directorats

Faute de temps surtout et peut-être aussi à cause de la complexité du problème, le Directorat Politique n'a pas encore été organisé. Nous réalisons cependant de plus en plus l'importance et même l'urgence de la formation de ce directorat. Il ne faut que regarder les résultats d'élections municipales et scolaires ici à St-Boniface pour réaliser le travail qu'il y a à faire dans ce domaine.

En conclusion, le vice-président interne remercie tous ceux qui ont collaboré avec lui et l'exécutif dans les programmes organisés pour 69 et espère voir une collaboration encore plus étroite de tous les Franco-manitobains.

Etienne Gaboury

Règlements généraux suite

Centre coordonnateur d'information et de diffusion —

15. A) Le centre coordonnateur d'information et de diffusion doit voir à la dissémination de tout communiqué émis par la société; il doit servir à l'organisation et au fonctionnement de tous les programmes d'animation sociale; il doit voir à la diffusion de toutes nouvelles et informations en provenance des directorats; il doit exécuter toutes les fonctions et les tâches qui lui seront dictées de temps à autre par l'exécutif.

Elections —

16. A) L'exécutif sera élu par vote populaire lors du Rallye.
    B) Les élections se font par bulletin secret, pour chaque poste, et le candidat ayant le plus de votes est élu.
    C) Chaque délégué accrédité a droit à un vote.
    D) Avant de procéder à l'élection, le Rallye doit nommer un président d'élection et chaque candidat a droit de nommer un scrutateur.
    E) Chaque membre de l'exécutif sera élu pour un terme de deux ans sauf le premier vice-président — administration interne — et le premier conseiller qui seront élus pour le terme d'un an.

Nominations —

17. A) Trois mois avant la tenue du Rallye, l'exécutif doit nommer un comité de candidature composé d'un membre de l'exécutif, non sujet à réélection, au prochain Rallye, de deux membres du conseil régional, et de deux autres membres de la société.
    B) Le comité de candidature doit soumettre à l'exécutif une liste de candidats pour chaque poste et cette liste doit être publiée au moins 30 jours avant la date fixée pour le Rallye.
    C) Toute personne dont le nom ne se trouve pas sur la liste soumise à l'exécutif par le comité de candidature et qui désire se présenter à un poste de l'exécutif, doit soumettre son nom appuyé par dix (10) membres de la société au secrétaire de l'exécutif, au moins 5 jours avant la date fixée pour le Rallye.

Conseils locaux et régionaux —

18. A) Les régions et les locaux reconnus par la société sont les suivants:
    i) Région de la Rivière-Rouge, composée de: Aubigny — Letellier — Otterburne — Saint-Jean-Baptiste — Saint-Joseph — Saint-Malo — Saint-Pierre-Jolys — Sainte-Agathe — Sainte-Elisabeth.
    ii) Région de la Rivière-Seine, composée de: La Broquerie — La Salle — Lorette — Ile-des-Chênes — Richer — Saint-Adolphe — Saint-Norbert — Sainte-Anne-des-Chênes — Sainte-Geneviève — Woodridge.
    iii) Région de La Montagne, composée de: Bruxelles — Haywood — Mariapolis — Notre-Dame-de-Lourdes — Saint-Claude — Saint-Léon — Somerset — Treherne.
    iv) Région du Cheval Blanc, composée de: Saint-Eustache — Saint-François-Xavier — Saint-Laurent — Elie — Fannystelle — Saint-Ambroise — Saint-Charles.
    v) Région de Saint-Georges, composée de: Powerview — Saint-Georges — Saint-Lazare — Dunrea — Vassar — South Junction — Laurier — Sainte-Amélie — Sainte-Rose-du-Lac — Sainte-Rita.
    vi) Région de Saint-Boniface, composée de: Sainte-Famille — Cathédrale — Saints-Martyrs-Canadiens — Saint-Maurice — Saint-Louis-de-France — Précieux-Sang — Sacré-Coeur — Saint-Emile — Saint-Eugène — Sainte-Marie — Notre-Dame-de-l'Assomption.
    vii) Région du Grand Nord, composée de: Thompson — Gillam — Lynn Lake — Flin Flon — Le Pas.
    B) Chaque région devra, sous la direction du vice-président — administration externe — élire deux membres qui siégeront au conseil régional.
    C) Le conseil régional doit informer et aviser l'exécutif, par l'intermédiaire du vice-président — administration interne — des besoins des différentes régions et de l'efficacité des programmes déjà entrepris dans les différentes régions.
    D) Chaque comité local sera autonome quant à son administration, mais dépendra de l'exécutif quant à ses politiques et plans d'actions aux niveaux provincial et fédéral.

Directorat de l'éducation. . .



Fernand Marion, C.S.V.

Rapport des activités de l'année 1969-70

Le directorat de l'éducation a été mis sur pied au cours des six mois qui ont suivi le Congrès-Rallye de décembre 1969. Il a été composé de 5 personnes: Fernand Marion, c.s.v., président; Jean Gisiger, représentant de la M.T.S.; Gilbert Rosset, représentant de l'E.F.M.; Fernand Paquin, président des commissaires de langue française; Hubert Philippot, représentant de la F.A.P.M.

Le directorat de l'éducation a par contacts personnels, appels téléphoniques, correspondance,

1) Etabli des liens solides d'entraide, de communication et de collaboration avec:

1. L'E.F.M.
2. Les commissaires de langue française
3. La Fédération des Associations de Parents et Maîtres
4. Le Collège de St-Boniface
5. Le secrétariat des relations Fédérales-Provinciales et culturelles
6. Autres organismes et personnes intéressées à l'éducation.

Son rôle est celui de coordonnateur et il est conscient d'avoir accompli cela avec les organismes ci-haut mentionnés.

2) Il fait la distribution des bourses universitaires de la S.F.M.

3) Il a collaboré à la rédaction d'un mémoire de la S.F.M. à la commission des frontières et a participé à un programme de publicité et de réunions préparatoires aux rencontres publiques de ladite commission.

4) Le directorat de l'éducation a demandé aux organismes suivants de préparer chacun un mémoire pour présenter à la commission des frontières:

a) l'E.F.M.
b) les commissaires de langue française.

Les deux organismes se sont acquittés de leur tâche avec lucidité et pondération.

5) Il a inspiré de nombreuses associations locales de parents et maîtres, de la Ligue des Femmes catholiques Chambres de Commerce, conseils municipaux, à présenter

(suite à la septième page)

Rapport de l'administration externe. . .

I—Introduction:
Une définition du rôle.
II—Animation sociale
A—Définitions
B—Etapes franchies
C—Projets abordés
D—Projets futurs
III—Relations avec d'autres organismes:
A—Les gouvernements
B—Les corps intermédiaires
IV—Conclusion:
Une intensification dans tous les domaines déjà abordés.
Une étude de la possibilité d'établir une meilleure communication avec tous les Franco-Manitobains.

A titre de responsable aux affaires extérieures de la S.F.M., la constitution délimitait mon rôle à la formation de conseils régionaux et locaux. A cause d'un trop gros bouleau de travail à accomplir, l'exécutif a donc choisi de fonctionner par priorité, i.e. de mettre sur pied le plus rapidement possible, les opérations les plus importantes. Par conséquent, dans le domaine des affaires extérieures, l'exécutif s'est surtout préoccupé d'animation sociale et de relations avec d'autres organismes, et c'est ce travail que j'essaierai de vous expliquer au cours de mon entretien.

Animation sociale

Qu'est ce que l'animation sociale? Très simplement, l'animation sociale est une méthode de travail qui exige la participation de tous les membres d'un groupe quelconque. C'est une méthode de travail qui fait confiance à l'intelligence des personnes réunies, qui, ensemble, peuvent découvrir leurs problèmes, réfléchir sur leurs problèmes, trouver des solutions à leurs problèmes, et ENSEMBLE résourdre leurs problèmes. Voici quelques définitions savantes:

1) "L'animation est une méthode d'intervention au sein d'un groupe en situation et suppose, de la part de l'animateur, l'exercice de certaines habiletés, connaissances et techniques, de même que le recours à des ressources extérieures, en vue de rendre le groupe plus apte à communiquer, à décider et à agir."(1)

2) "A la base de toute opération sociale, on retrouve en effet une volonté, de la part d'une autorité responsable auprès du segment social concerné, d'établir un dialogue fécond avec les "animés". Pour qu'un tel dialogue soit possible, il faut que les considérations d'ordre strictement émotif fassent place à des considérations d'ordre rationnel."(2)

3) "Plus explicitement, l'animation repose sur le postulat qu'un groupe en situation peut, grâce à l'intervention d'un animateur, en venir à constituer un meilleur médium de connaissance (étude et définition de situations), de décision et d'action."(3)

4) "L'animation a comme objet le fonctionnement d'un groupe d'étude ou de tâche, comme moyen de connaître, de décider et d'agir. L'animation tente de mettre le groupe en présence de ses propres moyens, de ses propres expériences, de ses propres connaissances. Il exerce, dans une certaine mesure, le rôle de conscience et de logique du groupe. Il dégage les ressources du groupe, les articule et les ordonne selon la détermination du groupe."(4)

L'animation sociale constitue donc un travail de groupe. Ce groupe peut être formé de différentes façons, pour différentes raisons. "En pratique, il peut s'agir d'une collectivité locale, d'un ensemble de collectivités locales, d'une collectivité régionale comme des citoyens d'un quartier donné d'une grande ville. Il peut également s'agir de segments verticaux d'une société: les agriculteurs, les pêcheurs, les industriels, etc. . . ."(5)

Enfin, une étude plus approfondie de l'animation nous permet de brosser certains tableaux. Considérons les images suivantes, tirées du "Livre Vert" de la Corporation des enseignants du Québec (p. 24-25):

1) Animer, c'est utiliser avec souplesse et selon des circonstances un ensemble de techniques et de méthodes qui s'apparentent aux disciplines des sciences humaines, dans le but d'amener un groupe à s'entendre sur une définition de la situation, à identifier clairement un certain nombre d'objectifs communs, à organiser son action en tenant compte de ses ressources et de ses priorités.

2) Animer, c'est rendre un groupe autonome, auto-déterminé, capable de se prendre en charge lui-même, apte à décider, à organiser, à contrôler, à utiliser les ressources à sa disposition.

3) Animer, ce n'est pas éduquer comme tel, mais la pratique de l'animation donne lieu à une forme d'auto-éducation caractérisée par une plus grande aptitude à s'auto-déterminer.

4) Animer, ce n'est pas affirmer, dogmatiser, sécuriser, remplacer, manipuler; c'est interroger, c'est libérer la spontanéité et la créativité d'un groupe, c'est puiser à même le dynamisme du groupe.

5) Enfin, animer, c'est favoriser l'émergence du plus grand nombre possible de leaders démocratiques, c'est accélérer la formation de formateurs, c'est-à-dire de leaders aptes à en former d'autres.

Concrètement, qu'est-ce que la S.F.M. a fait avec l'animation sociale? Quelles étapes ont été franchies? Quels projets ont été ou seront abordés?

I — Etapes franchies

Dès le 21 décembre 1968, l'exécutif avait décidé d'initier un programme d'animation sociale, d'engager des animateurs et de se prévaloir des conseils de spécialistes dans le domaine.

C'est ainsi que le 25 janvier 1969, nous rencontrions MM. Jean Lagassé et Jacques Beaucage, spécialistes au service du gouvernement fédéral, ainsi que les candidats possibles pour les postes d'animateurs. A la suite de cette réunion, à peine dix jours plus tard, plus précisément le 3 février, l'exécutif décidait: (1) de négocier un contrat avec notre premier animateur; (2) de former un Comité de programmation et d'évaluation; (3) d'envoyer un animateur assister à une session de formation de cinq jours.

La première réunion du comité de programmation et d'évaluation eut lieu le 11 février, et depuis ce jour ils ont tenu huit réunions, afin d'évaluer le travail accompli, de prévoir les étapes à franchir, et de s'assurer des orientations à prendre. En mai dernier, suite à un malaise et une incertitude qui envahissait le comité de planification, nous tenions une journée rencontre avec des spécialistes de l'Institut Coopératif Desjardins. Ceci nous permit d'avoir une évaluation par des spécialistes extérieurs, et le problème le plus imminent apparait être celui de la communication. Dans ce but, il fut résolu de tenir une rencontre des membres de l'exécutif, des chefs de directorats, des membres du comité de programmation, et d'un participant à l'animation sociale de St-Malo. Cette rencontre eut lieu les 12, 13 et 14 septembre.

En marge de toutes ces étapes franchies collectivement, nos animateurs ont établis des contacts de ressources avec l'Association des Relations Humaines du Manitoba, l'Institut Vanier et le Service de psychologie de l'Université de Manitoba. De plus, neuf membres suivirent un cours de formation à l'extérieur. Il est important de remarquer ici que les étapes franchies étaient absolument nécessaires. Nous croyons qu'il aurait été impossible de procéder autrement, sans mettre tout le programme en danger.

II — Projets abordés

Au début de mars 1969, l'équipe d'animation sociale commençait son travail à St-Malo. A la demande de la Chambre de Commerce et de la Ligue des Femmes Catholiques de cet endroit, il y eut plusieurs rencontres avec des représentants de différents organismes locaux. Ces représentants furent invités à un travail de groupe dont l'outil principal serait l'animation sociale. Ensemble donc, ces gens devaient scruter leur milieu, analyser les situations, définir les problèmes, s'informer de tous les aspects de leurs problèmes, rechercher ensemble des solutions et ensuite les appliquer. Pour ce faire, il y eut un séminar de fin de semaine les 29, 30, 31 mars à Otterburne. Vingt-huit personnes y participèrent ainsi qu'à quatre autres réunions. Concrètement, l'animation sociale de St-Malo a eu les résultats suivants: 1) conscience et connaissance des problèmes; 2) recherches de solutions; 3) mise sur pied de trois comités locaux pour répondre aux besoins; 4) découverte de nouveaux leaderships; 5) amélioration du leadership local. Nous ne prétendons pas avoir accompli de miracles; nous ne prétendons pas non plus que la tâche soit achevée. Nous croyons cependant que c'est un magnifique début et l'avenir en réserve davantage.

Simultanément au programme de St-Malo, nous recevions et nous acceptions une demande pour animation sociale de la part de la Centrale des Caisses Populaires. Un autre seminar, réunissant directeurs et gérants, eut lieu. Encore une fois, ces messieurs ont eu l'occasion d'identifier leurs problèmes, rechercher des solutions et travailler ensemble à améliorer le sort des caisses populaires. Le travail de cette animation sociale n'est pas terminé. Une étude professionnelle se fait actuellement et le rapport est attendu.

L'animation sociale se continue! Au début de septembre, un programme est commencé à St-Pierre et à La Broquerie. On rencontre des groupes de citoyens, on fait la connaissance du milieu, i.e. des statistiques, besoins, ressources, etc. A chaque endroit, les gens forment un comité local qui doit assurer la continuité. Les gens de St-Pierre ont entrepris un premier projet, à savoir un "système d'information" pour que la population locale sache ce qui se passe. A La Broquerie, le projet n'a pas encore été précisé.

Enfin, le programme d'animation qui à court terme a produit le résultat le plus éclatant, est sans doute celui des commissaires de langue française. La raison en est sans doute la nature du groupe. En effet, il s'agissait d'une collectivité verticale, à savoir, des adultes francophones, tous impliqués dans l'éducation des Canadiens français. Les décisions prises par ce groupe, et ce groupe lui-même, auront pour longtemps à venir une influence magistrale sur notre sort, le sort des Franco-Manitobains.

III — Projets futurs

Un nouveau programme d'animation sociale s'organise pour le début de 1970, avec les directeurs d'écoles de nos divisions canadiennes-françaises. Aussi, nous avons des demandes des communautés de St-Vital et de Ste-Anne-des-Chênes. A présent, nous ne sommes pas en mesure de préciser le début de ces programmes ou autres. Il est certain tout de même que l'équipe d'animation sociale n'entreprendra des programmes que selon les demandes reçues de part et d'autre. Nous ne nous imposons pas, et nous ne nous infiltrons pas.

Relations avec organismes extérieurs

La S.F.M., au cours de l'année 1969, a établi de nombreux rapports avec bon nombre d'organismes.

A — Les gouvernements

Nous avons été en communication avec les gouvernements canadien, manitobain, québécois et français.

A Ottawa, nous avons présenté notre programme d'animation sociale, et ils l'ont reconnu comme étant un des plus avancés au Canada. Ils l'ont financièrement appuyé comme vous le dira notre rapport financier. L'appui du gouvernement canadien a été sollicité pour le soutien de notre centre culturel et nos demandes ont été bien reçues. A la mort du sénateur Beaubien, la S.F.M. est intervenue auprès du gouvernement fédéral pour qu'un Canadien français lui succède. Notre président sortant de charge, M. Gauthier, a rencontré une ou plusieurs fois M. Guay, M.P., de St-Boniface, M. René Préfontaine, responsable au gouvernement fédéral pour l'aide aux minorités, etc.

L'exécutif eut le plaisir d'avoir des entretiens avec M. Gérard Pelletier, secrétaire d'état, MM. Lagassé et Préfontaine, M. et Mme Guay, etc. Toutes ces rencontres avaient pour but et ont eu comme résultat de clarifier, préciser, et faciliter la coopération entre les organismes concernés et la S.F.M.

Sur le plan provincial, la coopération entre le gouvernement et notre société n'a pas toujours été des plus agréables. De fait, il faut dire que le gouvernement de M. Weir refusait quasi toute coopération. Après les élections du 25 juin cependant ,nous avons constaté un réel changement. En effet nous avons communiqué avec le gouvernement Schreyer tôt en juillet, et le 15 septembre l'exécutif était reçu au bureau du premier ministre. A cette occasion nous lui avons présenté par écrit les désirs et aspirations de la population franco-manitobaine. La sympathie de M. Schreyer, et les gestes posés par le gouvernement, nous inspirent beaucoup de confiance et d'optimisme. Aussi, nous avons rencontré M. le Ministre de la consommation, M. Toupin, ainsi que le secrétaire législatif du premier ministre, M. Desjardins. Les échanges ont été des plus intimes et la coopération est sans pareil. Le Québec, malgré ses éléments séparatistes, nous est toujours demuré fraternel. Son appui financier et moral est toujours présent. En effet M. Gauthier "a pu rencontrer M. Jean-Noël Tremblay, Ministre des Affaires Culturelles de cette province et au cours de l'entretien lui a demandé qu'à court terme le Québec fasse un effort et prenne la charge de la rénovation intérieure et extérieure du Centre Culturel; et s'il était possible, en vue d'intensifier notre programme d'animation, d'obtenir les services de spécialistes du Québec, des bourses de formation d'animateurs, etc.

"Le Ministre s'est intéressé aux suggestions faites et a mentionné que tout ceci pourrait rentrer dans le cadre de la politique actuelle de son Ministère. Il a suggéré également que l'on fasse les demandes officielles nécessaires avec devis." (Procès Verbal 6/69)

Les suggestions ont été exécutés. Notre rapport financier vous témoignera la participation du Québec et il ne nous reste qu'à espérer davantage . . .

En mars dernier, notre président assistait à un Congrès à Amiens, France. A cette occasion il fut proposé que la province de Picardie, France, soit jumelée au Manitoba afin d'intensifier les relations et les échanges. C'est un projet encore à réaliser. Aussi M. Gauthier profita de son passage à Paris pour rencontrer M. Jurgenson, "Directeur pour l'Amérique avec qui il s'est entretenu et a demandé que la France fasse un premier grand effort pour nous permettre de développer le Centre Culturel en prenant à sa charge l'ameublement complet des locaux; et qu'à plus longue échéance un minimum de $3,000.00 en livres soit envoyé chaque année. En ce qui concerne le journal 'La Liberté et le Patriote,' l'envoi par la France de trois jeunes coopérateurs spécialisés dans le journalisme pourrait être d'une aide extrêmement efficace.

"Le représentant du Gouvernement français a trouvé cette suggestion tout à fait dans le domaine du possible et a suggéré que des demandes adéquates avec devis à l'appui soient présentées." (P.V. 6/69)

Les demandes officielles ont été envoyées. Nous avons reçu beaucoup de livres et les autres résultats sont à venir.

Relations extérieures avec des corps intermédiaires

Les relations extérieures de la S.F.M. se projettent aussi au sein d'organismes particuliers. Ainsi nous avons été présents au congrès de l'I.C.E.A. à Québec, et notre trésorier, M. Philippe Jubinville, siège à l'exécutif de cet institut. Nous espérons bénéficier de certains services éducationnels offerts



Albert Lepage

1. Le Livre Vert, Corporation des enseignants du Québec, juin 1969, p. 22.
2. Le Livre Vert, Corporation des enseignants du Québec, juin 1969, p. 23.
3. Action pédagogique, Corporation des enseignants du Québec, février 1969, Dossier "L'animation", p. 2.
4. Action pédagogique, Corporation des enseignants du Québec, février 1969, Dossier "L'animation", p. 5.
5. Le Livre Vert, Corporation des enseignants du Québec, juin 1969, p. 25.

par cet Institut Canadien pour améliorer le statut éducationnel de nos adultes franco-manitobains. Nous avons aussi participer avec une délégation de quatre membres au Congrès de l'ACELF à Edmonton. Le frère Fernand Marion est le représentant de la S.F.M. et je me permets de dire que le frère Courcelles de St-Claude représente les E.F.M. La Société Franco-Manitobaine joue un rôle au sein de la Fédération de l'ouest. J'ai l'honneur d'y représenter notre société à titre de trésorier. Actuellement la Fédération de l'ouest travaille surtout à l'amélioration des média de communications francophones, i.e. radio, T.V., journaux, etc.

En février 1969, deux représentants de la S.F.M. assistaient, à Saskatoon, à une conférence d'étude convoquée par l'Institut Vanier. Il s'agissait d'étudier les rapports qui existent entre culture, famille et éducation. La prochaine conférence doit se tenir à Winnipeg en 1970 et la S.F.M. participe à l'organisation de cette conférence. Les Etats Généraux de mars dernier n'ont pas manqué d'attirer notre attention. En effet nous y avons envoyé une délégation de trente membres. La direction prise par ces assises ne nous est pas des plus favorables, mais nous avons tout de même su nous faire respecter et faire valoir nos points de vue. Et si aujourd'hui la province de Québec nous est encore sympathique, je crois qu'il nous est un devoir de maintenir toutes relations amicales et autres. C'est sans doute ce même sentiment qui nous a permis de participer aux fêtes de la St-Jean-Baptiste à Montréal par l'entremise de notre président. En avril dernier, nous étions invités et reçus par la Manitoba Teachers' Society pour leur faire part des besoins franco-manitobains. Aussi, nous l'avons aidée à déterminer sa position face au bilinguisme national et régional. Nous avons toutes les raisons de croire que la politique du bilinguisme de la M.T.S. nous est favorable. Nous nous proposons de la rencontrer à nouveau afin d'obtenir son appui très positif et même leur leadership pour nos revendications éducationnelles. Enfin, énumérons rapidement ces contacts:

1) Avec Métro, plus particulièrement avec M. Bernie Wolfe, concernant les enseignes des arénas de St-Boniface. Nous avons obtenu qu'elles soient bilingues;

2) Avec le club Kiwanis de St-Boniface: nous sommes présents dans les rangs du club, et nous avons appuyé leur désir d'ériger un monument à Louis Riel;

3) Avec le nouvel organisme Louis Riel, nous encourageons la reconnaissance de ce pionnier;

4) Avec A & W, et le Locomart de St-Boniface: nous avons reconnu leurs efforts pour du personnel et des annonces bilingues, et nous leur avons envoyé nos félicitations et nos encouragements;

5) Avec M. Stanfield: nous lui avons communiqué notre admiration et nos félicitations pour sa force et son courage devant le Bill des Langues. Il s'est dit enchanté de recevoir cet appui;

6) Avec la Nouvelle-Ecosse: nous avons échangé du personnel pour nous aider dans nos études des média de communications et pour leur aider dans l'organisation de leur Congrès-Rallye;

7) Avec la jeunesse francophone internationale: M. Michel Monnin a assisté à ce Congrès en Tunisie, Afrique, en décembre '68.

Conclusion

En considération de nos ressources humaines et économiques, et aussi du peu de temps bénévole à notre disposition, nous considérons avoir amorcé et accompli un travail considérable. Nous regrettons le manque de communication qui probablement nous a valu de nombreuses critiques, justes et injustes. En nous tournant vers l'avenir, nous nous proposons d'éviter les erreurs commises, d'intensifier nos efforts face au travail déjà commencé, et d'étendre nos activités le plus possible afin de mieux répondre aux besoins des Franco-manitobains. Le problème des communications retiendra une attention particulière et sera, je l'espère, sujet d'étude sérieuse d'ici quelques semaines. En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé directement ou indirectement au travail de l'administration externe.

Albert Lepage

Rapport de Mme Suzanne Prince

Après le Congrès de l'année dernière où plus de 500 personnes assistaient avec tant d'enthousiasme, nous nous sommes retrouvés, les 6 membres du comité élu, devant un travail immense. Disons que ces messieurs étaient décidés et capables. Moi aussi je voulais faire ma part. Il fallait aller de l'avant, l'élan ne s'était pas éteint au Rallye. Tous se souvenaient de la soirée "Dîner-Cabaret" avec le "100 NONS". M. A. Gaborieau eut donc l'idée d'organiser des "Fondues". Trois organisations devaient y participer activement: "Le 100 NONS" par ses chants et sa musique, le "Centre Culturel" par la préparation de la salle et des repas, et la S.F.M., que je représentais. Car il faut dire que le Directorat Culturel n'était pas encore sur pied. Le travail ne manqua pas. Mais tous ceux qui sont venus à ces fondues ont constaté que les Franco-Manitobains avaient cette joie de vivre. Jeunes et moins jeunes se sont bien amusés.

Les soirées du "100 NONS", ainsi que les activités du Cercle Molière m'ont permis d'apprécier le travail que font ces deux groupes.

Que dire de la Chorale des Intrépides, dont je faisais partie moi-même. Lors d'un voyage-échange entre Treble Teen de Steinbach et les chanteurs de la Place Bourget de Joliette, la S.F.M. invita ces deux derniers à un dîner-rencontre au Centre Culturel où La Chorale des Intrépides s'y joignit. Quelle joyeuse rencontre de chanteurs. Par la suite, la Chorale de Joliette donna un beau concert. Là encore je participais à l'organisation avec l'aide de Mme Louise Trudel.

En février, je faisais partie de la délégation de trente Franco-Ontariens aux assises des Etats généraux tenues à Montréal. Là j'ai aussi aidé à l'organisation de notre délégation Manitobaine.

L'hiver dernier, la Ligue des Femmes de Transcona organisa un Mini-Rallye. Je fus invitée à y participer. Nous avions à l'étude l'Economie et l'Education. A ma demande, M. A. Gaborieau et M. F. Paquin ont bien voulu accepter de participer à un genre de table-ronde où ils durent répondre à d'innombrables questions soulevées par les dames.

En plus de toutes les réunions régulières tous les mois, nous avons dû tenir de nombreuses réunions spéciales pour lancer l'animation sociale. J'ai assisté à toutes ces réunions supplémentaires qui étaient d'ailleurs très intéressantes.

J'ai représenté la S.F.M. à des réunions de la Fédération Parents et Maîtres.

Cet été, des jeunes de France, en voyage au Manitoba, se sont présentés à la S.F.M. Comme nous n'avons pas de centre d'accueil organisé, nous avons dû les recevoir dans nos foyers. M. H. Philippot et moi-même les avons accueillis et leur avons fait connaître un peu le Manitoba français.

J'ai eu le plaisir de recevoir Mlle M. Joubert, directrice générale de l'Institut Canadien d'Education des Adultes. Nous avons longuement causé de cet institut. Elle veut y intéresser les Manitobains. M. P. Jubinville est le représentant de la S.F.M. au conseil d'administration de cet organisme.

Lors des élections provinciales, où la S.F.M. s'est prononcée en faveur de M. L. Desjardins, j'ai, avec l'aide des dames, fait des appels téléphoniques pour inviter les gens de St-Boniface à venir nombreux à une assemblée où M. L. Desjardins voulait avoir l'appui de ses électeurs quand il se déclara Libéral Indépendant, se joignant au parti NPD.

A la demande de M. J. Mollcard, j'ai organisé une réception au Musée de St-Boniface en l'honneur du passage de M. Cheney, gérant technique de la Conférence des Ministres d'E

(Suite à la huitième page)

Rapport du Jeune Conseiller — Aimé Tétrault

L'exécutif de la S.F.M. a jugé bon de mettre sur pied, dès cette première année d'existence, un comité pour organiser un voyage-échange d'étudiants de nos 20 écoles secondaires françaises. M. L.-P. Dumaine était nommé responsable par la S.F.M. pour initier un tel projet. Après être entrés en relation avec les écoles secondaires françaises de la province, nous avons fait élire deux élèves et deux professeurs pour former un comité d'organisateurs avec M. Dumaine et le représentant des jeunes, M. Tétrault. Dès le mois d'avril la structure était en place et un document était soumis au gouvernement fédéral pour obtenir un octroi. Le nom de "Odyssée '69" était choisi pour ce projet. Très rapidement des critères de sélection établis par le comité de voyage-échange ainsi que deux adultes responsables furent énoncés.

Le 6 juillet, journée d'orientation pour nos participants, le Ministère de l'Industrie et du Commerce nous a envoyé un représentant pour faire un "exposé" sur le Manitoba. La semaine du séjour des Montréalais au Manitoba, a été planifiée et organisée pour de nombreuses activités. Il en a été de même, à Montréal, pour nos jeunes Manitobains. Ils ont même eu l'occasion d'aller visiter la ville de Québec.

Au retour, chaque étudiant a écrit un rapport d'évaluation, car chacun avait été désigné comme jeune ambassadeur. Et enfin, de l'étude des 24 rapports, le vice-président a fait un rapport final. Puis-je me permettre de citer quelques réflexions des jeunes, extraites de ce rapport? Voici ce qu'ils disent:

—"Un voyage-échange tel qu'Odyssée '69 ne se résume pas en quelques mots."

—"Le Manitoba possède beaucoup d'attractions qui valent la peine d'être vues et dont nous pouvons être fiers. Non seulement les Québecois s'en sont rendu compte . . ."

—"Leur langue, qui est comme la nôtre, ne les gêne aucunement."

—"Québec est plus développé que nous dans toutes les sphères des activités humaines."

—"Tous très fiers de notre héritage français . . ."

—"Non; Odyssée '69 ne se termine pas . . . Elle se continue dans nos pensées et dans nos coeurs."

Le comité juge que le projet Odyssée '69 a réussi à atteindre la plupart de ses objectifs. Pour l'année 1970 nous présentons les recommandations suivantes:

1. Des projets de ce genre sont valables à tous les points de vues et devraient être continués. Nous croyons qu'au moins 2 groupes, peut-être même 3, devraient être formés dans les années à venir.

2. Des échanges devraient être considérés avec d'autres provinces que le Québec, notamment l'Ontario et le Nouveau-Brunswick et enfin, dans toutes les provinces du Canada, afin de les connaître et de s'y faire connaître.

Fin du rapport Odyssée '69

"100 Nons"

Il est à mentionner que le "100 Nons" a aussi joué une part très large dans le domaine culturel chez les jeunes. Il a joué un rôle énorme dans l'épanouissement des talents de nos jeunes artistes. Le rapport n'est pas inclus mais bravo au "100 Nons".

Rapport du directorat économique

Il me fait plaisir, au nom du directorat économique de la S.F.M., de vous faire rapport de nos activités couvrant les cinq premiers mois de notre existence.

Tout d'abord, à titre de président, j'aimerais remercier bien sincèrement les gens qui ont accepté de se joindre à moi depuis le mois de juillet afin d'essayer de faire le travail qu'un comité de ce genre devrait accomplir au sein de la S.F.M. Ceci demande beaucoup de réunions, de recherches et de dérangement; de plus cela veut dire pour plusieurs de longues distances à parcourir pour assister à ces réunions. Je tiens donc, en cette occasion, à les remercier bien sincèrement.

Je vous ferai remarquer que notre comité prit naissance seulement au mois de juillet puisque le comité qui avait été nommé précédemment, n'entra jamais en fonction à cause de maladie.

Une des premières responsabilités qui fut soumise à notre directorat fut celle de présenter à l'exécutif un plan de financement général pour la S.F.M.

Après plusieurs assemblées et beaucoup de discussions à ce sujet, votre comité opta pour la recommandation à la S.F.M. d'un système de cartes de membres, par lequel on inviterait tous les Franco-manitobains à devenir membres actifs en se procurant cette carte.

Il fut aussi décidé que toute personne qui ferait partie du plan de sécurité familiale serait automatiquement détentrice d'une carte de membre. Le comité se propose de travailler très étroitement avec M. Claude Gagné afin de promouvoir ce plan d'entraide chez les Franco-manitobains.

Afin de rejoindre le plus de gens possible, le comité a décidé d'écrire à tous les curés de paroisses leur demandant de faire parvenir au bureau de la S.F.M. le nom de leurs paroissiens d'expression française. J'en profite ici pour remercier tous ceux qui ont déjà collaboré et également pour insister auprès de ceux qui ne l'ont pas fait, d'essayer à nous faire parvenir ces noms le plus tôt possible.

Nous avons de plus fait les démarches nécessaires à la préparation d'un dépliant qui serait prêt pour le prochain Congrès et qui pourrait servir, en différentes occasions, à faire mieux connaître la S.F.M. à la population franco-manitobaine. A cette fin, un sous-comité relevant de notre directorat, a été nommé et je suis en mesure de vous assurer qu'il a dû se réunir à maintes reprises et travailler avec acharnement afin de préparer ce dépliant pour qu'il soit à la fois attrayant, informateur et qui serait de nature à inciter les gens à devenir membres de la S.F.M. Je tiens à remercier, encore une fois, les membres de ce sous-comité qui ont travaillé si ardemment à la préparation de ce dépliant qui vous sera présenté au prochain Congrès.

Le comité est unanime à croire que le moyen le plus efficace de financement serait l'adhésion de tous les Franco-manitobains au plan de sécurité familiale; ce plan d'entraide offre des avantages multiples et nous vous enjoignons fortement à contacter M. Claude Gagné qui en est le représentant officiel, afin d'en bénéficier le plus tôt possible.

Nous, les membres du directorat économique, sommes convaincus que notre travail ne fait que commencer et nous sommes aussi d'avis que les Franco-manitobains n'ont pas participé pleinement à l'aspect économique de leur province dans le passé.



Albert Vielfaure

Un de nos projets prioritaires pour 1970 serait de promouvoir et activer l'économie au sein de nos différentes paroisses. Nos animateurs sociaux nous rapportent qu'il y a chez nos gens un désir réel de participer à un tel mouvement; soyez donc assurés que votre directorat économique portera une oreille très attentive à toute suggestion précise qui lui sera soumise au cours du Congrès.

Je termine en réitérant mes remerciements aux membres de mon directorat qui ont travaillé avec moi au cours des cinq derniers mois et également aux autres personnes qui ont contribué de différentes façons à l'un ou l'autre de nos projets. Aussi, je demande à tous de bien vouloir participer, au cours de l'année 1970, à la promotion de la vie économique franco-manitobaine.

Sincèrement vôtre,

Albert Vielfaure,
président.

Rapport du trésorier de la Société Franco-Manitobaine

Chers délégués,

C'est pour moi un véritable honneur de vous présenter, pour la première fois, un résumé des activités relativement à l'aspect économique de notre Société.

Vous trouverez ci-joint les documents suivants:

1. Rapport du trésorier.
2. Rapports des vérificateurs.
3. Bilans financiers au 31 décembre 1968.
4. Résultats des opérations au 31 décembre 1968.
5. Budget pour l'année 1969.
6. Nomination de vérificateurs pour l'année 1969-1970.



Rapport de M. Philippe Jubinville, trésorier

Déjà une année vient de s'écouler, la première dans l'existence de notre Société Franco-Manitobaine. Si pour certains l'année fut très longue et inactive, je vous avouerai qu'il n'en a pas été ainsi quant au travail de votre exécutif. Croyez-moi, l'année nous a semblé très courte.

Je veux d'abord vous présenter le budget que nous avons adopté au début de l'année fiscale 1969. Ce budget devait refléter d'une part les activités proposées par votre exécutif, et d'autre part tenir compte de l'envergure des programmes proposés par le premier rallye de juin 1968. Sachant bien que le tout ne s'accomplirait pas dans une seule année, nous avons fait nos prévisions budgétaires dans les cadres du programme fédéral d'aide aux minorités.

Si vous regardez en cette page, nos recettes prévisibles comptent un montant de $20,000.00 qui est la participation des Franco-Manitobains. Ce chiffre est basé sur le montant contribué en 1967 avec une légère augmentation. Nous pouvions croire que ce chiffre était aussi un cinquième à peu près du montant de contribution possible par les Franco-Manitobains, prélevé d'un document de travail affecté à l'économique. N'allez surtout pas croire que cette prévision fut faite dans un moment de zèle ou d'optimisme désordonné, mais nous croyons sincèrement que toute la population Franco-Manitobaine doit y mettre de sa part.

Votre exécutif soumettra, pour votre approbation, un changement au règlement permettant de changer l'année fiscale qui est maintenant du premier janvier au 31 décembre. Afin de faciliter la préparation des budgets, nous suggérons l'adoption de la même année fiscale que celle des gouvernements. Etant donné que la leur est du premier avril au 31 mars, nous voulons éliminer autant que possible les ajuste-ments budgétaires. Cela veut aussi dire que l'année fiscale de 1969 sera de quinze mois et se terminera au 31 mars 1970.

On m'a dit que je fais une innovation en présentant un budget au Congrès. J'ose croire que cette présentation constituera un précédent qui permettra à tous les délégués de constater, par une comparaison de chiffres, l'efficacité d'une administration.

Au début de l'année 1969, j'ai, avec le concours du directeur général, changé la tenue de livres du système de deux livres à celui de livre unique, i.e. qu'au lieu d'inscrire les recettes dans un livre et les déboursés dans un autre, nous avons adopté le système du synoptique. Ceci facilite de beaucoup les inscriptions aux livres et permet d'avoir une vue d'ensemble et immédiate des transactions sur l'étendue d'une page à la fois.

Vous pouvez constater au tableau I (bilan financier) que nous avons annulé $2,749.00 et $1,200.00 à même le fonds de surplus. Ces deux montants représentent la Bibliothèque de Pédagogie et les actions de la Librairie Lumen Bookstore Limited respectivement. Nous considérions ces actifs comme étant inexistants et ne devant pas faire partie de notre bilan.

En guise de conclusion à ce court rapport, je voudrais vous faire part d'un désir en ce qui concerne le fonctionnement du secrétariat. J'aimerais que dans un avenir pas trop éloigné, le secrétariat soit conçu de telle sorte qu'il pourrait s'autofinancer par la vente de ses services à des organismes ou des entreprises commerciales. Ce secrétariat pourrait offrir comme service la composition de lettres, la publicité, la rédaction de documents ou tout autre service de secrétaire. Il est évident que la commercialisation d'un tel secrétariat demanderait un travail énorme et un personnel plus nombreux; tout de même, je crois que ceci est du domaine du possible.

En terminant, j'invite toutes personnes qui auraient des questions soit sur les rapports, soit sur les activités de l'année en cours, à me les soumettre et je tenterai d'y répondre de mon mieux.

Je désire également remercier les autres membres de l'exécutif et le directeur général pour leur étroite collaboration.

Respectueusement soumis,

Philippe Jubinville,
Trésorier.

Rapport Financier pour l'année 1968

(Incorporée selon les lois de la province du Manitoba)
Bilan
au 31 décembre 1968

Actif

Actif Courant—					
Argent en Main et en Banque					$ 8,358.87
Inventaires					500.00
Dépôt					5.00
				$ 8,863.87	
Placements—					
Obligations				$10,000.00	
La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba				1,525.97	
Prêts aux Normaliens				252.56	11,778.53
Actif Immobilisé					
	Coût	Réserve pour Dépréciation		Net	
Terrain	$ 450.00	$		$ 450.00	
Immeuble	8,770.00	8,770.00		...	
Mobilier	4,654.59	4,514.64		139.95	
Automobile	3,476.50	3,475.50		1.00	
	$17,351.09	$16,760.14		$ 590.95	590.95
					$21,233.35

Passif

Passif Courant—				
Emprunt de Banque				$ 2,000.00
Comptes à Payer				1,607.68
Bourses à Remettre				1,000.00
Assurance Vie Desjardins				387.61
Déductions des Employés				96.29
Compte Fiducie				93.10
				$ 5,184.68
Surplus—				
Solde le 31 décembre 1967			$23,171.18	
Déduire: Bibliothèque de Pédagogie		$ 2,721.49		
: Actions—Librairie Lumen Book Store Ltd.		1,200.00		
: Déficit—Tableau "2"		3,201.02	7,122.51	16,048.67
				$21,233.35

Ceci est le bilan dont nous faisons mention dans notre rapport en date du 2 juin 1969.

FOREST, GUENETTE ET CIE,
Comptables Agréés.

Prévisions budgétaires de fonctionnement et de mise en fonction du programme d'animation sociale au Manitoba.

1er janvier au 31 décembre 1969

Centre coordonnateur Secrétariat

Salaires:		
Directeur Général et frais de déplacements	$11,300.00	
Secrétaires (2)	7,000.00	
Imprimerie, timbres et papeterie	1,500.00	
Chauffage, éclairage et eau	300.00	
Taxes	550.00	
Publicité	500.00	
Cinémathèque	500.00	
Abonnements et cotisations	550.00	
Téléphone	720.00	
Articles de bureau	240.00	
Nettoyage du bureau	250.00	
Congrès annuel	5,000.00	
Divers et imprévus	3,000.00	
		$31,410.00

Recettes prévisibles

Plan de Sécurité Familiale	$ 5,000.00	
Participation des Franco-Manitobains	20,000.00	
Cinémathèque (abonnements)	500.00	
Incriptions au Congrès (déc. 69)	5,000.00	
		$30,500.00
Excédent des dépenses sur les revenus		910.00

Etat de Recettes et Déboursés
pour l'année 1968
— avec les résultats de 1966 et 1967 pour comparaison —

	1968	1967	1966
Recettes—			
Contributions	$ 4,587.86	$17,564.46	$11,635.36
Sous de l'Ecolier	5.89	59.30	(28.19)
Dons Reçus	753.25	107.00	65.50
Intérêts	464.93	470.20	650.17
Octrois— Assurances Vie Desjardins	5,000.04	5,000.04	5,000.04
— Gouvernement du Québec	5,000.00	8,000.00	....
— Gouvernement Fédéral	5,000.00	2,500.00	. ...
Cinémathèque	31.00	388.37	248.05
Divers	221.78	375.33	105.00
Déboursés—			
Salaires	$11,419.00	$11,550.50	$13,423.94
Frais de Voyages et Automobile	2,913.99	1,620.66	1,100.90
Papeterie et Impression	704.86	548.98	1,276.68
Timbres	690.92	336.70	347.37
Chauffage et Eclairage	188.50	159.24	258.60
Eau et Impôts Fonciers	527.01	461.27	382.18
Annonces	407.29	86.40	129.37
Téléphone	486.01	543.85	302.00
Articles de Bureau	183.98	543.33	205.94
Bénéfices Marginaux	317.65	360.28	133.98
Congrès — Rallye	2,174.78	....	(556.05)
Abonnements	104.55	63.00	....
Concours de Langue Française	1,201.00	2,367.88	618.21
Entretien de Bureau	176.23	189.00	604.00
Dons et Cotisations	1,330.00	1,048.50	730.00
Intérêts	204.16	79.53	179.09
Assurances	470.12	....	240.90
Frais Légaux	....	17.00	284.00
Comptabilité et Vérification	146.50	168.70	297.00
Dépréciation	231.93	507.86	550.63
Tréteau de Paris	....	729.66	....
Collogues et Séminars	....	1,059.20	....
Frais de Représentation	....	316.47	....
Divers	387.29	325.60	213.07
	$24,265.77	$23,083.61	$20,721.81
Surplus (Déficit) pour l'année	$(3,201.02)	$11,381.09	$(3,045.88)

Rapport des Vérificateurs

Le Président et L'Exécutif,
Société Franco-Manitobaine,
St-Boniface, Manitoba.

Nous avons examiné le Bilan de La Société Franco-Manitobaine au 31 décembre 1968, et l'Etat de Recettes et Déboursés pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, le Bilan et l'Etat de Recettes et Déboursés ci-annexés présentent équitablement la situation financière de votre Société au 31 décembre 1968, ainsi que les résultats conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

St-Boniface, Manitoba, le 2 juin 1969.

FOREST, GUENETTE ET CIE,
Comptables Agréés.

PROGRAMME D'ANIMATION ET FRAIS SUPPLEMENTAIRES DE SECRETARIAT

Salaires:		
Chef animateur	$10,000.00	
4 animateurs (4 x 6,000)	24,000.00	
1 secrétaire	3,600.00	
Frais de voyages	15,000.00	
Loyer pour bureau	3,600.00	
Formation et développement (animateurs)	10,000.00	
Information, recherche, documentation, location de salles, dépenses extra-ordinaires et nouvelles	15,000.00	
		$81,200.00
		$31,410.00

Rapport du directeur général. . .

Au lendemain du congrès de décembre 1968, votre directeur général et sa secrétaire Mme Thioux se sont retrouvés devant les nombreuses recommandations contenues dans un volume d'une trentaine de pages et que les délégués avaient approuvées. Toutes ces recommandations demandaient en premier lieu une nouvelle adaptation du secrétariat pour mettre en pratique ce qui existait en théorie. Donc, avec les précieux conseils de l'exécutif, nous nous sommes mis à l'ouvrage.

Dès la fin de décembre, il fallait organiser le voyage d'un jeune Manitobain au congrès de la Jeunesse Francophone qui avait lieu à Tunis du 26 au 29 décembre 1968. C'est M. Michel Monnin qui eut l'honneur de représenter à ce congrès la jeunesse franco-manitobaine. Soit dit en passant, ce voyage était subventionné par le gouvernement fédéral.

La secrétaire commençait également à transcrire les dix bobines enregistrées au congrès; ce qui nous donnait finalement un document d'une soixantaine de pages. Nous en profitions également pour imprimer les nouveaux règlements généraux tels qu'amendés au cours du congrès.

En janvier, à part la routine habituelle de notre secrétariat: courrier, cinémathèque, Plan de Sécurité Familiale, visites, information, nous recevions deux demandes d'activités culturelles: l'une du gouvernement français pour le Tréteau de Paris, et l'autre, du Théâtre de Marionnettes pour les écoles qui nous venait du Québec. Il fallut donc faire les démarches nécessaires pour mettre sur pied ces activités. Je dois dire ici, que grâce à la collaboration des divisions scolaires, ce théâtre de marionnettes a présenté plus de 17 représentations dans nos écoles à travers la province. Le Tréteau de Paris, malheureusement, vu la date précise qu'il demandait en mars, il nous fut impossible d'obtenir une salle de spectacle qui soit libre.

Pendant cette même période, avec le trésorier, nous préparions le budget, l'ébauche d'un mémoire qui devait être présenté au gouvernement français, et pour aider à tout cela, nous entamions la longue préparation de la délégation manitobaine aux Etats Généraux.

Parmi d'autres activités, la mise en place du programme d'animation se préparait suite à une rencontre de l'exécutif avec un représentant du Secrétariat d'Etat.

L'exécutif trouvait également le temps avec le Directeur général de rencontrer la Commission d'enquête sur les études universitaires au Collège St-Boniface qui était de passage au Manitoba.

Nous sommes déjà en février et un échange de correspondance commençait entre la Société Franco-Manitobaine et le Secrétariat d'Etat pour l'éventualité d'un voyage-échange entre des étudiants du Manitoba et du Québec.

Il fallait également préparer le voyage de messieurs Lepage et Tétrault qui devaient représenter la SFM à la Conférence "Milieu 70" sur le rôle de l'environnement qui avait lieu fin février à Saskatoon.

C'est également en ce mois de février que commençait lors d'une réunion spéciale entre les exécutifs du Centre Culturel et de la Société Franco-Manitobaine une étude (qui d'ailleurs n'est pas encore complétée) concernant la coopération entre nos deux organismes afin d'éviter des dédoublements. Un comité spécial a été formé pour continuer plus en détail l'étude des problèmes et des solutions possibles.

La Société Franco-Manitobaine donnait une conférence de presse pour faire connaître ses vues sur la Conférence Constitutionnelle qui devait avoir lieu quelques semaines plus tard; situer la position des franco-manitobains face aux Etats Généraux, les raisons et les termes de notre participation; et également faire connaître au public les travaux effectués à date par notre organisme.

Ce mois de février fut assez chargé. Je vous prie de m'excuser de vous avoir simple-



Jacques Molleard

ment donné les grandes lignes des activités du secrétariat.

Le mois de mars voit quelques changements puisque nous avons maintenant une deuxième secrétaire, Mlle Annette Bohn, ce qui va décharger un peu Mme Thioux, surtout dans le domaine de la cinémathèque et du Plan de Sécurité Familiale.

Mars voit aussi le début du programme d'animation qui commence dans le village de St-Malo et M. Roland Marcoux est le premier animateur engagé par la SFM.

Si vous permettez un commentaire; par moment, le travail d'un secrétariat est fastidieux, toutefois par moment, la détente suit les moments de tension. Je ne vous citerai qu'une petite anecdote: l'arrivée d'une lettre portant la signature d'un adjoint spécial au Premier Ministre provincial de l'époque et qui était adressée à "La Société Franco-Américaine". Le moment de fureur passé, ce fut la détente. Cette lettre est maintenant gardée précieusement dans nos archives.

Suite au retour du voyage en France de notre président, M. Gauthier, qui nous rapporte que le gouvernement français semble vouloir s'intéresser à nos problèmes, que nous révisons le mémoire afin qu'il comprenne maintenant des demandes bien spécifiques. (D'ailleurs, à date, les pourparlers sont toujours en cours avec le gouvernement français).

Mars et avril voient le programme d'animation se poursuivre. Le comité de programmation se réunit toutes les semaines et un colloque de trois jours a lieu à Otterburne. De plus, les Caisses Populaires ayant demandé l'aide de la Société Franco-Manitobaine pour des programmes d'animation, nous participons à la préparation de ces projets qui prennent forme en avril et mai.

Je dois cependant signaler, à la mi-avril, la démission de notre représentant, M. Louis Lemoing, qui joint une société de placements financiers. En attendant de le remplacer, c'est au secrétariat que revient la responsabilité du fonctionnement administratif du Plan.

D'autre part, il est intéressant de signaler une rencontre à la demande de la Manitoba Teachers' Society où l'on parle d'une collaboration plus étroite entre nos deux organismes. N'oublions pas que l'E.F.M. est membre de la M.T.S. C'est le directorat de l'éducation qui prend en charge cette responsabilité.

En ces mois de printemps, commencent à s'organiser les directorats. Ainsi, les directorats de l'éducation et de l'information commencent à fonctionner et sont suivis de celui de l'économie.

C'est également à cette époque que les promesses faites par le Secrétaire d'Etat lors du congrès deviennent des réalités puisque nous recevons un premier chèque de $5,000.00 pour nous aider à financer le programme d'animation.

Mai, juin, juillet voient la continuation des travaux commencés et se concrétiser les plans d'aménagement du Centre Culturel où la Société Franco-Manitobaine devrait déménager vers l'automne prochain. Les mois d'été sont les mois des congrès et des représentations. Ainsi, avec M. Philippe Jubinville, je participe au congrès de l'Institut Canadien d'éducation des Adultes (I.C.E.A.) dont nous sommes membres affiliés. Congrès très intéressant où nous avons la possibilité de faire valoir certains points concernant les problèmes des franco-manitobains en ce qui concerne l'éducation des adultes. J'aimerais vous signaler d'ailleurs que nous sommes les seuls de l'Ouest à ce congrès. A l'issue du congrès, M. Philippe Jubinville, est élu membre du Conseil d'administration de l'I.C.E.A. Au secrétariat, on prépare une liste de livres de références qui est ensuite envoyée au Consul de France pour en donner suite. Nous avons reçu ces livres d'une valeur de $700.00 qui seront d'ailleurs prochainement distribués parmi nos écoles.

J'aimerais également vous mentionner ici la collaboration de la SFM avec la Chorale de Steinbach qui faisait un échange avec la Chorale de Joliette au Québec; coopération extrêmement intéressante et fructueuse entre nos deux organismes (Steinbach et Société Franco-Manitobaine) qui, à mon avis, devrait se renouveler.

En juillet, entrant dans le programme d'animation, la Société Franco-Manitobaine est invitée à envoyer quatre personnes au premier séminaire d'été de l'Institut Coopératif Desjardins à Lévis. Ainsi, M. Philippe Jubinville suit le stage d'initiation à l'économique; Mme Rita Lécuyer, celui de l'animation; M. Denis Maynard, de St-Malo, celui de la Connaissance du Milieu; moi-même, celui de la Planification et contrôle de la formation.

Nous voilà déjà en septembre, les activités reprennent, malgré qu'elles ne semblent pas avoir cessé pendant les mois d'été, et le secrétariat se retrouve assez occupé avec la préparation des blocs de films pour les écoles, les réunions qui recommencent, les procès-verbaux, le courrier qui s'intensifie . . .

Nous accueillons deux nouvelles personnes qui travaillent avec nous: M. Claude Gagné qui vient d'être engagé par l'Assurance-Vie Desjardins comme nouveau représentant du Plan de Sécurité Familiale et M. Hubert Gauthier engagé comme animateur.

Le programme d'animation s'intensifie, les villages de La Broquerie et de St-Pierre demandent l'aide de la Société Franco-Manitobaine; l'Association des Commissaires d'écoles de langue française veut tenir un colloque; les rapports affluent. L'exécutif, les chefs de directorats, les animateurs participent à un séminaire de fin de semaine dirigé par deux animateurs de l'Institut Coopératif Desjardins; séminaire où nous évaluons nos programmes d'animation et également apprenons à mieux nous connaître et surtout à mettre tous nos efforts sur un même niveau.

Déjà on parle de congrès et la préparation fastidieuse de ce genre de chose commence.

Un instrument qui dans chaque secrétariat est certainement, je dois dire, maudit, est le téléphone. Il semble que cet appareil ne sait que sonner. J'aimerais vous signaler, ici, que cette année plus de 2,500 lettres, circulaires et autres documents sont sortis du secrétariat. D'autre part, la SFM a également effectué des travaux de secrétariat contre rémunération pour des organismes tels que: Cercle Molière, Centre Culturel, le 100 Nons, etc. Nous mettons nos locaux à la disposition de "L'Aube à l'envers". Il faudrait également mentionner ici le travail qui nous a été demandé par le Directorat de l'éducation qui a demandé plusieurs heures de travail à Mme Thioux et qui concerne une étude statistique sur nos écoles; étude qui nous permettra de connaître exactement le nombre d'élèves par grades, par catégories, étudiant le français, le "french", les sciences sociales en français, etc... dans chaque division scolaire. Je ne puis passer sous silence la correspondance et les rapports entre le Directorat de l'éducation et les différents services du nouveau gouvernement du Manitoba.

Je voudrais terminer ce rapport en parlant brièvement de deux points qui me semblent très importants; Le plan de Sécurité Familiale et le Centre d'éducation des adultes.

1) **Plan de Sécurité Familiale**

Comme vous le savez, c'est un des moyens de devenir membre de la SFM en participant à une assurance-groupe que nous offre l'Assurance-Vie Desjardins et qui, pour le moment, rapporte $5,000.00 par année à la Société Franco-Manitobaine.

Nous avions à peu près au début de septembre 218 membres. En six semaines, notre nouveau représentant a obtenu 121 nouveaux membres. Ce qui est extrêmement intéressant à mentionner ici, c'est l'accueil qu'il a reçu dans les foyers franco-manitobains qu'il a visités et également l'intérêt que les gens portent à la SFM.

2) **Centre d'éducation des Adultes**

Vous avez certainement entendu parler qu'au 3e étage du Centre Culturel, s'aménageait un centre résidentiel d'éducation des adultes pour la Société Franco-Manitobaine. Le but de ce centre est de pouvoir grouper à n'importe quel moment des franco-manitobains intéressés soit par des cours de dynamique de groupe, soit de formation de chefs, soit pour permettre au programme d'animation de tenir des séminaires de 2 ou 3 jours et également d'organiser n'importe quel cours ou conférence, ou autre, qui permettrait aux franco-manitobains de se perfectionner dans les domaines qu'ils désirent.

Pour le programme d'animation, le gouvernement fédéral va engager de fortes sommes d'argent d'ici les trois années qui viennent. Très souvent nous avions d'énormes difficultés pour organiser nos séminaires et ces argents étaient dépensés à l'extérieur. Or, tous les programmes subventionnés vont permettre d'amortir les dépenses qui ont été effectuées et également d'aider au fonctionnement du Centre Culturel.

L'année 1970 va certainement être encore pour la Société Franco-Manitobaine une année d'amélioration et de perfectionnement, de mise en place du Centre d'information et de recherches; et encore un pas en avant vers les objectifs que nous nous sommes fixés en tant que Franco-Manitobains.

Jacques Molleard

Directorat de l'éducation suite

des résolutions, pétitions ou mémoires à la commission des frontières. Il est difficile de donner un estimé juste du nombre de documents lus et déposés à la dite commission, mais si l'on en juge par les journaux, aux seules réunions concernant les divisions de la Montagne, de la Rouge et de la Seine, au-delà de 75 documents ont été présentés à cette commission. Tous ces mémoires demandent à peu près la même chose à savoir, de laisser les frontières de nos divisions scolaires intactes.

Le directorat de l'éducation tient à féliciter la population franco-manitobaine pour l'intérêt qu'elle a manifesté lors de ces rencontres publiques. On estime à pas moins de 3,500 le nombre de personnes qui ont assisté à ces réunions concernant nos divisions bilingues. Le peuple franco-manitobain s'est fait entendre clairement et c'est avec confiance que nous attendons le rapport final de la commission des frontières.

6) Le directorat de l'éducation a aussi fait une demande au Consulat de France de $2,000.00 d'abonnement à des revues françaises pour nos écoles.

7) Le président du directorat a rencontré plusieurs associations locales de parents et maîtres pour étudier soit le Bill 59, soit, dans le cas de commissions scolaires privées, des projets de fusion avec les écoles publiques.

8) Le directorat a approuvé en principe un projet d'école normale bilingue préparé par le Collège de St-Boniface.

9) Il a fait une étude critique du Bill 59 à l'intention du secrétariat provincial-fédéral et culturel. Ce document prévoit une amélioration importante des services bilingues au département d'éducation.

10) A fait un relevé complet de nos effectifs scolaires portant sur les points suivants:

a) le nombre d'élèves par années d'étude dans nos écoles.

b) le nombre d'élèves par années d'étude suivant les cours de
   1) Français
   2) French
   3) Sciences sociales

c) le nombre de professeurs bilingues.

d) le nombre de professeurs unilingues employés dans nos écoles.

Ce dossier nous permet de faire des projections et extrapolations qui nous permettront de planifier davantage.

11) Le directorat de l'éducation lance pour le mois de janvier un colloque sous forme d'animation à l'intention des principaux de nos écoles. Si nous avons des résultats satisfaisants, nous ferons un appel aux professeurs pour des sessions semblables.

Voilà, bien succinctement, un aperçu des activités du directorat de l'éducation depuis mars 1969.

Fernand Marion, c.s.v.

Rapport du directorat culturel. . .

A la suite du Congrès-Rallye des 6, 7 et 8 décembre 1968, la Société Franco-Manitobaine a recommandé la formation du directorat culturel. Les buts précis de ce directorat étaient les suivants:

1. la coordination des activités culturelles francophones dans notre province dans les domaines suivants:
   a) publicité
   b) programmation et calendrier des activités culturelles dans la province
   c) inviter, recevoir les personnalités, les artistes, troupes de l'extérieur
   d) découvrir le potentiel existant à l'extérieur et offrir à cette force en puissance les avantages d'un Centre Culturel provincial et voir ensuite à promouvoir des échanges d'artistes entre d'autres provinces et le Manitoba
   e) étudier toute possibilité de financement des activités culturelles francophones.
2. voir à la réalisation et au fonctionnement d'un nouveau Centre Culturel provincial.

Le directorat culturel fut formé sur une base permanente au mois d'août 1969. Les membres de ce comité culturel sont les suivants:

M. Gabriel Forest, président
M. Michel Monnin, représentant les Jeunesses Musicales du Canada, section de St-Boniface
Me Armand Dureault, représentant le Cercle Molière
Mme Georgette Ferland, représentant le "100 Nons"
M. Lucien Loiselle, représentant le Centre Culturel
Mlle Carmelle LeGal, représentant les Intrépides
M. l'abbé Léo Couture, représentant le Comité des artistes de l'extérieur
M. Louis Bernardin, Ste-Anne, Manitoba, représentant les régions de Ste-Anne et La Broquerie
M. Roland Mahé, représentant la section des Arts et Artisanat
M. René Huot, membre adjoint
M. Etienne Gaboury, membre ex-officio de notre comité, à titre de vice-président interne de la S.F.M.

Le directorat doit ajouter un membre de la région St-Pierre-St-Malo et un autre de la région de la Montagne. Ces deux membres doivent être nommés bientôt.

Nous avons tenu notre première réunion le 25 septembre 1969 et nous avons constaté que deux points devraient prendre priorité sur le travail du directorat culturel, soit:

1) programmation et calendrier des activités culturelles dans la province. Ceci est très important car nous avons constaté que plusieurs activités se produisaient aux mêmes dates et aussi dans les mêmes endroits. Nous voulions présenter un calendrier à tous les francophones de la province afin d'en utiliser sous forme de publicité des activités. Nous avons formé un sous-comité qui doit s'occuper de publicité et calendrier. Ce comité, sous la présidence de M. Michel Monnin, assisté de Mme Georgette Ferland, a fait la suggestion qu'afin de trouver la bonne formule de calendrier à distribuer à tous les francophones, il serait bien de faire un essai de calendriers qui circuleraient seulement parmi nos sociétés culturelles. Ce calendrier a été préparé du 1er novembre au 31 décembre afin d'avertir tous les groupes et associations culturelles dans notre province des diverses activités qui auraient lieu durant cette période du 1er novembre au 31 décembre 1969. Un deuxième calendrier doit être formulé du 1er janvier 1970 au 30 juin 1970.

2) financement de nos sociétés culturelles. Ce sous-comité de finance présidé par M. Gabriel Forest et Me Armand Dureault, fut formé afin d'obtenir de toutes nos sociétés culturelles des budgets pour leur saison d'activités 1969-70. Le directorat culturel veut grouper les demandes d'octroi, de bourses ou de subventions, afin que ces octrois, bourses ou subventions puissent être payés directement à la S.F.M. Nous savons que des octrois, bourses ou subventions peuvent être obtenus des gouvernements suivants: Conseil des Arts du Manitoba, la Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg, la Ville de St-Boniface, le Conseil des Arts du Canada à Ottawa, la province de Québec, le gouvernement de la France. Le directorat veut éliminer les duplications de demandes et il a déjà été souligné plusieurs fois par ces gouvernements que souvent ces argents peuvent être versés à une organiation-mère qui doit voir à ce que ces argents soient mis à la disposition des activités culturelles et qu'un rapport doit leur être soumis au terme de ces activités. Nous avons maintenant reçu plusieurs budgets des sociétés culturelles et d'autres sont en train d'être complétés. Des demandes ont déjà été faites concernant échanges et voyages dans d'autres provinces, soit que nos artistes tels que les Intrépides, Cercle Molière, le "100 Nons", voyagent dans d'autres régions soit du Manitoba ou même à l'extérieur de la province, soit que des artistes d'autres provinces telles que la province de Québec, la France, puissent venir passer un stage ici au Manitoba, à titre d'animateurs, de directeurs ou d'artistes sous forme de concert.

Nous constatons que le budget global pour la saison 1969-70 de toutes activités pourrait se chiffrer à environ $35,000.00. Ceci serait en considérant toutes les demandes d'échanges, voyages, etc., mais ce n'est pas certain si toutes ces demandes vont être acceptées par les différents gouvernements. Il est possible que quelques demandes soient cancellées, ce qui voudrait dire que la société culturelle en question ne pourrait pas compléter son programme tel que présenté.

A la première réunion du directorat culturel du 25 septembre, un représentant de chaque société culturelle était présent et nous avons discuté les différents problèmes que chaque société aurait à envisager durant la saison 1969-70. C'est ici que nous avons constaté l'importance du directorat culturel. Les différentes sociétés culturelles pouvaient offrir leur concours pour aider d'autres sociétés. Nous avons aussi constaté l'échange d'expériences entre une société et l'autre et ceci pouvait être très utile au point de vue d'organisation, de spectacle, publicité, etc. Le "100 Nons" avait un problème très sérieux à savoir s'il devait continuer oui ou non. Le directorat a immédiatement étudié tous les problèmes sérieusement et après trois semaines, nous avons pu les régler et aujourd'hui le "100 Nons" fonctionne, nous croyons, à merveille. Un des problèmes en était le financement et la S.F.M., par l'entremise du directorat culturel, est venu à leur aide; l'autre problème était un problème d'artistes, de musiciens, et après plusieurs discussions avec d'autres groupes, d'autres membres individuels, ce problème a pu se régler. Ils avaient aussi le problème de location, leur salle était petite, mais tous étaient d'accord que le "100 Nons" devrait fonctionner dans le Centre Culturel et non pas dans une autre bâtisse. Quelques changements dans les locaux du "100 Nons" ont été faits immédiatement et aujourd'hui le tout semble fonctionner très bien.

Un domaine que le directorat culturel n'a pas touché jusqu'ici, c'est la publicité sur nos activités. Nous croyons qu'énormément de gens francophones ne suivent pas les activités culturelles dans la province. Ceci est un programme assez intéressant, un programme très important d'information, d'éducation des francophones. Il est certain que nous avons de très bons artistes, si nous regardons et voyons les comédiens du Cercle Molière; les jeunes du "100 Nons", la Chorale des Intrépides, les jeunes dans les activités des Jeunesses Musicales et toutes les autres activités qui se déroulent au Centre Culturel de St-Boniface. On doit être fier de nos artistes, mais par contre, on devrait les supporter en assistant à leurs spectacles ou en venant voir leur exposition d'art et d'artisanat.

Le Ministère des Affaires Culturelles du Québec, section Outre-frontière, a tenu une réunion le 8 octobre 1969 à Montréal. Le Ministère a invité toutes les institutions à l'extérieur du Québec, inclus la S.F.M. Le Directorat Culturel a nommé M. Jacques Molicard, secrétaire général de la S.F.M. à titre de délégué à cette réunion. Cette réunion avait pour but de voir aux besoins des associations ou institutions à l'extérieur du Québec, et voir au genre d'aide que le Québec pouvait apporter à ces institutions ou associations. M. Molicard a très bien expliqué à la réunion nos besoins et a aussi mentionné toutes nos activités culturelles qui vont se dérouler en 1969 et principalement aussi en 1970.

La deuxième réunion du Directorat Culturel a eu lieu le 16 octobre 1969 et à cette réunion, nous avons invité M. Hubert Philippot, le président de l'organisation du congrès des 6 et 7 décembre 1969. M. Hubert Philippot nous laissait savoir qu'il voyait dans l'ordre d'avoir une semaine, ou deux possiblement, d'activités culturelles, avant et durant le congrès de 1969. Ici encore, nous avons vu la valeur du Directorat Culturel qui a pu coordonner certaines activités culturelles avec l'aide de M. Hubert Philippot. Nous voulons tout simplement souligner les activités qui se sont produites avant le congrès et aussi durant le congrès.

Le Cercle Molière a joué sa première pièce de la saison: "Les Rosenberg ne doivent pas mourir", les 26, 27, 28, 29 et 30 novembre. Cette pièce a été jouée au Centre Culturel de St-Boniface à un prix très raisonnable, soit $2.00 pour les adultes et $1.00 pour les étudiants. La pièce elle-même, sous la direction de M. Roland Mahé, a été très bien réussie et on doit féliciter les francophones d'y avoir assisté en très grand nombre. Nous voulons souligner aussi par l'entremise du Directorat d'éducation que les écoles ont bien répondu à l'annonce et à l'appel fait par le Cercle Molière ou autres associations et sociétés culturelles.


Gabriel Forest

Exposition de gravures et de peintures — Durant la semaine du 2 décembre au 6 décembre nous aurons une exposition de gravures et de peintures dans le salon d'exposition au Centre Culturel de St-Boniface. Cette exposition est exclusivement d'artistes francophones du Manitoba, soit: Mme Boutal, M. Lafrenière, M. Tascona, M. et Mme Lemay et des reproductions lithographiques de sculptures de pierre présentées par M. Georges Forest. Cette exposition sera gratuite et le but est de promouvoir et d'encourager nos artistes francophones.

La Chorale des Intrépides — composée de 70 membres, sous la direction de M. Marcien Ferland, doit présenter son concert au Centre d'art de Winnipeg, Salle du Centenaire, le 4 décembre à 8 h 30. Ce concert doit avoir des oeuvres classiques, semi-classiques, populaires et folkloriques. On doit aussi présenter la "Sinfonietta", sous la direction de M. Marius Benoist. Le concert lui-même est gratuit grâce à un octroi reçu du "New York Performers Trust Fund".

Concert de Georges Dor — Le Directorat Culturel a pris la responsabilité de faire venir M. Georges Dor pour un concert au Playhouse, le 5 décembre, soit la veille du congrès-rallye.

Le "100 Nons" prépare une Boîte à Chansons qui aura lieu au Collège de St-Boniface dans la Salle Académique, à 9 h le soir du 6 décembre. Cette Boîte à Chansons suit le banquet du congrès.

Bal du Congrès — le 6 décembre à 9 h, au Gymnase du Collège de St-Boniface aura lieu le bal du congrès.

Les deux activités du "100 Nons" et du bal vont permettre à tous les gens, soit jeunes, moins jeunes ou âgés, de participer à une de ces activités.

Vu que le Directorat Culturel a été formé assez tard durant l'année 1969, des pourparlers ont déjà été faits par la S.F.M. et le Centre Culturel Incorporé de St-Boniface afin de coordonner les activités et le fonctionnement du Centre Culturel pour éviter duplication des services et activités. Nous voulons souligner aussi que la S.F.M. a déjà fait des démarches concernant un nouveau centre culturel de St-Boniface. Nous savons tous que le Centre Culturel actuel est à notre disposition pour trois ans seulement. Au bout de trois ans on devra exercer toutes nos activités dans un autre endroit. Nous constatons que les dépenses que le Centre doit faire dans le moment sont nécessaires afin de continuer toutes les activités culturelles que nous avons et prendre aussi l'initiative de nouvelles activités. Ceci va être la preuve qui doit appuyer la nécessité d'avoir un nouveau centre culturel. Nous voulons montrer aux différents gouvernements que nous sommes capables d'administrer un centre culturel et que nous avons suffisamment d'activités pour en avoir un.

Nous avons parlé des activités de la saison 1969 et 1970, mais il ne faut pas oublier que l'année 1970 est l'année du centenaire de la province et il va être très important que les francophones se montrent très actifs. Nous voulons laisser savoir à la population manitobaine qu'il y a un élément francophone ici au Manitoba. Un programme détaillé va être préparé pour toute l'année 1970, soit de janvier à décembre, de toutes les activités possibles soit locales, à St-Boniface ou urbaines, soit dans la province. Nous voulons intéresser le plus de gens possible à participer à nos activités culturelles qui se dérouleront pendant l'année du centenaire: 1970.

Je veux terminer mon rapport en remerciant M. Etienne Gaboury, vice-président interne de la S.F.M., ainsi que tout le personnel de la S.F.M. pour la collaboration et l'aide qu'ils ont accordées au Directorat Culturel. Je veux aussi remercier tous les membres du directorat qui sont tous des gens dévoués dans la culture.

Gabriel Forest,
président.

Mme Prince . . .

(Suite de la cinquième page)

ducation des Pays d'Expression Française de l'Afrique.

La division Transcona-Springfield a invité des membres de la S.F.M. à la représentation donnée par les Jeunes Comédiens de Montréal. M. E. Gaboury était présent ainsi que moi-même. Après la représentation, nous avons été invités, par les Dames de la Ligue de Transcona, à un café où nous avons pu causer avec les comédiens.

Sur invitation des Dames de la Ligue, j'ai donné une causerie au Parc Windsor et au Précieux-Sang, à une de leurs réunions. Je leur ai parlé de la S.F.M. Elles y portent un vif intérêt.

Au mois d'août, j'ai assisté, avec d'autres membres de l'exécutif, à la réunion annuelle de la Fédération des Associations de l'Ouest qui eut lieu les 17 et 18 août à Edmonton, ainsi qu'au Congrès de trois jours de l'ACELF qui se tint également à Edmonton. Lors de ce Congrès, des membres du Conseil Canadien des Associations d'Education de Langue Française réunirent des représentants de chaque province. Je fus invitée à ce banquet pour représenter le Manitoba français.

Nous avons eu en septembre un Séminar pour l'exécutif de la S.F.M., les directorats et les animateurs sociaux. Nous avons tous bien profité de ces deux jours d'étude et de réflexion.

Voilà la première année écoulée et je me dois de dire, que si le travail accompli a pris beaucoup de mon temps, j'ai été très fière de représenter mes compatriotes de langue française. Je me suis prise un peu pour madame Franco-Manitobaine car je fus souvent invitée à verser le thé, à des réceptions, etc.

J'espère que par vos voies, Mme S. Lavallée sera celle qui saura vous représenter et participer à toutes ces activités.

Les Messieurs du Comité avec qui j'ai travaillé furent des plus gentils, sans oublier notre Directeur général et les secrétaires.

La vie au Petit Séminaire

Vie sportive

Grâce au travail bien organisé par le comité sportif et le sous-comité et à la belle collaboration des gars, on pouvait patiner dès le jeudi 20 novembre dernier.

Notre première partie de hockey de la saison eut lieu le lundi 24 novembre à l'aréna Bertrand, alors que notre club PS 2 rencontrait une équipe du Collège. Nos gars commencèrent bien l'année du hockey en remportant une victoire au compte de 6 à 4. Nos compteurs furent Rémi Bisson avec trois buts; Paul Campeau, Denis Champagne et Roger Bilodeau un but chacun. A la suite de cette partie on pouvait espérer une brillante saison pour notre deuxième équipe.

Vie religieuse

Comme l'an dernier, nous aurons encore cette année un grand projet pour le temps de l'Avent. Chaque classe fera ressortir l'idée principale d'un dimanche grâce à un agencement de photos symboliques et d'écriteaux à caractères variés, le tout disposé sur les murs de la chapelle. Le but de ce projet est évidemment de nous aider à mieux profiter du temps de l'Avent pour nous préparer à vivre plus pleinement la fête de Noël. Le thème général de ce projet de l'Avent est: "Allons à la rencontre du Seigneur". De plus, chaque classe exécute son projet avec son projet particulier pour chaque semaine. Ainsi, la première semaine par la classe de Syntaxe: "Il est venu, il reviendra, es-tu prêt?". Deuxième semaine par les gars de Méhode: "Le Seigneur reviendra nous arracher tous au péché". Troisième semaine par les gars des Eléments: "Le Seigneur reviendra pour nous conduire à son Père, notre Lumière". Quatrième semaine par les gars de Belles-Lettres: "Le Seigneur reviendra par Marie, à Noël". Dans ce cadre des activités religieuses durant l'Avent, le mercredi 17 décembre, nous aurons une célébration pénitentielle.

Vie culturelle

Plusieurs gars ont assisté à l'une ou l'autre représentation de la pièce "Les Rosenberg ne doivent pas mourir...", présentée par le Cercle Molière durant cette dernière fin de semaine. Plusieurs ont déjà leur billet en vue du récital que donnera Georges Dor le 5 décembre prochain.

Le samedi 13 décembre, nous visiterons l'édifice Richardson. Le lendemain, nous aurons notre soirée de Noël à laquelle seront invités les parents du Séminaire. Enfin, le jeudi 18, nous aurons notre traditionnel souper de Noël. Mais il ne faut pas oublier que la période des examens de Noël débutera le 8 pour se terminer le 19. C'est donc dire que le temps qui nous sépare des vacances de Noël sera pleinement employé et que nous serons bientôt rendus au 19 décembre.

Le chronîqueur

Mariages

Au Manitoba

LORETE —

Leclaire-McMurray

Le samedi 22 novembre, en l'église de Lorette, M. l'abbé H. Perron, curé, a béni le mariage de Mlle Ruth McMurray, fille de M. et Mme John McMurray, à M. Marcel Leclaire, fils de M. et Mme Denis Leclaire, d'Ile-des-Chênes. M. Léo Dubois et ses filles chantèrent des cantiques appropriés, accompagnés à l'orgue par Mme Jeannine Porteus.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en dentelle sur satin avec manches longues et traîne partant des épaules. Son voile était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses rouges.

Les dames et demoiselle d'honneur, Mmes Irène Shandroski et Irène Lamoureux, soeurs des mariés, et Mlle Simone Raynaud, une amie, portaient de longues robes en velours mauve et des bouquets d'oeillets tachetés de mauve. Elles étaient accompagnées de MM. Melvin Shandroski, Emile Lamoureux et René Leclaire. MM. James et Lawrence McMurray, frères de la mariée, agissaient comme huissiers.

Une réception suivit à la salle paroissiale où se réunirent de nombreux parents et amis pour leurs voeux aux nouveaux époux.

Au retour de leur voyage de noces, les heureux époux demeureront à St-Boniface.

* * *

LA BROQUERIE —

Laurencelle-De Montigny

Le samedi 8 novembre, à 7 h du soir, en l'église de la Ste-Famille, Mlle Lorraine de Montigny, fille de M. et Mme Rosaire de Montigny, de St-Boniface, unissait sa destinée à celle de M. Adrien Laurencelle, fils de M. et Mme Louis Laurencelle, de cette paroisse.

M. l'abbé Louis Laurencelle, frère du marié et curé de la paroisse Ste-Marie, bénit leur union, assisté à l'autel par M. et Mme Fernand Laurencelle, frère et belle-soeur du marié, ainsi que M. et Mme Marcel de Montigny, cousin et cousine de la mariée. M. Marcel Boulet touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était élégante dans sa longue robe blanche en satin imprimé avec traîne garnie d'appliques de fleurs et voile court. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise de Montigny et Marie Laurencelle, soeurs des mariés, et Joan Farmer, amie de la mariée, portaient de longues robes en velours vert et des fleurs comme coiffure. Elles étaient accompagnées de MM. Marcien Laurencelle, Roger Lévellié et Bob Rehbein, frère et amis du marié.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe aqua à manches longues et fleurs blanches comme coiffure, tandis que la mère du marié avait une robe verte avec bouquet de corsage de roses.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au Blé d'Or à Ste-Anne. M. Alfred Laurencelle, frère du marié, qui agissait comme maître de cérémonies, adressa la parole au cours de la soirée pour féliciter les nouveaux époux. L'orchestre de Ray et ses Ménestrels fit les frais de la musique.

Le nouveau couple a établi domicile à St-Boniface où M. Laurencelle travaille comme architecte.

Naissance

Au Manitoba

STE-AMELIE —

Le 17 novembre: Marc, fils de Bernard Dionne et de Thérèse Pinette.

Décès

Au Manitoba

ELIE —

M. Alphonse Bernardin

M. Alphonse Bernardin, originaire d'Elie, est décédé le 23 octobre à Santa Monica, Californie, à l'âge de 78 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Marthe, deux filles et six fils; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; trois soeurs, Dora, Mariette et Yvonne, de Californie, et deux frères, Magloire et Adonai, d'Elie.

La famille Bernardin tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

il n'en tient qu'à vous
SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE
DEC. 1-7

Questionnaire no 3

1. On rapporte au Canada en moyenne un blessé de la circulation chaque (a) 3½ heures, (b) 3½ minutes, (c) 3½ secondes.
2. Quand deux véhicules s'approchent d'une intersection sans feux de circulation ni signal d'arrêt, en même temps et à angle droit, le véhicule à droite cède le passage. Vrai. Faux.
3. Si les freins manquent en descendant une pente raide, le conducteur prévoyant met tout en oeuvre pour ralentir son véhicule, même aux risques de heurter une voiture en stationnement. Vrai. Faux.
4. Les risques pour l'automobiliste canadien de se trouver impliqué dans un accident comportant mort ou blessés sont: (a) un sur 200, (b) un sur 20, (c) un sur deux.
5. L'affaiblissement des facultés par l'alcool est un problème grave chez les conducteurs, mais un facteur d'ordre secondaire dans les cas d'accidents mortels chez les piétons. Vrai. Faux.
6. Si plusieurs véhicules vous doublent sur la route, il est probable que (a) vous conduisez trop lentement pour le flot de la circulation, (b) vous êtes ennuyé par des fous de la vitesse, (c) vous êtes un conducteur courtois.
7. Le conducteur prévoyant se protège contre l'éblouissement par les feux de route (a) en portant des lunettes à verres teintés, (b) en allumant ses feux de route, (c) en fixant les yeux sur le côté droit de la chaussée.
8. Les personnes tuées dans les accidents de circulation représentent quel pourcentage du total des accidents mortels au Canada? (a) 10%, (b) 25%, (c) 45%.
9. Au lieu d'utiliser ses phares, le conducteur devrait faire usage de ses feux de position au crépuscule, dans la brume ou le brouillard. Vrai. Faux.
10. Quand une crevaison survient au pneu gauche arrière, l'automobiliste devrait relâcher l'accélérateur et (a) maintenir le volant droit, (b) tourner le volant à gauche, (c) tourner le volant à droite.

Réponse

1) b, 2) Faux, 3) Vrai, 4) c, 5) Faux, 6) a, 7) c, 8) c, 9) Faux, 10) a.

Carnet universitaire

Au cours de l'année 1968-69, l'université de Manitoba comptait plus d'étudiants étrangers dans ses 24 collèges, écoles et facultés que toutes les universités ou collèges des provinces des Prairies.

En effet, selon l'annuaire de l'Association des Universités et Collèges du Canada publié récemment sur une inscription de 11,692 étudiants, on en comptait 1,173 qui venaient d'autres pays. De plus, c'est l'université de Colombie-Britannique qui en comptait le plus au Canada, soit 2,653, suivie de McGill avec 2,579, de Toronto avec 1,400 et enfin de Manitoba.

Ste-Amélie

Çà et là

Sincères condoléances à M. et Mme E. Fleury à l'occasion du décès de la soeur de Mme Fleury, Mme Mary Moor, de Crane River, survenu le 18 novembre.

M. Georges Casavant, conseiller de la municipalité, a assisté au congrès des municipalités à Winnipeg.

Le Club 4-H de Ste-Amélie organisa une partie de cartes pour le dimanche 16 novembre. Félicitations aux heureux gagnants. Quelques chansons furent exécutées par les jeunes.

Les dames de la C.W.L. furent représentées à la journée d'études tenue à Ste-Rose le samedi 22 novembre. Les dames présentes suivirent un mini-cours de conversation en public et prirent part à une étude sur le nouveau programme d'action sociale. Il y eut aussi un exemple d'une réunion modèle à laquelle cinq membres de Ste-Amélie prirent part. Merci aux dames de Ste-Rose pour leur hospitalité et à Mmes P. Johnston et K. Williams pour leurs explications au sujet des Divisions scolaires.

Le samedi 22 novembre, 22 élèves des années 4, 5 et 6 de l'école de Ste-Amélie se rendirent à Winnipeg par autobus pour une tournée de la ville en prévision du centenaire.

Bildo

Félicitations aux gagnants au Bildo du dimanche 9 novembre: Gaston Grandbois, Don Baptiste, Mme Marie Pinette, Mlle Dora Hunter (3), Denis Labelle, Mme P. Bouchard, Jean Roche, F. Vandenbosch, Mme Jos. Chaput, Mme F. Vandenbosch (2), Mme D. Baptiste, Mme E. Callewaert et Mme Yvonne Grandbois. Le prix d'entrée alla à M. Jean Roche. La couverture mise en loterie au profit de la C.W.L. fut gagnée par M. Jean Roche.

Le prochain Bildo aura lieu le 7 décembre.

Recyclage en français de la Division scolaire de la Montagne

SOMERSET — L'exécutif de la Division scolaire de la Montagne, sous la direction de la responsable du comité de recyclage, Soeur Apolline Hutlet, et de Soeur Blandine Chaput, a organisé une journée d'étude portant sur les matières françaises. Elle eut lieu à l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 21 novembre et 63 enseignants assistaient.

Toutes les sessions d'études, groupées en trois niveaux: de la maternelle à la 4e année, de la 5e à la 8e année, de la 9e à la 12e année, se sont déroulées uniquement en français, événement assez rare dans notre Division et fort apprécié de tous les enseignants préposés à l'enseignement du français et intéressés à son épanouissement.

Section de la maternelle à la 4e année

Mlle Elise Comte, directrice de l'école Marion de St-Boniface, était en charge de cette section. Plus d'emphase devrait être placée sur l'expression orale plutôt qu'écrite, a dit la conférencière. Mlle Comte démontra aussi une leçon de lecture comme point de départ de tout enseignement en français. La journée fut très profitable pour tous les professeurs de la maternelle à la 4e année.

Section de la 5e à la 8e année

Mlle Léonie Guyot, assistante-directrice de l'école Provencher de St-Boniface, sut captiver l'intérêt et susciter la participation du groupe de professeurs des classes de la 5e à la 8e année. Son optimisme a encouragé les enseignants de la Montagne. Une participation active du côté des élèves, le souci de transmettre une culture française et une conviction personnelle de la part des professeurs pour la garde du français, voilà brièvement la clé du succès pour les programmes de français.

Section de la 9e à la 12e année

Les causeries au niveau de la 9e à la 12e année furent présidées par Soeur Hélène Chaput, S.N.J.M., professeur à la Faculté d'Education de l'université de Manitoba, et du Frère Turcotte, Marianiste, enseignant à l'Institut collégial Louis Riel.

Au début de sa présentation, Soeur Hélène a commenté sur la valeur pédagogique d'un bon nombre de manuels de référence. Ces manuels, mis à la disposition des instituteurs du secondaire, furent examinés à loisir et faciliteront la commande de volumes les plus appropriés pour les instituteurs et leurs groupes d'élèves. Puis, Soeur Hélène a su rappeler et donner à son auditoire des éléments de base pour créer l'intérêt dans l'enseignement du roman, des pièces de théâtre et des textes littéraires.

Dans la courte session mise à sa disposition, le Frère Turcotte nous a communiqué d'une façon ingénieuse et attrayante plusieurs trucs du métier pour initier davantage les élèves à la composition et à la langue française par l'expression orale. Si l'on en juge par les commentaires favorables et enthousiastes, les enseignants de français ont hâte de mettre en exécution les recettes apprises du Frère Turcotte.

L'ingéniosité et l'enthousiasme des conférenciers et l'échange d'idées avec les instituteurs furent de nature à stimuler les enseignants dans la tâche pleine de défi de l'enseignement du français. A l'unanimité, les instituteurs qui ont assisté à cette journée de ressourcement, émettent leur appréciation à Soeur Hélène Chaput, Mlles Elise Comte et Léonie Guyot et au Frère Turcotte.

Aubigny

Çà et là

Le 21 novembre, en la salle Normandin, il y eut soirée sociale en l'honneur de Mlle Candice Kowalski et de M. Claude Lévesque à l'occasion de leur mariage prochain.

Ont dû être hospitalisés dernièrement: Mme Emilien Chartier pour y subir une opération, Mme D. Carrière à l'hôpital de Morris et M. René Clément à St-Boniface. Ce dernier s'est fracturé une jambe en patinant.

Des cours de ballet se continuent à St-Pierre

ST-PIERRE — Une autre saison de ballet a commencé à St-Pierre, et cette année Niverville et St-Malo feront partie de l'équipe de St-Pierre. Les progrès de ces enfants sont vraiment merveilleux et c'est en voyant les petites anciennes, à côté des nouvelles, qu'une novice peut se rendre compte du progrès.

Cet art est un des meilleurs exercices pouvant donner de la grâce au développement du corps et un certain raffinement aux manières des jeunes. Il est un art classique qui ouvre bien des possibilités. Aussi les gens de St-Pierre sont heureux de pouvoir faire profiter leurs enfants de cet avantage.

Quelle chance d'avoir Mireille Grandpierre, de l'opéra de Paris, gagnante de la médaille d'or internationale, comme professeur.

Activités sportives

Un charmant rendez-vous à l'école élémentaire St-Pierre pour les parents et enfants des années 5, 6, 7 et 8 eut lieu le 23 novembre. Ce dimanche après-midi, 300 enfants et adultes participèrent aux jeux suivants: "Border Ball", les pères contre leurs fils; baseball intérieur, les mamans et leurs fillettes; "Dodge Ball", entre les enfants.

Merci au corps enseignant qui prit part aux jeux. Un merci tout spécial à Maurice Ruest, instituteur en charge, ainsi qu'à Mme Louis Gosselin, principale de l'école élémentaire St-Pierre, qui rendirent la chose possible.

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 2 décembre à l'école élémentaire, on présenta un programme varié. Avant l'assemblée, les dames purent assister à une messe à leurs intentions.

Au cours de l'assemblée, un petit questionnaire fut distribué aux dames afin qu'elles l'étudient avant l'assemblée de janvier. Ces questions ont rapport à l'événement au sujet de la Commission Dumont lancée dans la paroisse et concernant les laïcs et l'Eglise.

Projet d'un journal à St-Pierre

Depuis plusieurs mois, sous la direction des experts en animation sociale, MM. Hubert Gauthier et Roland Marcoux, un groupe intéressé de la paroisse s'est penché sur les problèmes locaux et a étudié divers projets qu'on pourrait entreprendre en vue d'assurer le progrès de la région à divers points de vue.

Lors de la réunion tenue le lundi 2 décembre, on a élaboré le projet de fonder un journal à St-Pierre. Dans "La Liberté et le Patriote" de la semaine prochaine, on donnera de plus amples informations.

St-Malo

Filles d'Isabelle

Lors de l'assemblée d'octobre, il fut décidé d'organiser une soirée genre "Bon vieux temps" comme celle de l'année dernière qui fut si bien appréciée de tous.

Le comité social se mit à l'oeuvre et c'est le vendredi 14 novembre que, au son de l'orchestre toujours apprécié de M. et Mme Lespischak et fils, jeunes et moins jeunes se mirent en place pour des valses, danses carrées et des gigues.

Plusieurs étaient vêtus du costume de l'ancien temps: jupes et robes longues, blouses à frisons, bonnets et chapeaux à plumes; ce qui faisait vraiment joli.

Il y eut en plus un court programme. Deux artistes de la paroisse imitèrent Ti-Gus et Ti-Mousse.

Ensuite ce fut le tour de "Don Messer's Jubilee" interprété par des artistes de chez nous. Au violon, M. Hippolyte Lafrance; au piano, Cyril Hébert; à la guitare, Louis Gosselin; au tambour, le jeune Lespishak. Ce groupe sut nous faire taper du pied avec un bon vieux "reel" et une valse ancienne.

Sr Rose Clavell et Chest. Ellis, qui imitèrent Marge Osburn et Charlie Chamberlain, surent captiver l'attention de tous avec leur chanson "Wild Irish Rose". La jeune J. Ellis dansa une bonne gigue écossaise.

M. l'abbé R. Nadeau, curé, les religieuses d'Otterburne et de St-Malo nous honorèrent de leur présence. Sr Claire-Lucille s'était vêtue du premier costume des Filles de la Croix.

Un grand merci à M. Gab. Catellier, notre maître de cérémonies toujours si dévoué, qui remplit ses fonctions avec l'habileté si bien connu de tous, aux Chevaliers de Colomb et à tous ceux qui sont venus, de près et de loin, nous aider à faire de cette soirée un succès.

Un goûter fut préparé et servi par quelques membres du cercle, et la soirée se continua sur une note gaie jusqu'à la fin.

La rédactrice



M. et Mme Edouard Dumesnil

M. et Mme Edouard Dumesnil, de Ste-Agathe, célèbrent leur 50e anniversaire de mariage

STE-AGATHE — Le samedi 8 novembre, une fête avait été organisée par les enfants de M. et Mme Edouard Dumesnil à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de leurs parents.

La fête débuta par une messe solennelle d'action de grâces à 4 h p.m. M. l'abbé Adélard Couture, curé, officiait, assisté de deux petits-fils des jubilaires, Gérald St-Hilaire et Paul Bilodeau. Deux de leurs petits cousins, les Pères Joseph et Laurent Alarie, O.M.I., étaient présents au sanctuaire, et dans la nef, parmi les nombreux parents et amis, on remarquait le Frère Médor Latreille, O.M.I., cousin de M. Dumesnil, qui s'unissait aux mariés d'il y a 50 ans pour remercier Dieu des grâces reçues et lui demander de les aider durant le reste de leur vie. Deux fils des jubilaires, Adrien et Richard, lurent l'épitre. Le chant, dirigé par Mme Alice Labelle, était approprié à la circonstance. Mme Marie-Thérèse Fenez touchait l'orgue.

La jubilaire portait une robe de soie brochée or, de style princesse, avec manches longues, gardénia blanc au corsage et accessoires bruns. Le jubilaire portait un oeillet blanc à la boutonnière.

A l'issue de la cérémonie religieuse, quelque 120 parents et amis se rendirent à la salle paroissiale pour un banquet de circonstance servi par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface. M. Edmond Guertin, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue et présenta les occupants de la table d'honneur soulignant la présence de M. Louis Péloquin et de Mme Lucille Meredith, de Californie, frère et nièce de Mme Dumesnil.

M. Guertin lut une série de messages de félicitations reçus entre autres du premier ministre du Canada, M. P. E. Trudeau; du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. R. S. Bowles; du premier ministre provincial, M. E. Schreyer, et du chef du parti libéral du Manitoba, M. Gordon Johnston.

M. le curé fit la présentation de la bénédiction papale sollicitée par les enfants des jubilaires, puis lut un extrait du registre comprenant le mariage d'Edouard Dumesnil à Lucienne Péloquin le 11 novembre 1919 et signé par eux et un bon nombre de témoins dont quelques-uns étaient présents ce soir-là.

Des toasts furent offerts aux héros du jour. On rendit aussi hommage à M. et Mme Martial Fenez qui sont dans leur 56e année de mariage et à M. et Mme Damien Pelland dans leur 50e année; ces deux dames sont les soeurs de Mme Dumesnil.

Après le banquet, Sr Léonne lut une adresse à ses parents, au nom des huit enfants, Marie, Marie-Paule, Denis, Rita, Aline, Adrien, Léonne et Richard, des 24 petits-enfants et de l'arrière-petite-fille. Il y eut ensuite lecture d'une courte biographie des jubilaires qui passèrent à travers de dures épreuves et des joies pour arriver à leurs noces d'or dans un bon état physique et moral.

Les petits-enfants se réunirent ensuite sur la scène pour chanter en choeur et en solo "Le Seigneur est mon Pasteur", "Ils sont en or" et "Tout le monde veut aller au ciel". Conduite par sa grand-mère et sa mère, la mignonne Sandy Coksir vint offrir l'adresse avec un bouquet de roses aux jubilaires.

A la soirée qui suivit, la salle se remplit à pleine capacité de neveux, nièces, cousins et amis de la paroisse et de l'extérieur. Le plaisir et la joie régnèrent en maîtres, mimés par la musique entraînante de la troupe St-Onge.

M. et Mme E. Dumesnil, a tour de rôle, surent trouver des mots simples et sincères de remerciements à l'adresse des organisateurs et de tous les participants, et désirent renouveler ici leur profonde reconnaissance à tous pour cette fête innoubliable.

Unités de la Légion

Le dimanche 23 novembre, il y avait grande réunion des Unités de la Légion du Manitoba et du Nord-ouest d'Ontario à la salle des vétérans de Ste-Agathe. Ces réunions se tiennent quatre fois par année à différents endroits pour promouvoir le bien-être des anciens combattants. A l'exception de deux toutes les Unités étaient représentées. L'assemblée fut sous la présidence du camarade W. B. Morden, président provincial. Tous furent satisfaits du travail accompli et des résolutions prises.

A la même occasion, les Dames Auxiliaires des différentes Unités présentes se réunirent au foyer de Mme Elie Dorge.

Soirée enrichissante

Le mardi 25 novembre, l'hon. René Toupin, ministre de la Consommation et des Corporations, répondait à l'invitation de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe pour un échange d'idées et d'opinions concernant les différents problèmes de la population. Ce fut une soirée enrichissante et pleine d'à-propos.

M. Hector Bahuaud présenta M. Toupin qui se dit heureux de répondre aux questions qu'on lui poserait dans la mesure du possible. On toucha à bien des points qui pourraient ouvrir de nouveaux horizons aux intéressés.

Au nom de l'assemblée, M. Elie Dorge remercia le visiteur. En souvenir de son passage, M. Toupin offrit un bouton des armoiries de la province au président de l'assemblée, M. Bahuaud.

Nouveau contact

Un nouveau genre de contact entre parents et maîtres est en train d'être organisé: une maman de classe serait choisie et ferait le trait d'union entre l'école et les parents. Jusqu'à maintenant, les élèves de 9e année ont choisi Mme Jeanne Baudry; ceux de 6e année, Mme Yvette Courcelles (cette dernière a été bien contente et fort intéressée par sa première expérience le vendredi 28 novembre quand elle est allée visiter ses 23 enfants). Il semble que l'institutrice, la maman et les élèves aient profité de cette amicale rencontre.

Aqueduc

Tous les gens du village se réjouissent de voir qu'un bon système d'aqueduc est un fait accompli.

Requête auprès de la municipalité

La Chambre de Commerce de Ste-Agathe a fait une requête auprès du Conseil de la municipalité afin d'obtenir les faveurs suivantes:

Qu'un moyen soit pris pour obliger les conducteurs de véhicules à ralentir la vitesse à l'intersection du chemin 305 (à l'approche du pont) et de la rue principale du village de Ste-Agathe.

Quelle réduction de taxes la municipalité pourrait-elle offrir à une industrie qui viendrait s'établir à Ste-Agathe? Quelles en seraient les conditions?

Qu'on établisse une loi pour que les propriétaires de chiens soient obligés d'obtenir un permis.

Que la municipalité étudie l'avantage de payer un collecteur de déchets une fois par semaine à prix raisonnable.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Pierre Courcelles, patiente à l'hôpital général St-Boniface, et au petit Paul Brisson, qui a dû subir une opération à l'hôpital de Morris le 28 novembre.

St-Laurent

Classe pour adultes

Comme par le passé, des cours organisés par ARDA ont commencé le lundi 1er décembre au Centre récréatif pour permettre aux adultes de compléter certains sujets et ensuite leur permettre de suivre un cours de métier à l'Institut de technologie à Winnipeg.

Vente de linge

Les paroissiens expriment leur profonde reconnaissance aux paroisses du Précieux-Sang et de Holy Cross qui ont donné, pour la vente de linge au début de novembre, 56 caisses de linge usagé et propre; en plus de ce que les gens de la paroisse ont apporté. Cela a fait plusieurs heureux. Grand merci aux coeurs généreux!

Séminaire à Gimli

Trente-sept adolescents de l'Institut collégial St-Laurent se sont rendus à Gimli en fin de semaine du 28 novembre pour suivre un séminaire dirigé par Mme Rita Lécuyer et M. Roland Marcoux. Félicitations sincères à ces jeunes qui s'intéressent aux nouvelles techniques d'animation sociale et qui se donnent la peine de s'arrêter et d'envisager sérieusement leurs problèmes d'adolescents pour ensuite rendre de meilleurs services à leur milieu. Ils apprécient les services qui leur sont offerts par ARDA.

Groupe de AA

Le dimanche 30 novembre, le groupe de AA de St-Laurent a célébré le 9e anniversaire de sa fondation. A cette occasion il y eut assemblée, ouverte aux épouses et au public. Plusieurs visiteurs, qui font partie d'autres groupes de AA de l'extérieur, ont rehaussé l'assemblée de leur présence et ont pris part aux discussions et au banquet du soir. On eut le plaisir d'entendre des orateurs de marque venus de l'extérieur.

Congrès de la S.F.M.

La paroisse aura ses six délégués au congrès de la S.F.M. les 6 et 7 décembre. Ils ont été choisis de manière à représenter divers secteurs: M. James Day (commissaire scolaire), M. Napoléon Langelier(jeune travailleur), Mlle Denise Gratton (11e année), M. Francis Bruce (12e année), Soeur Loretta (institutrice) et le Père A. Lemoine, O.M.I. (curé). Chacun veut apporter sa contribution personnelle et communautaire au congrès, surtout en faveur de conserver les années 10 à 12 à St-Laurent, vu que c'est la seule école à culture française d'entre les lacs.

Bazar

Le grand bazar annuel s'organise pour les 6 et 7 décembre. Il se tiendra le soir de ces deux jours, commençant à 7 h 30. Le dimanche soir il y aura couronnement de la reine dont les candidates sont Barbara Gareau et Florence Allard.

Cordiale bienvenue aux parents de la paroisse et aux amis de l'extérieur. Ici encore, on exprime une très sincère reconnaissance à la paroisse du Précieux-Sang pour les nombreux prix reçus et les billets de tirage achetés, ainsi que les pompiers de St-Boniface et les membres de la famille du Père A. Lemoine. La générosité et l'amitié ainsi exprimées sont un réconfort très consolant et très apprécié du Père curé et de ses paroissiens.

Les recettes du bazar seront surtout au profit du Centre récréatif qui a dû être agrandi comme projet du centenaire et afin de répondre aux besoins de la communauté.

La pêche à St-Laurent

Le vent a fait décoller la glace apportant filets et pêcheurs. — La divine Providence a veillé sur eux car il y eut aucune perte de vie. — Les pêcheurs ont recouvré leurs filets remplis de poissons... quitte seulement pour quelques filets déchirés par la glace en mouvement. Un autoneige a pris le large sur la glace en marche. Heureusement que des hommes courageux et sans peur ont pu le récupérer à temps.

Incendie

Il est regrettable d'apprendre qu'un incendie a détruit le garage, le bombardier et les filets de pêche de M. Albert Combot. C'est une grosse perte en somme.

Une jeune fille de Lorette "Miss March of Dimes 1970"

Comme l'année dernière c'est à une jeune Canadienne française que reviendra l'honneur d'être "Miss March of Dimes" pour 1970, année du centenaire du Manitoba. C'est Mlle Marie Leclerc, de Lorette, qui représentera la Société pour enfants et adultes infirmes du Manitoba, lors de la Campagne des dix cents.

Née à Lorette le 24 mars 1951, Marie contracta la poliomyélite en 1958 et commença à recevoir les services de la Société pour enfants et adultes infirmes du Manitoba la même année. Ses deux jambes sont complètement paralysées et elle ressent quelque faiblesse dans les muscles du tronc et des bras. Elle porte des attelles pleine longueur aux deux jambes et se sert de béquilles.

Toute petite, Marie Leclerc demeure à Lorette avec sa famille. Après avoir terminé sa onzième année à l'Institut collégial de Lorette, elle se mariera en août prochain et s'appellera Mme Hildebrandt. En attendant l'heureux jour, elle sera connue par toute la province comme "Miss March of Dimes 1970".

Dunrea

Soirée

A la salle paroissiale, le vendredi soir 21 novembre, beaucoup de gens, répondant à la pressante invitation des dames de la C.W.L. de cette localité, venaient assister à une intéressante soirée organisée au profit de l'enfance dans le besoin. Le tout débuta par l'hymne national, entonné avec brio par l'assistance, puis le maître de cérémonies, M. Pierre Tétro, de Ninette, commentait chaque numéro à venir avec tant d'à-propos que tous avaient hâte d'en jouir.

Il y eut duos de piano par deux jeunes jumelles, venant de Margaret; solos de piano et chants par les jeunes filles Dunlop, de cette localité; chant comique par Jacques Boulet; pantomimes par quelques jeunes gars; chants par des groupes de jeunes, venant de Margaret et de Dunrea; solo de piano par Patrick Carney. Puis, après quelques minutes d'intermission, Mme A. Lavoie et Mlle Véronique Boulet rendirent chacune deux chansons de leur répertoire qui leur valurent des applaudissements répétés.

Il ne faut pas oublier non plus des messieurs du sanatorium de Ninette qui y allèrent aussi de leurs chansons, s'accompagnant à la guitare, et une danse rendue gentiment par un jeune groupe de Margaret.

Vers la fin de la veillée, M. l'abbé P. Morand, curé, invité à prendre la parole, le fit avec la verve que tous lui connaissent. Le chant de "Dieu sauve la Reine" termina la soirée.

Remerciements sincères à tous ceux qui ont contribué à faire passer à l'assistance une si intéressante soirée, sans oublier le maître de cérémonies à la parole si facile. Le succès pécuniaire de la veillée fut des plus encourageants.

Shower

Mlle Ella Cuveliers, institutrice à l'école locale, fut l'objet d'une démonstration amicale le lundi soir 24 novembre. Voulant la fêter à l'occasion de son prochain mariage à M. Gordon Taylor le samedi 6 décembre, les amies se réunirent à l'école Buttrum où une veillée eut lieu. Une adresse, composée par une amie, exprimant des sentiments d'une exquise délicatesse, fut lue. Des chants et jeux de société amusèrent beaucoup les personnes venant de Margaret, Minto, Fairfax, Boissevain et Dunrea. Puis il y eut le dépouillement de nombreux cadeaux offerts avec les souhaits de circonstance.

La radieuse fiancée remercia ses bonnes amies, les invitant à assister à l'événement qui transformera sa vie bientôt.

Lorette

Cérémonie baptismale

Le dimanche 23 novembre, à une messe célébrée à minuit, Lise, fille de M. et Mme Paul Desmarais, fut baptisée sous le nouveau rite en présence des paroissiens, démontrant ainsi la responsabilité des parents et des parrain et marraine de l'enfant. M. le curé se rendit à l'arrière de l'église pour y bénir l'enfant, et les parents le suivirent jusqu'aux fonts baptismaux où la cérémonie se déroula. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Jean-Paul Legal, oncle et tante de l'enfant. La marraine couvrit l'enfant d'une couverture blanche, symbole de la pureté.

Après la cérémonie, les grands-parents, MM. et Mmes A. Desmarais et Trudeau et les oncles et tantes purent jouir d'un délicieux goûter à la résidence de M. et Mme Paul Desmarais, parents de l'enfant.

— No 621 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui peut être altéré.
2—Rongeur. — Une des Cyclades.
3—Hommes rapaces. — Note.
4—Pronom. — Amas.
5—Non accentué. — Le hockey en est un.
6—Réchignai.
7—Article. — Patrie d'Abraham. — Pneumatique.
8—Ouvrage d'une personne qui exécute en mailles entrelacées. — Douze mois.
9—Partie du corps. — Celui-là.
10—Irritations. — Verbe latin.
11—Venu en vie. — Intentera en justice. — Fin d'infinitif.
12—D'être. — Conj. — Prison.

VERTICALEMENT

1—Enonciations.
2—Indiscret. — Possédé.
3—Chef d'une curie romaine. — En ce lieu-ci.
4—Métal (plur). — Genre d'insectes hémiptères.
5—En méa-culpa. — Parchemins écrits.
6—Ensuite. — Sainte.
7—Terminaison. — Travaillai à la ruine de. — Joint.
8—Wagon-lit.
9—Jumelles. — Déformation du préfixe "ad".
10—Indique répétition. — Toute ouverture en creux. — Mesure chinoise.
11—Vantât. — Table pour les sacrifices.
12 Levant (plur). — Qui a rapport au lin.

SOLUTION DU PROBLEME No 620

■ Horizontalement: 1. Fort — Col — Tic; 2. Rue — Sis — No; 3. Arasai — Tonal; 4. Issante — None; 5. Se — Store — Tir; 6. Hues — Ame; 7. Frai — Prié; 8. Joubarde; 9. Arec — Aéré — Do; 10. Céler — Rester; 11. Et — Sot — Ici; 12. Est — Sas — Tria.

■ Verticalement: 1. Fraise — Jacée; 2. Ourse — Forêts; 3. Réas — Cruel; 4. Sas — Abcès; 5. Xanthia — Ros; 6. Itou — Ra — Ta; 7. Os — Ere — Ber; 8. Lit — Espérer; 9. Son — Es; 10. Notait — Tir; 11. Inanimé — Deci; 12. Colère — Noria.

Noces d'or de M. et Mme Alfred Contant, célébrées à St-Sacrement de Vancouver

VANCOUVER — Le 28 octobre dernier, deux pionniers de la paroisse St-Sacrement, M. et Mme Alfred Contant, ont souligné leur jubilé d'or de mariage par une messe d'action de grâces, célébrée à 11 h du matin par le Père Henri Meek, S.S.S., curé de la paroisse.

Entouraient les jubilaires à cette messe: leurs deux fils, Jean (sa dame et leur fillette, Arleen), de Saskatoon, Sask., et Louis, de Montréal, Qué. On remarquait également de nombreux amis de la famille et une belle délégation de religieuses de l'Immaculée Conception de l'hôpital Mont St-Joseph, dont M. et Mme Contant sont membres auxiliaires depuis nombre d'années.

Voici le texte de l'homélie que le Père curé prononça au cours de la messe:

"Presque au tournant du siècle, dans un petit village du Pas-de-Calais, en France, un foyer chrétien se voyait béni par l'arrivée d'un nouvel enfant. Son nom était Alfred Contant.

"Quelques mois plus tard, à des milliers de milles de ce petit patelin, dans la grande ville de Montréal, apparaissait en ce monde une charmante fille du nom d'Anne-Marie Côté.

"Il aurait fallu alors être prophète de grande classe pour prévoir qu'un jour ces deux enfants uniraient leurs destinées et graviraient les longs chemins de la vie la main dans la main. C'est pourtant ce qui arriva, il y a exactement 50 ans, dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église St-Jacques, au centre de la ville de Montréal. Et c'est cet événement que nous célébrons aujourd'hui et dont nous nous réjouissons avec vous, cher Monsieur, chère Madame. Le 28 octobre 1919, vous veniez offrir à Dieu vos jeunes amours et lui demander de bénir vos grands rêves d'avenir. Devant l'autel du Seigneur, vous vous retrouvez après cette longue étape pour remercier Dieu des grâces qui ont éclairé votre route et pour renouveler vos promesses de fidélité. Vous donnez en ce jour un témoignage de la grandeur de l'amour humain quand il est béni de Dieu. La vie conjugale la plus heureuse comporte sa part d'épreuves. La fidélité n'est pas une donnée acquise au moment où la bénédiction nuptiale scelle les serments des jeunes époux. La fidélité est un chef-d'oeuvre qui demande chaque jour une touche nouvelle. Elle réclame renoncement et compréhension. Elle se bâtit tout le long de la vie. Et de tout coeur nous vous félicitons de cette fidélité durable que vous avez su fortifier par votre foi en Dieu.

"Bien des souvenirs hantent votre coeur en ce jour. Vous revoyez tous ces chemins qu'ensemble vous avez parcourus. Vous rêviez ces heures de joie, comme ces heures de tristesse qu'ensemble vous avez vécues. Vous rêviez de grandes choses, vous vous portiez toujours plus haut, comme on témoigne l'intérêt de M. Contant pour l'aviation naissante. Rêves réalisés, rêves frustrés, peu importe. L'essentiel a été atteint. Ensemble vous vous êtes engagés dans la vie, ensemble vous avez cheminé votre route besogneuse, ensemble toujours vous chantez votre joie après 50 ans.

"Nous vous félicitons, chers jubilaires, et nous vous remercions de votre bonne coopération, surtout dans le service d'adoration de notre grand roi et maitre dans l'Hostie. Nous formons pour vous les voeux les plus sincères. Béni de Dieu dans votre vie active, puissiez-vous goûter la sérénité et la paix durant vos années de retraite. Que Dieu veille sur vous et qu'Il vous accorde de continuer à le servir, joyeux et fidèles, dans la profonde consolation de la tâche accomplie, et d'un service sans faiblesse."

Biographie

Aussitôt après leur mariage, M. et Mme Contant allèrent s'établir à St-Boniface, Man. Dès l'année suivante, ils déménagèrent à Montréal où ils passèrent cinq ans. En 1925, ils prirent résidence à Winnipeg, qu'ils ne quittèrent qu'en 1944 pour Vancouver, C.-B., qu'ils habitent depuis.

Avant de prendre sa retraite, il y a à peine quelques années, M. Contant, mécanicien de métier, s'occupa surtout de vente de voitures aux agents pour les Compagnies Renaud et Roote's.

M. et Mme Contant demeurent dans le quartier résidentiel "Little Mountain" de Vancouver, non loin de l'église St-Sacrement.


M. et Mme Alfred Contant

Chronique de CFRG

La politique malgré elle

On ne parle plus du conflit scolaire de Willow Bunch. Les classes d'enseignement primaire en français ont commencé le lundi 24 novembre. On n'en parle plus déjà, comme si rien ne s'était passé. Ainsi, les rancunes et les rancoeurs finiront par s'éliminer. Au fond, ce conflit avait-il vraiment pour raison première une opposition systématique envers l'enseignement en français? Serait-il sage d'affirmer que cette confrontation eut pour seul et principal motif la question du français? Je me risque à repousser l'idée que l'opposition ait pu atteindre un tel degré de ténacité, sans qu'il n'y ait à la source un mobile politique inavoué.

Tout gouvernement dans ses décisions doit tenir compte de l'opinion publique, de l'électorat, ce qui est de bonne politique. L'opposition dans toute démocratie qui se respecte doit veiller à ce que le gouvernement gouverne sagement. Son rôle est celui de censeur pour empêcher que le gouvernement commette des abus. Dans le cas du conflit scolaire de Willow Bunch, il semble que ces principes furent négligés. Dans le cas de ce conflit, l'attitude d'une certaine opposition fut inexcusable quoique explicable si l'on considère que dans cette affaire apparaissaient clairement que les impératifs des partis politiques opposés, se plaçaient bien au-dessus de toute considération morale. A preuve, l'intervention du gouvernement provincial se fit plus précise du moment où ce conflit menaçait de devenir un conflit d'usure. Devant cette évidence, le gouvernement prit la décision énergique que l'on sait et eut ainsi le dernier mot.

Peu nous importe si plus tard le gouvernement fasse de sa décision un "cheval de bataille électorale" comme le craignait sans le dire l'opposition. Mais on est bien obligé de conclure que la politique est bien peu souvent, quelle que soit sa couleur, consciente des intérêts du public. Nous l'avons constaté une fois de plus en suivant de près les agissements de certains éléments opposés à la création de l'école de Willow Bunch en "Ecole désignée".

Le tir aux pipes

L'opinion mondiale est bouleversée par les nouvelles relatant les massacres de paysans vietnamiens, ceux du village de Son-My notamment, par des soldats américains.

Ces massacres rappellent ceux tristement célèbres commis par les Nazis durant la seconde Guerre Mondiale. Curieusement, les massacres qui se commettent quasi quotidiennement au Biafra sont immédiatement passés au second plan.

Le monde s'émeut devant toute cette horreur, du geste de cet officier américain abattant d'une rafale de mitraillette un jeune enfant. Un soldat témoin de ce massacre de Son-My, maintenant rendu à la vie civile, a fait observer que si ces soldats sont coupables d'assassinats, ils ont toutefois agi par ordres supérieurs. Dans ce cas, jusqu'où moralement parlant, l'obéissance militaire peut-elle aller?

Le nouveau code militaire adopté en France précise très bien les limites de l'obéissance militaire, précisément pour éviter de tels excès à l'avenir.

Ce qui émeut le plus l'opinion publique qui se souvient encore des massacres des Nazis, des procès des criminels de guerre, c'est qu'elle sent confusément que ces crimes sont le fait normal de militaires qui ne sont pas Nazis, même pas Allemands, mais des militaires américains, des citoyens d'une nation qui a tant fait pour défendre la Liberté et la Démocratie. Là-dessus l'opinion s'interroge, se trouve désemparée devant la révélation des faits. Pourquoi s'étonner? Ces massacres qui nous font horreur se sont produits au cours de toutes les guerres que le monde a connues. Questionnez ceux qui en ont fait une. Ce que la propagande nazie avait réussi à faire du peuple allemand, aurait pu réussir avec n'importe quel autre peuple. De n'importe quel agneau on peut en faire un loup. Les "casquettes cuivrées" du Pentagone ont sur les bras un problème bien embarrassant, peu prestigieux pour les Etats-Unis. Sans doute vous diront-ils "Nous n'avons pas voulu ça". Ces généraux décorés à profusion comme une salade de fruits apprennent maintenant à leurs dépens et aussi malheureusement aux dépens du peuple américain, que de jouer au soldat conduit presque inévitablement à jouer les Apprentis-sorciers".

M. M.

CARNET POSTAL

Archibald Lampman, poète canadien, a été pendant quelques années commis au ministère des Postes du Canada et son traitement était de $720 par année.

Le financement agricole: rôle des banques

"Malgré l'évolution extraordinaire qui a pris place depuis la fin de la guerre, l'agriculture canadienne est néanmoins capable de financer la quasi totalité de ses besoins avec sa propre épargne", déclare l'Association des banquiers canadiens. "Il est probable cependant que ce ne sera plus le cas très longtemps en raison du volume de capitaux nécessaires", ajoute l'ABC dans son Bulletin.

Le Bulletin mentionne que les conséquences d'une telle situation apparaissent clairement, non seulement au public, mais également aux gouvernements et aux institutions de prêts. Parmi celles-ci, les banques à charte sont "de loin les principaux fournisseurs de crédit agricole à court et moyen terme".

La mécanisation agricole, les changements technologiques rapides en matière d'équipement qui accélèrent la désuétude du matériel et des structures immobilières, l'utilisation grandissante d'éléments du coût de production acquis en dehors de la ferme — qui augmente considérablement les frais d'exploitation par rapport au revenu brut et accentue les pressions sur le "cash flow" — concourront à créer une demande de crédit agricole d'un niveau encore jamais atteint. A ces différents facteurs, l'ABC associe les besoins de capitaux à long terme qui croissent eux aussi comme la demande de crédit à la production et à moyen terme. A ce propos, l'Association constate "une ferme commerciale moderne représente un investissement considérable en immobilisations, un investissement tel qu'il est difficile de transférer cet actif avec les moyens actuellement disponibles sur les marchés financiers".

Prédominance des unités exploitées par les propriétaires

Quatre-vingt-quinze pour des 430,000 entreprises agricoles sont totalement ou partiellement exploitées par les propriétaires et l'on précise dans le Bulletin "que ce fait implique le refinancement partiel ou total à chaque génération, à la mort ou à la retraite d'un exploitant".

"Il y aura aussi un besoin croissant de crédit à long terme tant que subsistera la tendance actuelle à regrouper des exploitations et à augmenter la superficie."

Actuellement plus de $4 milliards

Selon l'organe de l'ABC, le crédit agricole est accordé à des titres multiples et il n'existe pas moins de 26 dispositions législatives canadiennes permettant à l'agriculteur d'acheter des fonds sous une forme ou sous une autre.

L'encours actuel dépasse 4 milliards de dollars. La part des banquiers au 30 juin dernier était de 1.1 milliard de dollars pour le crédit à long et moyen terme. Ce montant a presque doublé en six ans; il représente le quart de l'encours global.

"Des quelque 331,000 prêts agricoles inscrits dans les livres des banques à charte au 30 juin 1969, 198,000 environ s'élevant à 758 millions de dollars étaient en grande partie consentis par les banques aux mêmes conditions que les prêts ordinaires, soit sur des garanties spécifiques prévues par la Loi sur les banques, soit, et ce pour un montant important, simplement sur le crédit et les possibilités de remboursement des cultivateurs. L'encours des crédits au titre de la Loi sur les prêts destinés à l'amélioration des fermes "s'élevait à 330 millions de dollars pour 133,000 prêts."

La clé du succès en agriculture

Si les agriculteurs ont leur part de problèmes, la disponibilité du crédit ne présente pas pour eux une difficulté majeure, affirme l'ABC qui insiste également sur l'importance des techniques et des méthodes nouvelles en matières de gestion et de commercialisation. La clef du succès en agriculture repose sur trois facteurs essentiels qui, selon l'ABC, sont: les capitaux, la gestion et la commercialisation.

Le Bulletin conclut: "les banques à charte sont pleinement conscientes du rôle qui leur reviendra dans les prochaines années pour satisfaire une grande part de nouveaux et multiples besoins de crédit de section agricole, notamment dans le domaine du financement à long et moyen terme. Ils entendent être prêts et oeuvrent déjà en conséquence".

Le faisceau laser dangereux pour la vue

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, a formulé au début de novembre une mise en garde aux professeurs et étudiants contre les dangers des lasers utilisés en classe pour les démonstrations et les expériences. Il a rappelé que le faisceau lumineux du laser pouvait causer de sérieux dommages à l'oeil. Le ministre parlait d'un projet de Bill sur les appareils émetteurs de radiations qui fut déposé au parlement au cours de cette session par le Premier ministre.

"Un grand nombre d'appareils laser, déclara M. Munro, sont actuellement offerts pour les travaux en classe et ils sont utilisés avec enthousiasme par les étudiants en sciences. Ce sont des jouets scientifiques extrêmement intéressants ainsi que des outils techniques importants. Un de leurs intérêts est leur facilité de construction et leur prix relativement faible."

Le ministre fit remarquer que ces appareils pouvaient être fort dangereux s'ils étaient mal utilisés. Le danger est insidieux car la victime peut fort bien ne rien ressentir sur le moment. Dans plusieurs cas, un faisceau laser ayant frappé un oeil a brûlé la rétine et occasionné une perte de vision. Même la réflection du faisceau peut être dangereuse. On a signalé le cas d'un expérimentateur qui avait été frappé par un faisceau réfléchi par une bouteille et avait été victime d'une perte permanente d'acuité visuelle. Au début de l'année, un étudiant canadien dut recevoir des soins médicaux après avoir utilisé un laser qu'il avait construit pour une exposition-concours d'appareils scientifiques.

Le Bill sur les appareils émetteurs de radiations qui fut déposé, est destiné à définir des normes de sécurité réglementant la conception et la construction des appareils à rayons X, des émetteurs de micro-ondes et des lasers vendus ou importés au Canada. "Cependant, insiste le ministre, l'établissement de normes n'est qu'un des aspects du problème et dans le cas des lasers, par exemple, il appartient à l'utilisateur, dans une grande mesure, de prendre les précautions qui s'imposent".

Vonda

Bourses d'études

Deux finissantes de l'Institut Notre-Dame de la Providence à Prince, Diane Courteau, fille de M. et Mme P. Courteau, de Prince-Albert, et Annette Rivard, fille de M. et Mme A. Rivard, de Vonda, se sont mérité chacune une bourse d'études de $250 pour la plus haute moyenne en 12e année et la plus haute moyenne en français avancé respectivement. Toutes deux poursuivent actuellement leur première année en Arts et Sciences à l'université de Saskatoon.

NOUVELLES INTERNATIONALES



France

Un coup de frein aux mouvements de grève?

par Maurice Herr

Une soudaine déchirure s'est produite dans le tissu des conflits sociaux qui perturbent la vie française depuis plusieurs semaines. Les syndicats de l'électricité et du gaz qui, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, avait décidé de se croiser les bras et de stopper la distribution pendant 24 heures, ont brusquement renoncé après quelques heures seulement d'exécution. C'était la première fois sans doute qu'un mouvement national de grève de cette importance était arrêté en cours de route par les responsables syndicaux.

Que s'est-il donc passé? Les grévistes ont-ils tout à coup compris qu'ils avaient omis de savoir jusqu'où on peut aller trop loin? "C'est à cause du froid, et parce que nous ne voulons pas céder à certaines provocations gouvernementales que nous avons décidé de reprendre le travail", ont déclaré les responsables syndicaux. Médiocre explication, qui a fait sourire les observateurs des choses sociales en France. Car il apparaît bien, en fait, que les grévistes ont été conduits à réviser leur position devant l'effet produit sur l'opinion par la répétition des brimades infligées à la population. C'est le désaveu de plus en plus irrité infligé aux grévistes par la grande masse silencieuse de la population, victime à répétition des grandes manoeuvres politico-syndicales, qui a provoqué le retournement de la situation, sans que les pouvoirs publics interviennent directement dans l'affaire.

• • •

Pour comprendre cette réaction du public, il faut savoir qu'une grève de l'E.D.F., avec suspension de la distribution du courant électrique provoque de très graves perturbations dans la vie de la nation comme dans celle des individus. Des chemins de fer au rasoir électrique, des ascenseurs aux moulins à café, des chaudières de chauffage central aux feux qui règlent la circulation, des machines industrielles aux fermetures de portes électriques, etc., tout est paralysé, bloqué. Il s'ensuit, on le devine aisément, une gêne considérable pour le public, pour les travailleurs, les ménagères, les chefs d'entreprise, et un grave désordre dans tous les secteurs de l'activité nationale, avec de nombreux risques d'accidents.

De temps à autre, de telles brimades sont supportables. Mais leur répétition les rend intolérables, surtout quand, comme c'est le cas en ce moment, la neige et le froid viennent encore aggraver les problèmes posés par le manque de courant électrique. Alors, les usagers ne se demandent pas si les revendications des électriciens et des gaziers des entreprises nationalisées sont fondées ou non, mais s'interrogent sur l'énorme disproportion entre l'enjeu du débat qui oppose l'Etat-patron à ses employés et les moyens utilisés par ceux-ci pour faire prévaloir leur point de vue.

• • •

Si l'on y réfléchit bien, en effet, on constate qu'un petit nombre d'individus ont à leur disposition un instrument de pression exorbitant: quelques manettes abaissées dans les centrales électriques, et c'est la vie tout entière du pays qui se trouve suspendue. Pouvoir énorme et dangereux, qui ne devrait s'exercer que dans des circonstances extrêmement graves, et comme ultime recours, après l'échec de toutes les autres formes de dialogue.

Or, chacun sait, en France, que les travailleurs des entreprises nationalisées sont fort bien rémunérés, et qu'ils bénéficient en outre d'avantages sociaux assez importants, qui leur sont enviés par d'autres catégories de salariés. Ils ne sont donc pas parmi les plus défavorisés, et il est presque odieux de penser qu'en coupant le courant des usines et des entreprises, ces salariés privilégiés du secteur public en arrivent à priver de travail — et de salaires — des ouvriers et des employés qui sont loin de jouir de la même situation qu'eux.

D'autre part, ces grèves de l'E.D.F. posent un grave problème d'ordre public, dans la mesure où les arrières-pensées politiques ne sont pas absentes de tels mouvements déclenchés par des syndicats que le parti communiste manipule selon les intérêts de sa stratégie. Le gouvernement de M. Chaban-Delmas, après d'autres, s'est alarmé d'une telle situation, et a envisagé le dépôt d'un projet de loi tendant à réglementer d'une façon plus stricte l'exercice du droit de grève reconnu par la Constitution.

• • •

L'efficacité d'une telle réglementation est assez douteuse, et maints exemples du passé sont là pour le prouver. Cependant, les intentions prêtées à ce sujet aux pouvoirs publics ont amené les responsables syndicaux des services publics à réfléchir, compte tenu des sentiments de l'opinion à leur endroit. Aussi bien, et tout en ne cessant de proclamer leur farouche volonté de combat, les syndicats de l'E.D.F. ont-ils accepté de mettre un pied dans le jeu du Premier Ministre. Celui-ci, fidèle à sa méthode d'ouverture et de concertation, va leur proposer un "contrat de progrès" selon lequel un relèvement garanti des rémunérations et une amélioration des conditions de travail serait fixé pour plusieurs années. Avec, comme corollaire l'engagement qu'aucune grève ne se produirait dans le même laps de temps à propos des dispositions contractuelles.

Les syndicats accepteront-ils de s'engager ainsi? Le parti communiste les laissera-t-il faire? C'est toute la question.

(Copyright by B.I.P.)

General Motors of Canada a sorti aujourd'hui, à Oshawa, son sept millionième véhicule, une Pontiac GTO rouge vif. Cette voiture était accompagnée d'une autre Pontiac, fabriquée à Oshawa en 1926—la première du genre fabriquée au Canada—et d'un groupe de membres des services techniques, d'achat et de vente, vêtus à la mode des années 20. On remarquait parmi eux Michael Stoner, Fran Mitchell, Bill Craining et Virginia Foley.

Était également présente, la première voiture fabriquée à Oshawa, en 1908: une McLaughlin Buick, modèle F. À sa sortie de la chaîne de montage, le sept millionième véhicule avait comme chauffeur Tom Graham, le plus ancien de tous les employés d'Oshawa payés à l'heure, qui pourra disposer de la voiture pendant deux semaines.

France

Les paysans français derrière Jacquou le Croquant

par Maurice Herr

Héros d'une émission de télévision, Jacquou le Croquant est en train de poser de sérieux problèmes aux sociologues et aux responsables du maintien de l'ordre en France.

Pendant six semaines, des millions de téléspectateurs français se sont retrouvés chaque samedi soir devant le petit écran pour suivre avec un intérêt passionné les tribulations d'un pauvre paysan du Périgord à l'époque de la Restauration (1820-1830). Tiré d'un roman populiste publié en 1899 par l'écrivain Eugène le Roy, et réalisé pour la télévision par Stellio Lorenzi, ce feuilleton à l'allure manichéenne n'était à n'en point douter, un émouvant appel à la liberté, à la justice, à la dignité humaine. Son "impact" sur le public français a été considérable.

Premières conséquences assez amusantes, et révélatrices, en tout cas, de l'extrême disponibilité d'un grand nombre de téléspectateurs: les lieux de la Dordogne où Eugène Le Roy a situé l'action de son roman reçoivent de très nombreuses visites depuis la diffusion de "Jacquou le Croquant". Des touristes, des "pèlerins" se rendent en foule à Fanlac et y cherchent la maison de Jacquou, sans prêter attention au fait qu'une telle maison n'a jamais existé, puisque le personnage est purement imaginaire. Mais la confusion entre la fiction et la réalité est si grande que l'on rencontre aujourd'hui à Fanlac des paysans périgourdins affirmant, en toute bonne foi, que leur grand-père a bien connu Jacquou. Le succès aidant, on ne tardera sans doute pas à ouvrir dans ce petit bourg un "Musée du Croquant", avec des souvenirs de Jacquou!

• • •

Ces plaisants prolongements d'une émission TV devraient amener les spécialistes à s'interroger sur la force de persuasion des images diffusées par le petit écran. Beau sujet d'étude sur les formes, les moyens et l'influence de la communication sociale!

Mais il y a plus grave, et plus préoccupant. Car, depuis la diffusion de "Jacquou le Croquant", ils ont trouvé un nouvel aliment à leur mécontentement, et une nouvelle raison à leur lutte. A travers les six épisodes de ce feuilleton télévisé, ils se sont peu à peu identifiés aux héros de l'histoire batillant pour un sort meilleur et pour plus de justice. Et ce qui, chez eux, n'était que malaise, s'est transformé en colère: un peu partout en France, des agriculteurs irrités manifestent maintenant au cri de "Jacquou avec nous".

Aussi bien, le personnage d'Eugène Le Roy ayant donné l'exemple de l'action directe — assaut de l'église de Fanlac, attaque et incendie du Compte de Nansac — les paysans français s'inspirent de ces méthodes pour faire entendre et prévaloir leurs revendications. C'est ainsi que plusieurs membres du gouvernement en visite dans leurs circonscriptions de province, ont été "arraisonnés" par des groupes de paysans mécontents, et conduits dans des cours de ferme particulièrement misérables, où ils durent écouter, bon gré, mal gré, les doléances plus ou moins véhémentes des gens de la terre.

En d'autres lieux, députés, hauts fonctionnaires ont eu à subir la colère paysanne sous des formes assez particulières: tombereaux de fumier déposés devant leurs portes, envoi de légumes et de fruits avariés, etc. A Bordeaux, les agents du fisc eurent ainsi à s'expliquer avec une vache que des contribuables terriens avaient hissée — par l'ascenseur — au 17e étage de l'immeuble des Finances!

• • •

L'insatisfaction des agriculteurs français n'est pas un phénomène nouveau. Ces hommes ont depuis longtemps l'impression qu'ils sont un peu les parias de la nation. Ils estiment aujourd'hui, à tort ou à raison, que c'est sur eux que vont peser le plus lourdement les sacrifices exigés par le plan de redressement de M. Giscard d'Estaing, et ils protestent notamment contre les restrictions de crédits imposées par le ministre de l'Economie et des Finances.

Ce complexe de frustration n'est peut-être pas absolument fondé, car d'autres catégories sociales ont également à souffrir des mesures de remise en ordre de l'économie française. Cependant, il est encore aggravé par l'inquiétude qu'ont fait naître dans les campagnes certains documents d'essence technocratique, comme le plan Mansholt et le rapport Vedel qui préconisent, l'un et l'autre, la disparition de quatre agriculteurs français sur cinq d'ici une vingtaine d'années, et la mise en forêts de près du tiers des terres cultivables de France.

Bien que le gouvernement n'ait pas fait siennes ces propositions révolutionnaires, et qu'il ait même protesté contre certaines des idées de M. Mansholt, les paysans français se sentent menacés, sinon condamnés. D'où leurs violentes réactions actuelles, qui ont pris "Jacquou le Croquant" pour symbole et pour emblème.

• • •

Un dirigeant syndicaliste agricole déclarait à ce propos: "Notre situation matérielle a sensiblement évolué depuis l'époque de Jacquou, mais notre condition n'a guère changé; aujourd'hui comme hier, nous sommes la dernière classe de la société, et nul ne prête attention à nos aspirations de dignité, de sécurité et de justice; il faut que cela change, sinon nous nous révolterons, comme Jacquou et ses amis!"

De l'influence d'une émission TV sur la conscience collective d'une fraction importante de la population!

(Copyright by B.I.P.)

Un médicament éprouvé sur des animaux n'est pas une preuve assez concluante

SANTA-MONICA, Californie — Si l'aspirine était un tout nouveau médicament, le gouvernement n'en permettrait pas l'apparition et la vente sur le marché, déclarait dernièrement un pédiatre new-yorkais.

Celui-ci, le Dr S. Q. Cohlan, professeur de pédiatrie clinique à l'Ecole de médecine de l'université de New York, a précisé à ce propos que les nouveaux médicaments étaient essayés sur des animaux et que 50 pour 100 de la progéniture des rats de laboratoire femelles qui avait ingéré de l'aspirine, était née affligée de défauts congénitaux.

Parlant à l'hôpital St. John's à Santa-Monica, il a ajouté que rien n'arrivait aux foetus humains dont les mères prenaient de l'aspirine, mais qu'en vertu des méthodes de mise à l'épreuve en usage aux Etats-Unis et en Europe occidentale, cette "innocuité" ne serait pas repérée.

Dangereuse combinaison

Les fabricants de produits pharmaceutiques et les agences gouvernementales prendraient pour acquis, de part et d'autre, sur la foi d'épreuves sur des animaux de laboratoire que l'aspirine est une dangereuse combinaison, ayant 50 pour 100 de chances de causer des tares.

Le Dr Cohlan n'a parlé de l'aspirine que pour donner un exemple des difficultés qu'il y a à trouver et à mettre à l'épreuve de nouveaux produits qui pourraient être bénéfiques pour l'usage médical. "L'autre côté de la médaille, c'est l'exemple de la thalidomide" a-t-il ajouté. "La thalidomide était sans danger dans le cas des femmes enceintes, mais nous savons tous ce qui est arrivé quand les femmes commencèrent à en prendre".

Il a souligné que certaines combinaisons pharmaceutiques pourront avoir des effets délétères sur une espèce animale et des effets bénéfiques sur une autre.

"On espère que plus haut les expérimentateurs vont dans le royaume animal, plus proche sera la corrélation avec les humains".

Mais, même cela ne fonctionne pas toujours. Certains animaux inférieurs sont à certains points de vue plus proches des humains que les singes ne le sont. Autre difficulté: les animaux plus proches des humains ne sont disponibles qu'en quantité insuffisante, et s'ils étaient assez nombreux, le coût de l'expérimentation sur eux serait incroyablement élevé.

La communication du Dr Cohlan portait sur l'effet des médicaments sur les foetus humains. Il a souligné que les facteurs du milieu ne rendaient compte que de 3 à 5 pour 100 des défauts congénitaux; on parle et écrit bien davantage sur ces facteurs — médicaments, radiations et infections — que sur tous les autres, parce que ce sont ceux sur lesquels la médecine peut agir.

Les défauts causés par le donné génétique ou par quelque déviation pendant la formation des organes, sont bien plus communs, mais d'autant plus difficiles à maîtriser.

La médecine moderne a en quelque sorte redécouvert les défauts congénitaux, qui pourtant avaient dans l'ensemble été remarqués depuis longtemps. On en retrouve même des descriptions dans des peintures de l'âge de pierre, trouvées dans des cavernes, et cela comprend tant bébés à double tête que jumeaux siamois.

Souvent, les anciens regardaient ces tares comme des présages. Certaines sociétés comme celle des Spartiates, ont de toute évidence, pratiqué l'eugénisme de façon primitive, noyant tous les enfants qui ne semblaient pas devoir devenir de bons soldats ou de bonnes mères de soldats.

(Los Angeles Times)

Le premier satellite européen est sur orbite

PARIS — Le satellite européen "ESRO-1B" a été lancé, à 22 h 29 gmt, le 1er octobre, du champ de tir de Vandenberg, Californie, et placé sur une orbite quasi circulaire de 415 km d'altitude moyenne, annonce l'organisation européenne de recherche spatiale CESRO). Il portera maintenant le nom de "Boréas". Les phases de propulsion des quatre étages de la fusée porteuse "Scout" se sont déroulées comme prévu, et 13 minutes après la mise à feu, le satellite se séparait du quatrième étage. Les équipements de bord fonctionnent correctement, et la vitesse de rotation du satellite a été réduite à la valeur prévue par le déclenchement du système "yoyo" et de déploiement correct des bras.

Les appareils destinés aux expériences vont être progressivement mis sous tension dans les dix prochains jours, et l'alignement moyen du satellite avec le champ magnétique terrestre sera suffisant pour l'exploitation des expériences à partir du 15 octobre.

"ESRO-1B" se présente extérieurement comme un simple cylindre d'environ 75cm de diamètre, et d'un mètre de haut. C'est à cause de l'extrême précision nécessaire à son alignement qu'il n'a pas été possible de le doter, comme beaucoup d'autres satellites, de panneaux solaires déployables: les cellules solaires assurant l'alimentation électrique du satellite tapissent en fait presque toute sa surface. Son poids est d'un peu plus de 85 kilos.

Le maître d'oeuvre d'ESRO-1B étant une entreprise française, on considère généralement le succès de ce lancement comme d'heureux augure pour la poursuite de la coopération scientifique entre les dix pays européens membres de l'ESRO.

Les Bikiniens réintègrent leurs atolls

BIKINI ATOLL — Après 23 ans d'absence, une demi-douzaine de Bikiniens sont revenus récemment sur leurs îles du Pacifique qu'ils avaient dû quitter en 1946 parce que le gouvernement américain projetait d'y tenir des essais nucléaires.

Les premiers Bikiniens à remettre pied sur leur sol d'origine travaillent depuis quelque temps, en collaboration avec une équipe de militaires et de civils, à préparer l'atoll pour l'arrivée du reste de leurs compatriotes. Ce fut une longue attente, mais il ne semble pas exister d'amertume parmi les Bikiniens.

"Nous voulons bien revenir dès maintenant, de dire M. Moses Lowry, l'un des Bikiniens déjà arrivés sur l'île, mais nous nous rendons compte que nous devons attendre plus longtemps."

Les 165 habitants de l'atoll Bikini avaient accepté de quitter leur île en 1946 quand un officier de la marine américaine leur eut expliqué que les expériences nucléaires qu'on y ferait seraient bénéfiques au genre humain.

11 ans après . . .

Aujourd'hui, 11 ans après le dernier essai nucléaire tenté dans cette région — il y en eut 23 au total — le gouvernement américain dépense $3 millions pour nettoyer l'atoll de débris radio-actifs, planter des milliers de palmiers pour la production du copra et, éventuellement, retourner les Bikiniens dans leur foyer selon un accord de "relocation" d'une durée de six ans.

Les Bikiniens, dont le nombre est passé à 500, veulent en grande partie retourner sur leurs îles.

Trois cents d'entre eux vivent sur l'île Kili, à 600 milles plus au sud, où il n'y a aucune lagune pour pêcher et où des brisants isolent les insulaires, une grande partie de l'année, du reste du monde. D'autres vivent à Ebeye, près de Kwajalein, ou à Majuro, centre du district pour les îles Marshall, dont l'atoll Bikini fait partie.

L'atoll, formé de 25 îles, et sis à 2,500 milles au sud-est d'Honolulu, est une version style carte postale d'un paradis du Pacifique.

Pêche miraculeuse

La lagune d'eau salée, qui s'étend sur 12 milles de largeur, sur 24 milles de longueur, abonde en poissons et tellement que deux heures de pêche peuvent rapporter assez de nourriture pour cinq grosses familles.

La température se maintient entre 71 et 93 degrés et des vents doux soufflent presque à l'année longue.

Un sol riche, qui peut supporter plus de 100,000 cocotiers, peut également porter une foule d'autres arbres fruitiers.

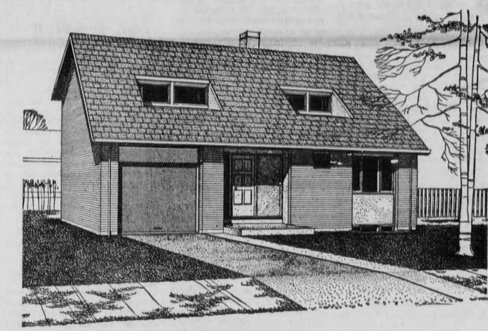
Même si des requins hantent continuellement la lagune, il est possible de nager en toute sécurité près du rivage.

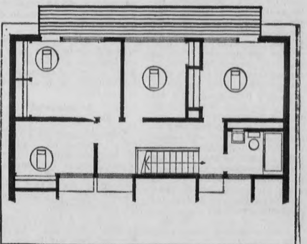
En 1959, le Conseil américain de l'énergie atomique a commencé une série d'études qui ont mené à la conclusion, l'an dernier, que la plupart des îles pouvaient être habitées sans crainte de la radio-activité. Cette année, la Maison Blanche ordonnait le nettoyage de l'atoll.

DÉGRINGOLADE

J'attendais dans la nuit, cultivant ma furie,
Proposant des mots lourds qui pourraient t'assommer,
Et je les martelais avec ma langue aigrie,
Hurlant toujours plus fort pour les entendre mieux.
Je voulais te verser la grande urne de haine
Pour te griser, naïf, de vin empoisonné;
Je jouissais d'avance de voir l'immense peine,
Je te verrais mourir sans même murmurer.
Soudain tu étais là arrivé en sourdine,
Et tu me regardais, un instant, l'oeil brûlant,
Cet éclair d'un moment dans la lune opaline,
J'oubliai tous mes plans, débordant de tendresse,
Je ne sentais plus rien, un petit mot d'ivresse
Culbuta de mon coeur le gros casque d'acier,
Et je balbutiais... aimer — aimer — aimer.

Manie Tobie





Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.

MODÈLE 417

— Cette maison à un étage et demi est conçue par l'architecte Forrest W. Sunter, membre du groupe de construction de maisons à charpente de bois d'Ocoeuvre de la Colombie-Britannique, Londres (Angleterre). Elle joint une extrême économie de l'espace à une grande simplicité.

Toutes les pièces principales de cette maison donnent sur le jardin arrière. En utilisant l'espace au-dessus du garage incorporé, il a été possible de prévoir quatre chambres à l'étage supérieur, où par ailleurs, il est possible d'installer une table de couture ou de travail dans le passage. L'arrière de la maison forme deux étages complets et les deux plus grandes chambres donnent sur un balcon qui s'étend sur presque toute la largeur de la maison. Il est préférable que la porte principale soit exposée au nord.

L'aire de parquet habitable, sans compter le garage, est de 1,220 pieds carrés. Les dimensions extérieures hors tout sont de 38 pieds 4 pouces sur 25 pieds 4 pouces. Les épures de cette maison — modèle 417 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Une Blanche, journaliste, vit six mois comme Noire

WASHINGTON — "Passer la ligne", c'est-à-dire pour un Noir américain doté d'une peau relativement claire se dire Blanc et vivre en tant que tel, est une opération fréquente aux Etats-Unis. Par contre, la démarche contraire, être Blanc et se faire passer pour Noir, n'avait jusqu'à présent été entreprise que par une seule personne, le journaliste John Howard Griffin qui, en 1959, s'était artificiellement noirci la peau, avait voyagé ainsi dans le Sud où une ségrégation rigoureuse et officielle régnait encore et avait raconté les avanies subies dans le livre "Black Like Me". Rançon de son courage, M. Griffin avait contracté un cancer du pancréas dû aux produits chimiques absorbés pour activer la production de mélanine dans son organisme et foncer ainsi sa peau.

C'est maintenant au tour d'une jeune femme, journaliste également, Grace Haskell, de publier "Soul Sister", ouvrage dans lequel elle relate comment, après avoir elle aussi noirci sa peau à l'aide de produits chimiques, elle a vécu six mois la condition d'une Noire américaine à Harlem d'abord puis dans le Mississippi.

Grace Haskell a commencé par vivre trois mois à Harlem où elle fut employée aux écritures dans un hôpital à un salaire de misère et où, entre autres, un interne blanc refusa de soigner son pied infecté en lui déclarant "vous autres devriez vous laver plus souvent". Elle passa ensuite trois autres mois dans le Mississippi, travaillant comme domestique. Elle raconte avoir fréquemment dû repousser les avances de Blancs qui considéraient cela comme leur droit le plus imprescriptible tout en proclamant que les Noires étaient laides et méprisables. Elle dit aussi que dans maints endroits, la ségrégation dans les lieux publics règne encore sinon de droit du moins de fait et déclare enfin avoir été arrêtée pour avoir troublé l'ordre public parce qu'elle insistait pour utiliser un téléphone dans une gare d'autobus.

Grace Haskell, qui travailla de 1965 à 1968 dans les services de presse de la Maison Blanche, s'intéressait depuis longtemps à la condition des Noirs en Amérique mais ce n'est que l'année dernière, après avoir lu le livre de M. Griffin, qu'elle décida de suivre son exemple.

L'Ouest canadien à l'heure du maxi

SASKATOON — Malgré les prédictions, le manteau maxi connait actuellement dans les provinces de l'Ouest du Canada une vogue extraordinaire. C'est l'item de la mode qui se vend le plus. Les acheteurs de vêtements féminins à Saskatoon, Edmonton, Winnipeg et Regina ont été surpris par le très grand nombre de ventes. A Calgary, cependant, les femmes sont plus conservatrices et adoptent moins facilement le maxi.

Jusqu'ici, la mode a souvent pris beaucoup plus de temps à s'imposer dans les villes de l'Ouest, certains styles de vêtements n'y apparaissant que deux ans après Montréal et Toronto.

L'assistante acheteuse de la compagnie Hudson Bay, à Edmonton, Mme C. L. Heath, affirmait dernièrement que le département de manteaux faisait des affaires d'or. Les maxis sont vendus surtout aux jeunes femmes étudiantes, collégiennes, quoiqu'un certain nombre de femmes de 30 à 40 ans s'en procurent aussi.



Q. — Je lis votre Courrier et l'apprécie beaucoup. Vous donnez de très bons conseils. Pourriez-vous me dire où nous pourrions nous procurer des cartes de souhaits françaises? Nous sommes dans le commerce et aimerions offrir ce service à nos clients. Il nous semble que trop peu d'entre eux se soucient d'offrir leurs voeux en français. Merci. — **B.C.A.**

R. — J'espère que vous ne vous attendez pas trop à vous procurer des cartes de Noël, car il est déjà tard. Pour être plus certaine, téléphonez aux compagnies dont les noms figurent dans les pages jaunes de l'annuaire de téléphone métropolitain. On pourrait peut-être vous en faire parvenir à temps. Je sais que plusieurs magasins de la ville offrent de ces cartes depuis plus d'un mois déjà. Bonne chance et félicitations de vouloir rappeler à vos clients que les cartes de souhaits françaises de toutes sortes sont disponibles.

☆ ☆ ☆

Q. — Je me marierai dans six mois avec un veuf qui a des enfants mariés. J'ai quelques économies et j'aimerais faire mon testament pendant que je suis encore libre de disposer de mes biens à mon goût. Que me conseillez-vous? Merci. — **Pas mesquine.**

R. — Le meilleur conseil que je puisse vous donner est celui d'aller consulter un avocat. Il vous dira exactement comment procéder pour que ce que vous possédez reste bien à vous et aille à qui vous voulez plus tard. Ne vous fiez pas à des conseils d'amis, bienveillant sans doute, mais peut-être peu connaissants. Pour le peu que cela vous coûtera de faire rédiger votre testament par un expert en la matière, vous vous sentirez en sécurité. Les lois varient un peu dans presque toutes les provinces. Au Québec, la différence est encore plus marquée. Vous ne me dites pas où vous vous marierez, alors soyez doublement prudente.

☆ ☆ ☆

Q. — Afin d'aider à équilibrer notre budget, je suis retournée à la situation que j'occupais avant mon mariage. J'ai deux jeunes enfants que ma mère garde pour le moment. Je devrai les confier à une autre personne bientôt. J'ai l'occasion d'avoir une personne compétente qui viendrait chez nous, ou qui recevrait les petits chez elle. Quel système serait préférable? — **Perplexe.**

R. — Il me semble que, surtout à ce temps-ci de l'année, il serait préférable que vos enfants restent à la maison, quitte, si vous le désirez, à les amener chez votre gardienne quand il fera beau au printemps ou à l'été. Ils ne seraient pas bousculés soir et matin et demeureraient dans leur ambiance propre.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis en deuil depuis trois mois et je partirai prochainement pour aller passer l'hiver en Floride où personne ne me connaît. Je demeurerai seule dans un hôtel. Croyez-vous que je doive m'habiller en vêtements de deuil? Merci. — **Jeanne.**

R. — Habillez-vous comme il vous plaira. En Floride surtout, les vêtements d'été conviendront mieux que tout autre. Vous aurez besoin de vous remettre de vos émotions et de vous faire quelques relations. N'allez pas assombrir votre séjour par des vêtements ou une attitude de deuil.

☆ ☆ ☆

Q. — Connaîtriez-vous un remède domestique pour combattre les durillons? Merci. — **Pauvres pieds.**

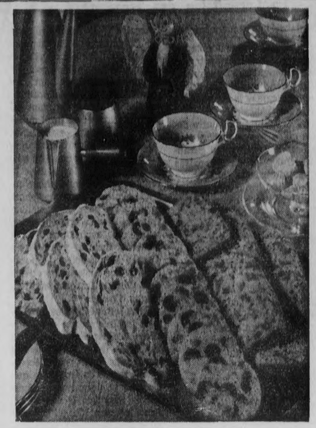
R. — Les durillons peuvent se traiter facilement à la maison. Comme ils sont des accumulations de peaux sèches, on n'a qu'à faire tremper les pieds dans de l'eau tiède savonneuse pendant trente minutes environ chaque soir et frotter les durillons avec une pierre ponce douce. Ils finiront par s'user et les pieds reprendront leur apparence et leur douceur normales, surtout si vous continuez à les surveiller de près.

☆ ☆ ☆

Q. — Je sais que je serai invité à assister à au moins une soirée pendant les Fêtes et je ne sais pas encore danser. Que faire? Je ne veux pas être ridicule. Merci.
Seize ans.

R. — Les autres ne seront probablement pas plus danseurs que vous. Acceptez et dites simplement — soyez mon professeur.

LOUISE



Le goûter sucré de l'amitié

Les cuisines bourdonnent d'activités à l'approche des Fêtes. Tout le monde s'affaire à mille et une tâches; pour vous, mesdames, il s'agit de choisir et même de commencer la préparation de recettes succulentes aux fruits soit aux cerises, aux canneberbes ou aux raisins communément appelées pains aux fruits dont les finesses et les raffinements sont dignes des goûters de l'amitié, donnés à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

La vie quotidienne il y a quarante ans

NEW YORK — Vous voulez retourner 40 ans en arrière, à l'époque où un pain coûtait huit cents, le bifteck de ronde, $0.46 la livre, et la margarine, $0.27?

En plus de payer moins pour la nourriture, moins de gens payaient d'impôts sur le revenu. En 1929, par exemple, quatre millions d'Américains ont fait un rapport d'impôts apportant un milliard de dollars au trésor national.

Si on y regarde de plus près, bien peu voudraient revenir à cette époque:

— Le taux de suicides était de 22 pour cent plus élevé que maintenant.

— Plus de sept étudiants sur 10 laissaient l'école avant la graduation .

— Une mère sur 143 mourrait en couches, comparativement à une sur 3,500 aujourd'hui.

— La mortalité infantile atteignait un enfant sur 15, soit trois fois plus qu'en 1969.

— L'Américain type de 1929 gagnait $25.03 pour une semaine de six jours de travail.

Bon à savoir en cas de grippe

PARIS — "Peut-on éviter la grippe?"

Peut-être si vous suivez ces conseils dès les premiers signes de la grippe:

Frissons soudains, maux de tête, courbatures... n'hésitez pas: prenez le lit et restez alité trois jours au moins; tous les ans, les médecins constatent que les complications les plus sévères surviennent chez les personnes qui ont voulu à tout prix continuer leur travail.

Si vous devez vous trouver au contact d'un malade, sucez quelques pastilles, prenez de l'aspirine, et chez vous, ne respirez pas un air trop sec; la sécheresse de l'atmosphère est irritantes pour les muqueuses du nez ou de la gorge, elle diminue leur résistance au virus; une précaution utile est de disposer dans votre appartement d'un humidificateur d'air.

Il faut noyer la grippe... dit la sagesse populaire. C'est exact, l'organisme perdant de l'eau sous l'effet de la fièvre; selon plusieurs spécialistes, trois tasses de bouillon de légumes par jour sont nécessaires; en revanche, n'abusez pas de grogs, inéfficaces et dangereux; l'alcool s'élimine par le foie, lequel n'est pas toujours indemne au cours de la grippe; les risques d'intoxication se multiplient.

Patron imprimé

7021



by Alice Brooks

Vous aurez un air flatteur en portant un de ces turbans. Ne sont-ils pas charmants? Vous aurez tellement l'air plus féminine.

Demandez le patron 7021, s'ajustent à toutes les grandeurs.

Prix 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Le monde varié du fromage

Vous recevrez bientôt des invités? Si tel est le cas, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent une dégustation de fromages. Une bonne variété de fromages, un pain français frais et des craquelins, un ou plusieurs vins, des fruits, voilà ce qu'il vous faut pour établir bien vite un climat de franche et chaude gaieté. De cette façon, vous taquinerez même les timides.

Vos jambes peuvent être la cause de votre fatigue

Vous sentez-vous fatiguée et irritable? Rien d'étonnant pour une femme active. Commencez par éliminer tout risque médical en rendant visite à votre médecin. Et n'oubliez pas que vos jambes et vos pieds pourraient bien être la cause de votre fatigue.

Esclaves des caprices de la mode, nous, les femmes, avons tendance à surmener nos pieds. Nous faisons passer la mode avant notre bien-aise. Nos chaussures sont ravissantes mais nous font souvent horriblement mal, et cela se voit sur notre visage: traits tirés et yeux fatigués.

"Nous, les infirmières, dit Anne Green, nous savons depuis bien longtemps que nous pouvons facilement attraper de vilaines varices douloureuses, aussi la plupart d'entre nous portons des bas de soutien et pourtant, même au travail, nous sommes aussi fières de nos jambes que n'importe qui. Personne ne remarque que ce sont des bas de soutien, mais moi je le sens, par le confort qu'ils me donnent."

Voici quelques conseils de Burlington Cameo pour avoir des jambes plus fascinantes et des pieds en meilleur état:

Lorsque vous êtes fatiguée, prenez un bain de pied rafraichissant. Plongez vos pieds dans l'eau froide. Si vous êtes pressée, mettez vos pieds alternativement sous les robinets d'eau chaude et d'eau froide. Après votre bain chaud du matin, stimulez vos pieds en les mettant sous l'eau froide pendant quelques minutes. C'est ça qui réveille!

Faites le pédicure une fois par mois; coupez vos ongles droits, pour éviter les ongles incarnés. Lorsque vous vous reposez allongée, gardez vos pieds surélevés; essayez de rester allongée une demi-heure les pieds plus hauts que la tête, des coussins sous les pieds. Merveilleux avant une réception!

Poudrez vos pieds avec votre talc préféré ou avec une poudre spéciale. Faites de l'exercice pour fortifier vos pieds: agitez vos doigts de pied et faites tourner vos pieds autour de vos chevilles. Essayez de ramasser des billets avec vos orteils.

Camouflez des jambes fortes derrière des teintes de bas plus foncées. En guise de luxe, ajoutez un peu d'eau de Cologne à l'eau de rinçage de vos bas.

Soyez bonne pour vos jambes et vos pieds: vous paraîtrez et vous vous sentirez plus belle de la tête aux pieds.



EDMONTON — Plus une mère allaite ses enfants longtemps, moins elle court le risque de développer un cancer du sein, d'après un médecin qui a étudié les moeurs des Esquimaux. Le Dr Otto Shaefer cite le cas des mères esquimaudes, qui nourrissent chaque enfant pendant trois ans et qui ont assez souvent huit enfants et plus. En 15 ans d'observation, dit-il, on n'a trouvé qu'une femme esquimaude qui avait développé un cancer du sein. C'est une femme de quarante ans, qui avait nourri ses sept enfants moins longtemps que la période habituelle. Dans les sociétés occidentales, le cancer du sein est celui qui frappe le plus de femmes, surtout parmi les célibataires et les mères de familles peu nombreuses.

✦ ❊ ✦

Le jeune Fernand est en train de lire le journal et il s'intéresse à peu près à tout, depuis qu'il sait lire.

Il tombe en arrêt devant une annonce en grosses lettres et s'écrie:

— Dis, maman, tu as vu? On annonce une grande fête de famille. Et il y a écrit: "Enfants, prix réduits".

— Et alors?

— Eh bien, je crois que ce serait le moment de m'acheter une petite soeur.

✦ ❊ ✦

Votre rôti de porc est toujours trop sec? Faites-le dorer dans une marmite découverte. Lorsqu'il a cette belle couleur brune sur toutes ses faces, couvrez-le de lait chaud (non bouilli) et poursuivez la cuisson, toujours à découvert, sur un feu doux. La viande absorbera tôt le lait, et son jus de fin de cuisson, aura un fumet délicieux.

✦ ❊ ✦

Broadloom n'est pas une sorte de tapis, ni un mode de fabrication particulier. Cela signifie simplement que le tapis est fabriqué dans une largeur excédant six pieds.

✦ ❊ ✦

Voulez-vous protéger le mur autour de votre divan? Vous trouverez du superbe tissu ou du papier tenture lavables et auto-adhésifs. Une petite pression et le tout se colle au mur et le revêt joliment. Choisissez des tons s'harmonisant à la couverture et aux coussins du divan.

✦ ❊ ✦

Professeur: Qu'à fait Jésus à l'âge de 12 ans?

L'élève: Il a été malade.

Professeur: Pourquoi cela?

L'élève: Parce qu'il a passé trois jours chez les docteurs.

✦ ❊ ✦

Le bifteck artificiel a fait son apparition sur le marché japonais. Il coûte deux fois moins cher que la viande véritable, et lorsque la production aura atteint un niveau suffisant, il coûtera dix fois moins que le porc et 20 fois moins que le boeuf.

✦ ❊ ✦

— Il faut un fameux gland d'optimisme pour débuter, avec la confiance de produire un chêne! (Baden-Powell)

✦ ❊ ✦

Si vous n'avez pas d'emplâtre sous la main, pour enlever la douleur causée par un durillon (cor) au pied, soignez-le de la façon suivante: faites une compresse d'alcool à brûler et laissez-la une demi-heure. Puis, baignez vos pieds dans l'eau chaude, dans laquelle vous aurez ajouté une cuillère à soupe de vinaigre ou de jus de citron. Ce traitement est également merveilleux pour alléger l'enflure de vos chevilles.

✦ ❊ ✦

La maitresse: Paul, à quoi sert le coton?

Paul: ...

La maitresse: Voyons! avec quoi est fait votre pantalon?

Paul: Avec le vieux de papa.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

— Je voudrais que tu n'aies pas de chagrin, mon petit, qu'elle ne te fasse pas souffrir.

Trois fois la jeune fille s'arrêta devant des boutiques afin de voir si Hector Quéloy tenait sa promesse, s'il ne la suivait pas. Puis elle marcha sur la route de Schwyz, que rayaient les rails du tramway. A droite, sous les ombrages de la colline, un couvent étalait son architecture ordonnée, fleurie. La jeune fille se mit soudain à rire. Comment aurait-elle deviné qu'elle courait à perdre haleine vers le malheur?

Elle s'arrêta devant un chalet qu'entourait un jardin fleuri de zinnias et de bégonias aux teintes somptueuses. Tout le reste était occupé par une pelouse rasée de près sur laquelle somnolaient des fauteuils vides. Au-dessus de la porte était peint: "Pension du Soleil".

Elle monta les quatre marches en courant, entra à droite, dans le salon frais, net, propre comme tout ce qui en Suisse regarde, de très près ou de très loin, le tourisme. A la table centrale, une jeune femme écrivait des cartes postales.

— Bonne promenade? interrogea-t-elle en levant un petit nez retroussé et en montrant une jolie frimousse qui faisait immédiatement penser à un chat siamois dont elle avait même les yeux topaze.

— Tu ne sais pas! J'ai fait une conquête.

— Assieds-toi et raconte cet événement palpitant, qui ne sera certainement pas du goût de Georges Bédarigue.

— D'abord, je ne m'appelle plus Monique Redange.

— Bah! Et ton nouveau nom?

— Gaétane de Villemasse.

— Beaucoup plus distingué!... Pour ta conquête, tu as adopté un pseudo.

— Pas du tout, Mariette! Figure-toi. Je suivais l'avenue, devant l'hôtel des "Quatre Cantons", quand un jeune homme, très bien, du reste, m'arrête et me crie: "Gaétane!..." Je n'ai même pas eu le temps de le détromper. Il débitait à toute allure qu'il était amoureux de moi depuis deux ans, qu'il m'avait suivie un peu partout, qu'il m'avait vue à cheval, sur des skis nautiques, dans un slalom, dans des championnats de natation, que sais-je!

— Il te prenait pour une autre!...

— Et il insistait. Au bout de cinq minutes, il n'était plus possible de le détromper.

— D'ailleurs, tu n'y songeais pas.

— Après tout, dit Monique, qui devint tout à coup sérieuse, je ne sais même pas s'il m'aurait crue. Je n'ai pas eu le courage de lui avouer que je suis ici avec une amie depuis quarante-huit heures, dans une modeste pension, et que nous sommes deux étudiantes laborantines, que je gagnerai ma vie en faisant des analyses pour les médecins... qu'un étudiant en pharmacie — dernière année — nous a suivies, qu'il veut m'épouser, et que je renâcle. Si je lui avais avoué que je n'ai jamais pratiqué d'autre sport que des exercices d'assouplissement dans ma chambre, que j'habite avec maman dans le XVe!...

Elle s'arrêta, alla regarder par la fenêtre, dit plus bas, comme on se confesse:

— Il est ici avec sa mère... Il m'a demandé de nous promener ensemble.

— Et tu as accepté... Naturellement!

— Pas encore. Il m'a proposé de prendre demain un téléférique pour l'Urmiberg.

— Et il s'appelle?

— Hector Quéloy. Son père est dans de grandes affaires d'hôtellerie. Ils habitent en partie Royat, en partie Paris. Il termine les Sciences Politiques.

— Plus chic que la pharmacie, évidemment... Pauvre Georges...

— Mais je n'aime pas Georges, Mariette! s'écria Monique en revenant à la table. Je ne l'aimerai jamais. J'ai peur de son caractère! Et il veut s'installer dans une petite ville de province.

Elle ne regardait pas son amie. Silencieuse pendant une minute, tandis que Mariette finissait d'écrire la carte postale commencée, elle revoyait la face sportive, allègre, si pleine de spontanéité du jeune inconnu; elle entendait sa voix chaude, expansive, pensait à son entrain et en même temps à la sorte de timidité avec laquelle il la suppliait de le revoir.

Mariette repoussa les cartes, se redressa, dit avec un rien d'amertume:

— Il faudra que je sorte seule avec Georges... Tu as bien fait, sans doute, mais ce Quéloy saura tout de même que tu ne t'appelles pas Villemasse, que tu devras travailler... Il a été le jouet d'une ressemblance curieuse, romanesque. Sans doute un peu jobard, le jeune homme! Mais tu auras la chance de passer de meilleures vacances, de rouler en auto de luxe, de déjeuner dans de bons endroits. A nous deux, il ne faudra plus nous promener dans Brunnen. Nous irons par des chemins de campagne.

— Je pourrais te présenter, Mariette.

— Penses-tu!... Cela ferait tellement plaisir au jeune homme?... Est-il bien de sa personne, au moins?

— Pas mal.

— Ne te fais pas de bile, surtout. Georges et moi, nous nous arrangerons pour les balades, mais je pressens qu'il ne sera pas satisfait.

Monique se rebiffa tout de suite:

— Il n'a aucun droit! Je ne lui ai jamais donné le moindre espoir.

— D'accord. Mais les amoureux n'admettent pas facilement que... la partie adverse... ne pense pas comme eux...

— Il devait s'absenter, n'est-ce pas?

— Il part pour Zurich après le déjeuner. Affaire d'Université. Il ne reviendra qu'après-demain.

Elle ajouta, en examinant ses ongles carminés:

— Sais-tu que tu entames un jeu assez risqué? En tout cas très difficile... Car je devine que tu n'a pas du tout l'intention de détromper ton Prince Charmant. Pendant deux semaines, je le répète, tu profiteras de vacances inespérées; si toutefois sa mère est consentante, si auprès d'elle, la Gaétane de Paris a bonne réputation, si elle ne la tient pas pour une grotesque snobinette.

(à suivre)

Vol. 57—No 35

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. Composer: 247-9267. 26-110-T.F.

ON DEMANDE UNE MOTOCYCLETTE "Harley 74". Paierait jusqu'à $500. Composer 452-8273. 35-195-36C.

HOMME DESIRE TRAVAIL: Pelleterait la neige. S'adresser à 263, rue Notre-Dame, ou appeler 233-2289. 35-193-35C.

A VENDRE — 372, rue Des Meurons. Ensemble de salle à manger: 2 buffets, table, 4 chaises ou individuellement. Table de salon (pour coin) et porte-bagages d'auto. Meilleure offre. Tout doit partir. Composer: 247-9277. 32-161-T.F.

A LOUER
St-Norbert
Près de toutes commodités, bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation finie. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Possession immédiate si désiré. $140 par mois ou à négocier. Composer 247-9267. 34-187-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Goulet. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 15 décembre. 33-180-T.F.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée et salle de bains privées. Possession immédiate. Composer 253-1834. 20-944-T.F.

ST-BONIFACE
Nouvel immeuble
Grand logis de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Très spacieux. Tapis mur à mur. Uultra moderne. $135 par mois et plus. Composer 247-9267. 34-191-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

MAISON PRIVEE A LOUER 2 chambres à coucher, salon, grande cuisine, salle de bains. Située près d'arrêt d'autobus. $95.00. S'adresser à 90, rue Des Meurons. Composer 247-8720 le soir ou 943-0038 le jour. 35-192-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces. A l'avant. Premier. Salle de bains et entrée privées. Convenable pour 2 personnes adultes seulement. Composer 233-3111. 35-198-35C.

A LOUER — St-Boniface. Petite chambre meublée. Réfrigérateur. Composer 233-6104. 35-200-36C.

A VENDRE — Mobilier de maison. Excellente condition. Composer 474-3133 après le 10 décembre. 35-196-T.F.

A VENDRE
Chez Brodeur Frères, St-Adolphe. Autos-neige, Massey Ferguson, "Ski Whiz '70. Modèle 300, 18½ C.V., $895.00; modèle 350, 23 C.V., $1,075; modèle 500, 28 C.V., $1,350. Acceptons grain de bonne qualité en paiement: blé, $1.00; orge, 60c. Téléphones: bureau 883-2303 ou résidence 883-2356. 34-182-T.F.

A VENDRE
St-Norbert 1ère annonce
Bungalow de qualité, très propre, 3 chambres à coucher, 4 ans seulement. Garage assorti. Grand lot très bien clôturé. Hypothèque intéressante disponible. Il faut le voir pour y croire. C. C. Falconer, 233-4059, ou
D. A. Zaharia Realty Ltd.
579, avenue Portage
Téléphone: 786-6561
35-194-35C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE
A vendre
Winnipeg. Immeuble-appartements de 34 logis. Appeler C. T. Liddle, 943-5408. 32-160-T.F.

A.-G. DESAULNIERS
Real Estate Broker,
agent d'immeuble
108, rue Marion, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow très attrayant: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Garage. Lot: 33' x 110'. Taxe: $191. Prix: $12,000. Comptant requis à l'hypothèque: 7%.

St-Boniface — Maison: 4 pièces, rénovée. Soubassement complet. Garage. Lot: 33' x 120'. Taxe: $161. Aubaine pour couple jeune ou plus âgé. Prix: $8,000. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.

Lorette, Man. — Maison: stuc, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 150' x 100'. Taxe: $101. Eau courante. Prix: $4,000. Termes si désiré.

Pour information appeler
Bureau 233-1773
Résidence 233-5874

Avons besoin d'immeubles-appartement, de duplex et de maisons dans Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital.
34-190-T.F.

Si vous désirez vendre ou acheter une propriété, ou une évaluation, adressez-vous à:
PIERRE PINEAU
représentant français de
ALEXANDER AGENCIES,
556, chemin Pembina,
Winnipeg 9.
284-5390 269-1591
30-148-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE
PARC WINDSOR
4 chambres à c. Garage attenant
Propre comme un sou neuf, 2 étages, environ 1,500 pieds carrés. Baie tranquille, près école Lacerte. Grand lot (forme tarte). Cuisine familiale. Moquette. Bonne hypothèque: 6¼%. Plein prix: $26,900. Propriétaire quitte la ville. Veuillez appeler W. Casselman, 256-4356 ou 247-9201.

PARC WINDSOR
3 chambres à c. $19,900
Magnifique bungalow. Site de choix près école Lacerte, autobus et centre d'achats. Très grandes cuisine et aire pour repas. Devanture brique et bois. Bien paysagé. Hypothèque: 6%. Propriétaire transféré. Veuillez appeler W. Casselman ou

McKague-Sigmar Co., Ltd.
256-4356 ou 247-9201
33-178-35C.

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE

St-Boniface Revenu
Maison: brique, 12 pièces, fenêtres toutes-saisons. Gaz. Aussi maison: 4 pièces à l'arrière. Le tout: $12,900.

Fort Garry $12,500
Près ch. Pembina. Spacieuse maison, salon 21', cuisine 14', 2 chambres à coucher, plus dortoir 9' x 20', soubassement complet. gaz. Paiement initial bas possible. Petite maison en échange.

St-Vital 43, Ellesmere
Vous vous devez de voir cette maison si propre. Prix: $11,900. 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine 11' x 17', garage. Termes ou échange sur votre maison.

St-Boniface Duplexe
Complètement privés, un étage, 2 chambres à coucher chaque unité. Gaz. Lot: 50'. Considérerait échanges.

Norwood $10,900
Si vous êtes adroit et désirez une maison à bon marché, voyez cette maison d'un étage et demi. Lot boisé: 50'; 3 chambres à coucher, salle à manger et boudoir.

Norwood Triplex
Grand logis pour propriétaire: 3 chambres à coucher, salles à manger, de récréation; 2 logis: 3 pièces à louer. Ceci est un triplex de dessin moderne, non une maison rénovée.

GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079
31-158-35C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet, planchers chêne. Garage (porte électrique). Gaz. Possession immédiate. Doit être venu pour régler succession. Prix raisonnable.

St-Boniface — Petit édifice comprenant 2 magasins. Revenu mensuel: $380. Première hypothèque: $18,500 à 8%. Prix demandé pour édifice: $34,000.

St-Boniface — Rue Berry. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $11,500 avec ameublement complet. Propriétaire porterait 1ère hypothèque.

St-Boniface — Rue Jeanne d'Arc. Maison en très bon état. 2 logis privés séparés. Chambres au sous-sol. $7,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 17 logis. 2½ ans seulement. Doit être vendu. Propriétaire part pour l'Ontario. Toutes informations fournies aux personnes intéressées.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312
34-189-35C.

MAURICE AYOTTE
ALpine 3-9641
Oliver, Brown & Schrag Ltd.
A VENDRE

1ère fois annoncée
$900 comptant
Duplex. Près Provencher. 2 grands logis avec entrées privées. Chaque logis contient 5 pièces et 3 chambres à coucher. Chauffage individuel. Propriétaire se retire. Termes faciles et il portera l'hypothèque.

Parc Windsor
$5,000 comptant
Possession immédiate
Joli bungalow, 6 ans. Près école Lacerte. 1,200 pieds carrés, 6 pièces, salon, salle à manger en "L", garage double, 2 salles de bains. Draperies incluses. Toute offre sera considérée.

Rue Dumoulin
Duplex: $15,900
Près de l'Hôtel de Ville. Duplex rénové. Garage, stationnement. Très bon revenu. Minimum comptant: $2,000. Hypithèque avec Caisse populaire.

1ère fois annoncée
St-Boniface
$900 comptant
Cette jolie maison située rue Des Meurons, près Centre Culturel. Age: 23 ans. Finie stuc et plâtre. 3 grandes chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation presque finie. Garage. Très grand lot. Mensualités et prix très modiques.
35-199-35C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Près Louis Riel. Maison de construction récente, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage double. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE
Duplexe semi-détaché, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Toute offre raisonnable considérée.

ST-BONIFACE
3 logis dont 1 de 5 pièces, 1 de 4 pièces et 1 de 3 pièces. Plus soubassement fini. Garage double. Situé tout près de l'Institut Louis-Riel. Comptant requis: $6,500. Balance à termes faciles.

DISTRICT DE LA BROQUERIE
Grande ferme laitière. Etable neuve et complètement moderne. Contrat de lait substantiel. Toutes machines agricoles comprises. Grand troupeau de vaches laitières. Le tout définitivement une aubaine. Veuillez vous informer

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
34-186-35C.

La Commission des Frontières...

(Suite de la première page)

ner un milieu, une ambiance favorable. Il est évident que l'enseignement du français ne suffit pas à lui seul à favoriser le bilinguisme et le maintien de la culture française.

M. Kowalchuk a en outre déclaré qu'en recommandant des mesures législatives qui garantiraient des écoles françaises au Manitoba, la M.T.S. se trouve à affirmer son accord avec la politique nationale des deux langues officielles.

Le Frère Courcelles a expliqué pour sa part que les Educateurs Franco-Manitobains comptent présentement le personnel nécessaire pour établir de telles écoles françaises. Il suffirait de peu pour donner à certaines écoles déjà existantes un caractère officiellement et effectivement français.

Une meilleure définition des objectifs

Déplorant que le rapport provisoire de la Commission des Frontières ne "donne qu'une considération marginale au bilinguisme et à la culture française", le mémoire des E.F.M. demande à la Commission de justifier la nouvelle réorganisation qu'elle propose, en formulant et spécifiant les objectifs et les améliorations qu'elle veut atteindre, tant au plan éducatif et culturel qu'au plan administratif et financier.

Le mémoire veut aussi que l'expression "chance égale d'éducation" employée dans le rapport de la Commission s'entende également comme "chance égale pour le Canadien français d'avoir une éducation selon ses aspirations". Cela pourrait inclure, toujours d'après le mémoire, la possibilité d'une école d'arts et métiers dont le français serait la langue d'usage.

Dans leurs échanges de vues avec la Commission des Frontières, les représentants de la M.T.S. et des E.F.M. ont fait remarquer qu'ils se préoccupaient moins de frontières que d'écoles et de garanties législatives capables d'assurer l'épanouissement du bilinguisme au Manitoba, ce qui, selon eux, ne sera pas possible si l'on ne prend pas immédiatement des mesures appropriées.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE
invite des demandes d'emploi pour la fonction suivante: **St-Norbert**, un professeur de musique. **Faire demandes à: Fernand Marion, surintendant-adjoint, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba. Téléphone: 422-5369.**
35-197-36C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ODILON DESAULNIERS, du village de St-Jean-Baptiste au Manitoba, marchand, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées le ou avant le 5 janvier 1970 au 2e étage, Edifice CKSB, à 607, rue Langevin, St-Boniface 6, Manitoba. Daté le 18 novembre 1969.

Mme Clarilda Desaulniers,
Aurèle Desaulniers,
Exécuteurs de la succession.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	60.0
A—moyens	58.2
A—petits	42.3

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Dindes	
Adultes	.24.5-.25.5
Jeunes dindes	.27¼-
Dindons	-.24¼

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 27 novembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,350 bovins, 2,700 veaux, 6,600 porcs, 675 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,750 bovins, 3,100 veaux, 7,400 porcs, 675 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$27.00—28.00
Bons	26.00—27.00
Moyens	25.00—26.00
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix (800 lb)	$26.00—27.00
Bonnes	25.00—26.00
Moyennes	23.00—25.00
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$20.50—21.50
Moyennes	19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	12.00—19.00
Taureaux	
Bons	$25.00—25.50
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—47.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	20.00—31.00

Porcs
Les porcs de $36.55—38.35 ($37.80 à la fermeture). Les truies de $27.65—28.15.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons, 80-100 lb	$24.00—26.50
60-70 lb	26.00—29.50

Les marchés et les prix du blé se sont stabilisés

LONDRES — Les marchés mondiaux du blé se sont maintenant stabilisés et l'on ne s'attend pas généralement à un nouveau déclin des prix, déclare un communiqué du Conseil international du blé, publié à l'issue de sa 57e session tenue à Londres du 24 au 27 novembre dernier. Le conseil exprime d'autre part l'avis que le commerce mondial du blé en 1969-70 augmentera d'environ 7 millions de tonnes pour se situer entre 48 et 52 millions de tonnes.

En ce qui concerne la stabilisation des marchés, le conseil fait ainsi siennes les vues exprimées par les principaux pays producteurs — Etats-Unis, Canada, Australie, CEE et Argentine — qui s'étaient longuement consultés durant l'automne dans le but d'éviter une "guerre des prix" sur les marchés internationaux.

Ces pays avaient même exprimé l'opinion que si les prix devaient changer ce serait plutôt dans le sens de la hausse.

La Caisse Populaire...

(Suite de la première page)

Programme récréatif

La soirée comporta aussi une partie récréative dont un programme musical par des artistes d'Ile-des-Chênes: du piano par Jean-Michel Molin et Raymond Leclaire; une chanson par Diane Audette, accompagnée au piano par Mme Délia d'Auteuil, et deux chansons par M. Louis Molin.

Les anciens de l'endroit purent également revivre certains souvenirs des années 1930 en revoyant des scènes qu'avait captées sur film un ancien curé de la paroisse, feu l'abbé Léon Rivard.

Conseil des Eglises...

(Suite de la première page)

scissions à l'intérieur des Eglises puisque la masse des fidèles ne progresse pas au même rythme que les dirigeants.

Plus particulièrement, l'assemblée a décidé la mise sur pied d'un comité conjoint entre le Conseil canadien des Eglises et la Conférence catholique canadienne pour travailler à promouvoir la collaboration dans les domaines sociaux et politiques et aussi pour opérer un rapprochement sur le plan théologique.

Dans la même ligne l'assemblée a recommandé que ce comité conjoint ne se limite pas à discuter au niveau national mais s'attarde aussi à susciter une action au niveau local ou régional.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 24 au 28 novembre 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	71.6	71.6	71.6	71.6	71.6
C.W. No 3	68.2	68.2	68.2	68.2	68.2
Fourrage No 1	67	67	67	67	67
Fourrage No 2	64	64	64	64	64
Fourrage No 3	61	61	61	61	61
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	112.4	112.4	112.2	111.2	112
C.W. No 3 6 rangs	110.4	110.2	110.2	110.2	110
Fourrage No 1	100	100	100	99.6	100
Fourrage No 2	98	98	98	97.6	98
Fourrage No 3	95	95	95	94.6	95
SEIGLE —					
C.W. No 2	109⅝	108⅝	108	108	108.4
C.W. No 3	104⅝	103⅝	103	103	103.4
C.W. 2 rej.	105⅝	104⅝	104	104	104.4
C.W. No 4	83.4	82.2	81.6	81.6	82
Ergot	82	80.6	80.2	80.2	80.2
Sur voie net	109.6	108.4	108.2	108.2	108.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	281	273.6	273	276.4	270
Janvier	280	277	274.2	278.4	272.4
Mars	280	275	272⅝	276.4	271.4
Mai	277	273.4	271⅞	274	272.4
AVOINE —					
Décembre	71.2	71⅛	71⅛	71.2	71.2
Mai	72⅛	72⅛	72⅛	71⅞	71⅞
Juillet	73.4	73.2	73	73	73
ORGE —					
Décembre	103.4	103⅜	103⅜	103.2	103.4
Mai	105.4	105.2	105.2	105.2	104⅞
Juillet	106.2	106.2	106.2	106⅛	106
LIN —					
Décembre	282.4	282	280⅝	277⅞	274.6
Mai	291	290.4	289.2	287.6	285.4
Juillet	290⅛	289.2	287⅝	285⅜	284.4
SEIGLE —					
Décembre	110	108.6	108.2	108.2	108.4
Mai	118.6	117.2	116⅞	116.4	116⅝
Juillet	118⅝	117⅛	117	116⅞	115⅞

La Commission BB conclura ses travaux le printemps prochain

OTTAWA — La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, la plus importante jamais effectuée sur la nature de la société canadienne et peut-être la première du genre au monde, conclura ses travaux le printemps prochain.

D'ici là a déclaré vendredi dernier le coprésident de la commission, M. Jean-Louis Gagnon, l'enquête aura produit sept rapports, 35 études de recherche et des centaines de documents de recherche et elle aura dépensé entre $8,000,000 et $9,000,000.

Les recommandations tirées des deux premiers rapports, parus en 1967 et 1968, commencent déjà à entrer en application et le troisième rapport, prévu pour la mi-décembre, traitera du bilinguisme dans la fonction publique et les forces armées. Il sera accompagné d'un rapport sur le monde du travail, surtout au Québec, qui soulignera les pratiques linguistiques des entreprises et de l'industrie et le statut économique des divers groupes culturels.

Dans l'ensemble, a expliqué M. Gagnon, les rapports recommanderont des mesures devant permettre aux Canadiens français d'utiliser leur langue au travail. En même temps, trois études seront publiées, traitant des divergences entre les Histoires du Canada anglaise et française, du bilinguisme dans le service diplomatique et des problèmes de la traduction simultanée.

Le premier rapport de la Commission BB contenait des recommandations qui ont été appliquées depuis par la loi sur les langues officielles. Au début de novembre, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, déclarait en Chambre que le gouvernement accorderait l'an prochain $50,000,000 aux provinces, conformément aux recommandations du deuxième rapport sur l'éducation.

Rapports attendus

La commission doit encore publier des rapports sur:
• les contributions culturelles des groupes ethniques autres que français ou anglais. Ce rapport est prévu pour la fin de février;
• le bilinguisme et le biculturalisme dans la capitale nationale;
• le rôle des organismes volontaires comme les syndicats et les chambres de commerce;
• les organes d'information.

Soulignant les changements déjà observés depuis le début de l'enquête, en 1963, M. Gagnon a précisé qu'un rapport devrait peut-être être fait sur les conséquences des recommandations. Il a toutefois refusé de proposer la création d'une nouvelle commission, déclarant qu'un organisme comme la Presse Canadienne pourrait s'en charger.

La commission a essuyé certaines attaques, non pas tant sur ses recommandations que sur la lenteur et le coût de ses travaux. Il faut considérer, a expliqué M. Gagnon, l'importance du mandat donné aux commissaires par le gouvernement.

Les travaux se sont faits par étapes et une bonne partie des subsides a été dépensée en recherches dans des domaines comme les attitudes politiques de la jeunesse et l'historique de la Confédération.

Le résultat de ces enquêtes, a ajouté M. Gagnon, c'est un rapport global sur la vie canadienne.

"Si quelqu'un prend la peine de parcourir les sept rapports et les 35 études de recherche, il en retirera une meilleure compréhension de ce qu'est un pays bilingue et aussi de l'édification de ce pays en un Etat", a conclu le coprésident de la commission BB.

Transcona

Rencontre L.F.C.

La prochaine réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le mercredi 10 décembre, à 7 h 30, au Centre paroissial, angle Léola et Rosseau.

Après les délibérations courantes, il y aura un programme récréatif à l'occasion de Noël, auquel les membres et l'aumônier de la section St-Adolphe sont cordialement invités. On se souvient d'un défi lancé au mois de juin dernier lorsque la section de l'Assomption se rendait à St-Adolphe. Alors on reprend la partie, et cette fois-ci ça sera le "broomball". Balai en main on vous attend!

Mme E. Lambert et son comité du Bien-être social, en charge du programme, nous réservent d'agréables surprises pour cette rencontre.

La commission scolaire de Gravelbourg
désire aussitôt que possible un instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 6e année.
Salaire selon échelle.
S'adresser en donnant qualifications et références à:
A.-H. Lepage, sec.-trés.,
Gravelbourg, Sask.